



Parc national
de la Guadeloupe

Réserve de
BIOSPHERE



ARCHIPEL
DE LA GUADELOUPE



2019 RAPPORT D'ACTIVITÉS

Mise en œuvre du contrat d'objectifs
de l'établissement public du Parc national
de la Guadeloupe

Animation scolaire lors des 30 ans du Parc national. Crédits : Pure Vision



1.

CONNAÎTRE

P.06
Produire des connaissances sur les territoires classés en cœur de Parc national.

P.17
Diffuser des connaissances sur le territoire de la Guadeloupe.

P.18
Encourager la recherche scientifique.

2.

PROTÉGER

P.22
Surveiller le territoire et ses usages.

P.24
Gérer et restaurer le patrimoine naturel.

ACCOMPAGNER

P.32
Acc. l'agriculture et les filières agricoles.

P.32
Acc. la sylviculture et les filières forêt-bois.

P.33
Acc. le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature.

P.33
Acc. la chasse et la pêche de loisir.

3.

P.34
Acc. l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme.

P.34
Acc. la valorisation des patrimoines culturels, des savoir-faire artisanaux et dans le soutien économique.

P.35
Acc. la pêche professionnelle en milieu marin.

SENSIBILISER

P.38
Sensibiliser et éduquer le public scolaire.

P.39
Sensibiliser et éduquer le grand public (hors scolaire).

P.43
Sensibiliser et éduquer le public scolaire.

P.46
Outils de communication de l'EPPN.

4.

PILOTER

P.54
Animer et évaluer la charte.

P.57
Contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines.

P.57
Contribuer aux politiques européennes et internationales.

5.

GÉRER

P.62
Management général.

P.65
Gestion financière.

P.68
Fonctionnement général de l'établissement

P.70
Gestion des ressources humaines.

6.

SOMMAIRE

*Acc. = Accompagner des acteurs sur



2019

RAPPORT D'ACTIVITES Parc national de la Guadeloupe

Édito

Ce rapport d'activités présente avec fierté les missions des agents du parc national réalisées pendant cette année 2019. Ces actions permettent de mesurer leur engagement pour les valeurs que nous prônons au quotidien et que nous souhaitons partager avec la population.

2019 fut une année particulière pour l'Établissement. Année des 30 ans, elle fut intense, rythmée par les différents moments dédiés à la promotion de l'anniversaire du Parc national conçu comme une célébration pour tout le territoire.

L'occasion était ainsi donnée de se retrouver pour valoriser nos sites, faire un bilan de nos actions sur nos patrimoines exceptionnels, mais surtout de réfléchir à leur avenir et leur nécessité.

30 ans de protection de la nature ont permis de mesurer le chemin parcouru en termes de lutte contre l'érosion de la biodiversité sur notre île.

Au regard des actions au titre de la Charte de territoire, outre le gardien d'espaces d'une nature préservée qu'il a toujours été, l'établissement contribue désormais à la préservation de la biodiversité ordinaire qui participe à la richesse de nos communes.

Ferdy Louisy,
Président du Conseil d'administration

Le Parc national est également devenu au fil des années un acteur incontournable de l'économie locale, notamment à travers l'écotourisme avec la création de la marque "Recommandé par le Parc national de la Guadeloupe" précurseur de la marque "Esprit parc national". L'importance de ce dispositif lancé en 2016 au niveau local n'est plus à démontrer, l'année 2019 ayant vu le nombre de bénéficiaires augmenter sensiblement.

A la lumière de ces événements, l'engagement du Parc national et de tous ses partenaires institutionnels et associatifs, apparaît comme indispensable pour affronter les bouleversements climatiques dont nous sommes les premiers témoins.

Si de nombreux progrès ont été constatés par les habitants, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour la protection de notre environnement, surtout dans un espace contraint qu'est le nôtre, en tant que territoire insulaire.

Gageons que ce passage de génération a permis de susciter des vocations de jeunes Guadeloupéens prêts à relever le défi de la sauvegarde de leur île exceptionnelle.

Maurice Anselme,
Directeur du Parc national



Mieux connaître, pour mieux protéger. Une maxime qui s'applique parfaitement aux objectifs des Parcs nationaux.

1.

CONNAÎTRE

- P.06** Produire et diffuser des connaissances sur les territoires classés en coeur de Parc national.
- P.17** Diffuser des connaissances sur le territoire de la Guadeloupe.
- P.18** Encourager la recherche scientifique

1.1 Produire des connaissances sur les territoires classés en cœur de Parc national

Les différents écosystèmes composant le territoire du Parc national font l'objet de suivis par les équipes de terrain. Cependant, la diminution des effectifs ne permet pas la mise en place de nouveaux protocoles qui amélioreraient la connaissance.

Les impacts du changement climatique avec notamment la montée du niveau de la mer sont déjà observables sur les territoires du Parc national et nuisent à la reproduction de certaines espèces. Le Parc national devra dans les prochaines années prendre en compte cette menace dans ses mesures de gestion afin d'en limiter les conséquences sur les espaces et espèces.

MILIEUX MARINS

• Protocole Scuba (tortues marines)

Dans le cadre du réseau des tortues marines, l'établissement assure depuis 2000 la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac Marin. Au total, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données.

• Suivi des traces de tortues marines sur le littoral de Sainte-Rose

Le Plan National d'Actions (PNA) des tortues marines est depuis 2018 piloté par l'ONF.

Le suivi sur le littoral de Sainte-Rose se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des tortues marines. Sept sites sont prospectés sur le littoral de Sainte-Rose. En 2019, les agents du Parc national ont effectué 15 sorties pour ce suivi. Au total, 18 traces de tortues luth, une trace de tortue imbriquée et 5 traces de tortues vertes ont été identifiées.

Suivi de tortues marines à Kahouanne
Crédits : S. Mège/PNG



• Suivi des traces de tortues marines sur l'îlet Kahouanne

Ce suivi s'est déroulé du mois de juillet au mois d'octobre. 4 sessions de comptage ont été réalisées. Une session correspond à 13 jours de données pouvant être collectées en 4 ou 5 passages espacés de 2 ou 3 jours. Pour chaque session, les agents du parc ont effectué 4 passages.

Au total, 51 traces de tortues vertes ont été observées et 61 traces de tortues imbriquées. Des traces de mammifères ont été identifiées au niveau de nids qui semblent être des traces de mangoustes. Ce niveau de prédation sera vérifié à l'aide de piège photo. Une campagne d'éradication est prévue en 2020.

• Suivi des peuplements coralliens des îlets Pigeon à l'aide de photographies sous-marines

Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon depuis 2012. Des photographies sont réalisées sur 12 quadrats, en saison sèche et en saison humide. Ces 12 quadrats sont matérialisés par des tiges filetées fixées. Lors du suivi, une structure pyramidale qui supporte l'appareil photo est déposée autour de ces tiges. Le suivi peut ainsi être réalisé d'une année sur l'autre exactement sur la même zone. 4 journées ont été consacrées aux prises de vue. Les données ne sont pas traitées annuellement.

En décembre 2019, on peut noter des phénomènes de blanchissement sur des colonies coralliennes.

• Suivi de l'écosystème récifal, des herbiers et des communautés ichthyologiques dans le GCSM (Grand Cul-de-Sac Marin) dans le cadre du réseau des AMP (Aires Marines Protégées) des Antilles Françaises

Les plongeurs professionnels de l'établissement participent depuis 2007 à ces protocoles, qui sont étendus aux réserves naturelles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre. 25 journées y ont été consacrées.

• Ecosystème récifal

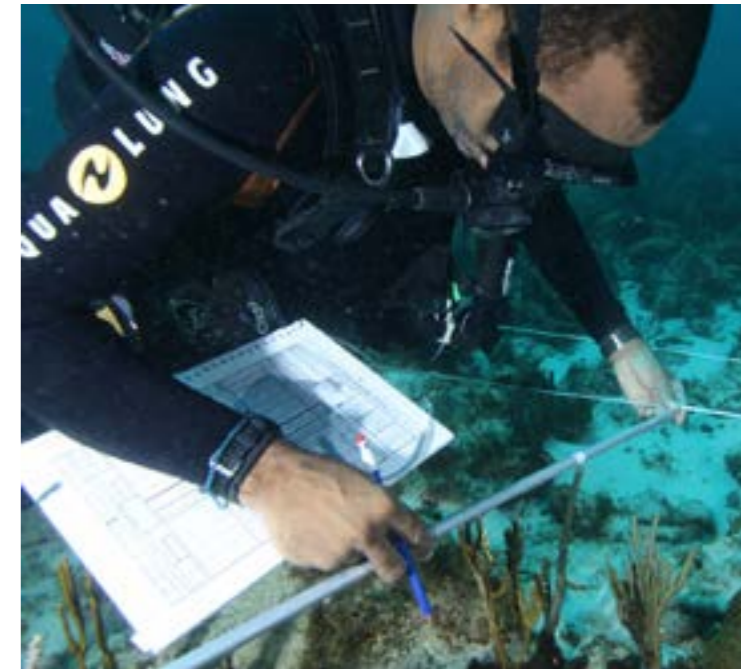
Ce suivi permet de déterminer l'état de santé du récif par rapport au pourcentage de coraux vivants, morts et à la couverture algale présente dans le milieu.

Les données récoltées pour la station en cœur de Parc révèlent une couverture en corail vivant moyenne de 17,3 % et une couverture algale notable avec 58 %. Les peuplements benthiques pour la station située en Aire Maritime Adjacente (AMA) sont dominés par une couverture algale avec 56,7% et un couvert abiotique avec 27,7 %.

Le cœur de parc national semble donc mieux résister à la croissance des macroalgues.

Le comptage des recrues coralliennes montre que le nombre moyen de recrues est très faible en cœur de parc et en AMA. Ces données témoignent d'un ralentissement de la dynamique de recrutement. Ces faibles taux de recrutement peuvent-être corrélés à une forte couverture en macroalgues, en turfs algaux et en cyanobactéries qui réduit la place disponible pour les coraux.

Ce pourrait également être une conséquence directe de la qualité de l'eau de la baie.

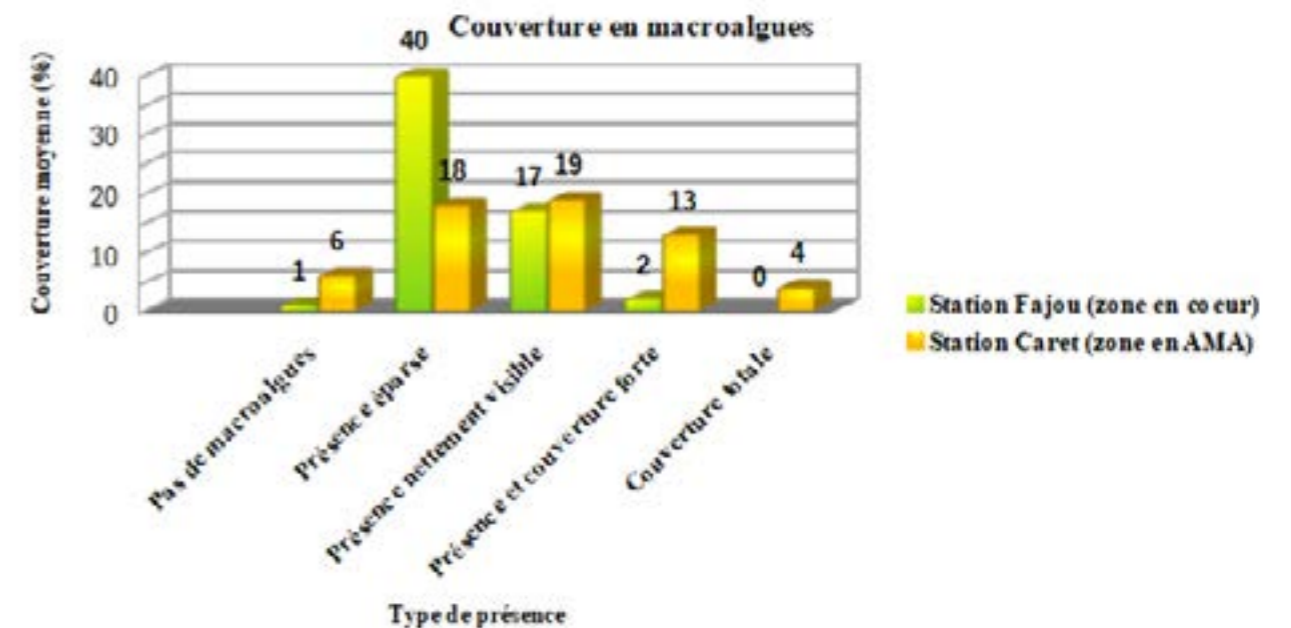


Suivi scientifique de l'écosystème récifal
Crédits : P-A. Antonioli / PNG

On note une absence d'oursins noirs sur les deux stations étudiées.

La conséquence de la rareté des oursins noirs entraîne un surdéveloppement des peuplements algaux aux dépens des communautés coralliennes.

Tous ces résultats, sont semblables depuis 2011.



Histogramme représentant la couverture en macroalgues en cœur de parc national (vert) et en AMA (jaune).

• **Herbiers dans le Grand Cul-de-Sac Marin**

Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de Magnoliophytes marins. Deux stations en cœur de Parc et une station en aire maritime adjacente ont été suivies pour comparaison.

- **Résultat des suivis des invertébrés dans les herbiers de Phanérogames marines**

Pour les lambis, *Strombus gigas* : dans les zones classées en cœur de parc national les effectifs sont respectivement de 27 individus pour la station Passe à Colas soit 9 ind/100m² et de 49 individus pour la station à l'Est soit 16 ind/100m². Pour la station située en AMA, 9 lambis ont été contactés soit 3 ind/100m². **La présence de lambis est donc plus importante dans les zones protégées.**

On peut noter la présence de lambis adultes dans les stations classées en cœur de parc avec respectivement 11 % des effectifs recensés pour la station de la Passe à Colas et 8 % pour la station Est. En revanche, en aire maritime adjacente aucun lambi adulte n'a été inventorié.

L'effet réserve semble donc s'appliquer à l'espèce.

Pour les oursins blancs *Tripneustes ventricosus* : Cette espèce, faisant l'objet d'une exploitation commerciale, présente un comportement agrégatif. Les individus reproducteurs se rassemblent en agrégats reproductifs pour émettre les œufs et le sperme dont la rencontre est aléatoire. L'agrégation des individus permet d'améliorer le succès reproductif. Comme observé en 2017 et 2018, les oursins blancs ont étendu leur territoire et sont désormais présents de façon significative en cœur de Parc avec 8 ind/100m² pour la station de la Passe à Colas et 12 ind/100m² pour la station située à l'Est. En revanche, les oursins blancs ne sont pas présents pour la station classée en AMA.

Les juvéniles correspondent au stock de renouvellement et représentent respectivement 3 % et 7 % des individus pour les stations classées en cœur de parc.

Quant aux adultes, ils représentent respectivement 97 % et 93 % des individus pour les stations classées en cœur.

L'arrêté préfectoral de la réglementation de l'exercice de la pêche maritime côtière en Guadeloupe prévoit la taille minimale de capture des oursins blancs à 10 cm.

D'après les données relevées, les zones classées en cœur de parc national abritent 48 % des individus qui pourraient être soumis à la pêche. Le rôle de protection permet donc d'assurer à ces espèces un succès reproductif.



▲ Suivi des invertébrés dans les herbiers. Crédit : F. KERNINON

Pour les oursins verts *Lytechinus variegatus* :

Une abondance très importante avec 1019 individus pour une des deux stations situées en cœur de Parc à savoir : la Passe à Colas. Ce qui représente 340 ind/100m². L'oursin vert vit essentiellement dans les herbiers de Phanérogames marines à *Thalassia testudinum* ou herbe à tortue. Cet oursin est un brouteur herbivore qui se nourrit des feuilles de cette herbe. Son régime alimentaire peut expliquer son abondance pour la station de la Passe à Colas, compte tenu du fait que sur les 3 radiales, deux sont composées par un herbier mixte à *Thalassia testudinum* et *Syringodium filiforme* avec un nombre de plants de *Thalassia* beaucoup plus élevé et la troisième radiale est constituée uniquement d'un herbier pur à *Thalassia testudinum*. L'oursin vert nettoie également les débris de ces feuilles contribuant ainsi au non-encrassement organique de ces herbiers. Cette espèce est intolérante aux particules en suspension et préfère quitter son habitat quand l'eau devient trop turbide.

Le statut de protection semble donc profiter aux lambis, aux oursins blancs et aux oursins verts pour les stations situées en cœur de Parc.

- **Densité et longueur des feuilles de Phanérogames marines** :

L'état de la population de Phanérogames est caractérisé par la mesure de deux descripteurs : la densité des plants et la longueur maximale de leurs feuilles. La densité des plants est plus dense dans les stations en cœur de Parc. En revanche, dans ces mêmes stations la longueur des feuilles est moins importante que pour la station située en AMA. La longueur des feuilles est inversement proportionnelle à la densité.

L'herbier étudié à la station Passe à Colas en cœur de parc national présente un caractère mixte pour 2 radiales sur 3 et en bon état de santé. La dernière radiale, quant à elle est composée uniquement de *Thalassia testudinum* ce qui caractérise un herbier monospécifique donc en très bon état. L'herbier suivi à la station Four à Chaux présente un caractère mixte et en bon état de santé.

En 2019, on note la présence de quelques plants de l'espèce *Halophila stipulacea* sur la station située au sud de Caret en AMA. *Halophila stipulacea* est une espèce exotique envahissante. Sa progression est à surveiller.

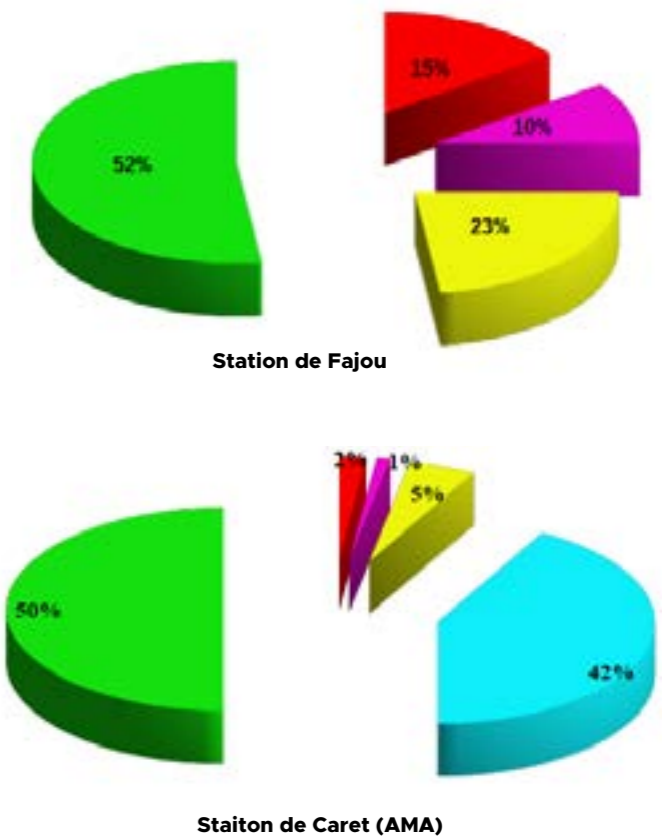
Aucun phénomène de fragmentation n'a été mis en évidence pour les 3 stations, les herbiers se portent donc bien sur l'ensemble du territoire.



▲ *Strombus gigas* (lambi) Crédits: D. BALTIDE/ PNG

• **Communautés ichtyologiques (poissons)** :

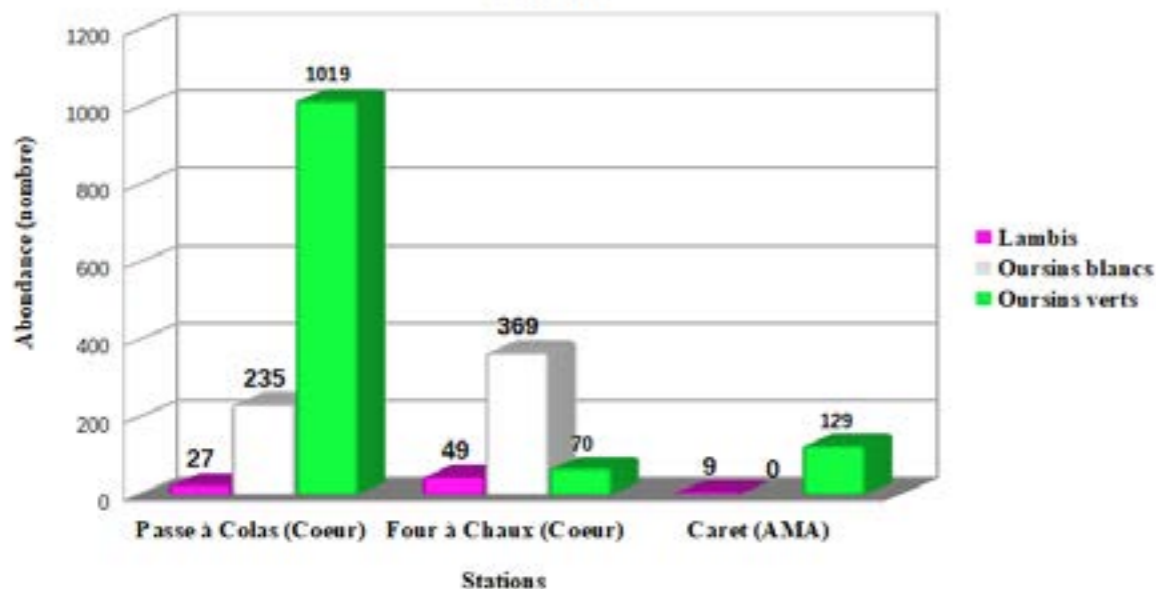
Ce protocole a pour but d'évaluer la densité de poissons en cœur de parc national par rapport à une station en AMA. Les poissons identifiés sur un transect fixe, sont ensuite classés selon leur régime trophique. A chaque relevé est noté, le nom de l'espèce, l'abondance et la taille des individus.



- Herbivores
- Planctonophages
- Omnivores
- carnivores de 1er ordre
- Carnivores de 2ème ordre
- Piscivores

▲ Distribution des communautés de poissons par régimes trophiques dans le GCSM pour 2019.

Macrofaune dans les Herbiers de Phanérogames marines Année 2019



▲ Histogramme représentant l'abondance des principaux invertébrés observés (Lambi, Oursins blancs, Oursins verts) dans différentes stations de comptage.

La richesse spécifique et l'abondance sont plus élevées en Aire Maritime Adjacente qu'en cœur de Parc. Cela pourrait être dû à la présence de bancs de poissons lors des relevés. Pour les deux stations, le peuplement est principalement herbivore avec respectivement 52 % pour la station en cœur de parc et 50 % pour la station située en Aire Maritime Adjacente. Les poissons perroquets dominent avec *Sparisoma aurofrenatum* pour la station de Fajou et *Scarus iserti* pour la station de Caret.

Pour la station de Fajou, les hauts rangs trophiques sont bien représentés soit 33 % du peuplement en carnivores et de piscivores soit 15 % du peuplement en piscivores.

Cette abondance de poissons carnivores et piscivores plus élevée en zone classée cœur de parc par rapport à la zone classée en aire maritime adjacente pourrait être l'indicateur d'un " effet réserve ".

Le pourcentage des poissons herbivores dont la taille est supérieure à 10 cm est plus élevé en zone classée en cœur de parc. Cela pourrait être attribué au statut de protection vis à vis de la pêche à la nasse. Les nasses caraïbes étant de véritables pièges à herbivores.

Depuis, 2011 aucun poisson lion (*Pterois volitans*) n'a été observé sur les stations de comptage aussi bien en cœur qu'en Aire Maritime Adjacente.

• Suivi de l'écosystème récifal et des communautés ichthyologiques en AMA en Côte Sous le Vent :

Le suivi de l'écosystème récifal et des communautés ichthyologiques sur une station située en cœur de parc est assuré par l'Université des Antilles depuis 1985 dans le cadre du Global Coral Reef Monitoring Network (GCRMN) en Côte sous le Vent aux îlets Pigeon. En 2019, le Parc national a installé une nouvelle station en AMA en Côte Sous le Vent à la Pointe à Lézarde. Celle-ci permet d'avoir l'équivalent comparatif des suivis réalisés dans le GCRMN.

Les données récoltées pour la station en cœur de Parc révèlent un couvert abiotique (roches et substrat mort) important (37%) et une couverture en corail vivant de 24 %.

La station en AMA présente également un couvert abiotique important (39%) et une couverture algale de 28 %. On peut noter une couverture en corail vivant et un couvert abiotique pratiquement équivalent entre les stations. En revanche la couverture algale est plus importante en AMA. Ce suivi a été réalisé en octobre 2019 et des phénomènes de blanchissement ont été observés sur plusieurs colonies coralliennes. Ces phénomènes seront à rapprocher des suivis de température effectués par ailleurs par l'établissement (cf. paragraphe Suivi des thermographes).

Le couvert en macroalgues est réparti en plusieurs catégories :

- Absence : catégorie inexistante sur les milieux étudiés
- Présence éparse
- Présence nettement visible
- Présence et couverture forte
- Couverture totale

En zone classée en cœur, le type de présence des macroalgues qui domine est la présence éparse avec 26 % alors que cette valeur est de 29 % en AMA.

En cœur de parc national, une présence nettement visible est notée sur 20 % du substrat tandis que cette valeur est de 19 % en AMA.

La couverture forte possède un pourcentage de recouvrement de 10% pour la station en cœur de parc national et de 2% pour la station en AMA. Cependant, en raison du manque de données sur le long terme, il est difficile de dire si ces différences sont significatives, et si, par conséquent, le cœur de parc national est en meilleur ou moins bon état de conservation.

Le nombre moyen de recrues coralliennes est très faible en cœur de parc et en AMA. Ces données témoignent d'un ralentissement de la dynamique de recrutement. Ces faibles taux de recrutement peuvent être corrélés à une forte couverture en macroalgues, en turfs algaux et en cyanobactéries qui réduisent la place disponible pour les coraux.

Le nombre d'oursins diadèmes est comptabilisé par quadrat. On note une absence d'oursins diadèmes pour la station située en cœur de parc et 0,3 ind/m² pour la station située en AMA. Toutefois, comme précédemment, seul un suivi sur le long terme permettrait d'affirmer que ces différences sont significatives.

• Suivi des peuplements coralliens des îlets Pigeon à l'aide de photographies sous-marines :

Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon depuis 2012. Des photographies sont réalisées sur 12 quadrats de 60x80 cm, en saison sèche et en saison humide. Ces 12 quadrats sont matérialisés par des tiges filetées fixées. Lors du suivi, une structure pyramidale qui supporte l'appareil photo est déposée autour de ces tiges. Le suivi peut ainsi être réalisé d'une année sur l'autre exactement sur la même zone. 4 journées ont été consacrées aux prises de vue. Les données ne sont pas traitées annuellement.



▲ Blanchissement des coraux sur les suivis quadrats de Pigeon. Crédit : D. BALTIDE / PNG

En décembre 2019, on peut noter des phénomènes de blanchissement sur des colonies coralliennes.

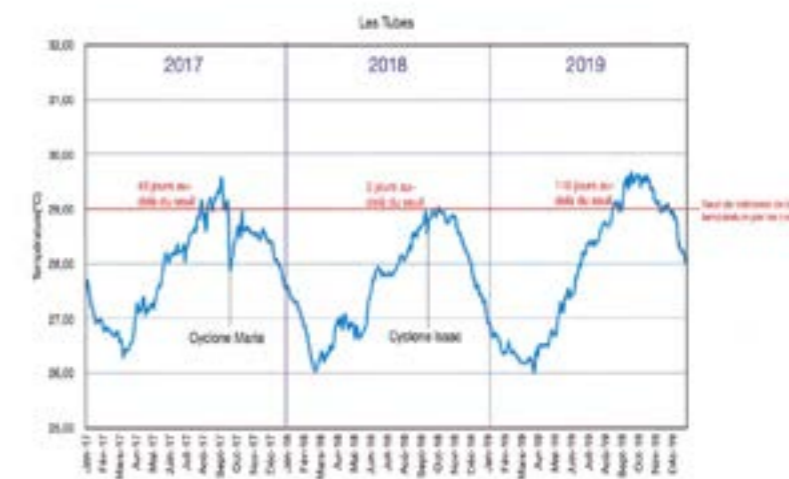
• Suivi des thermographes aux îlets Pigeon et dans le Grand Cul-de-Sac Marin :

La mise en place d'un réseau de suivi de la température de la mer s'inscrit dans une des thématiques prioritaires à l'échelle nationale, à savoir le changement climatique.

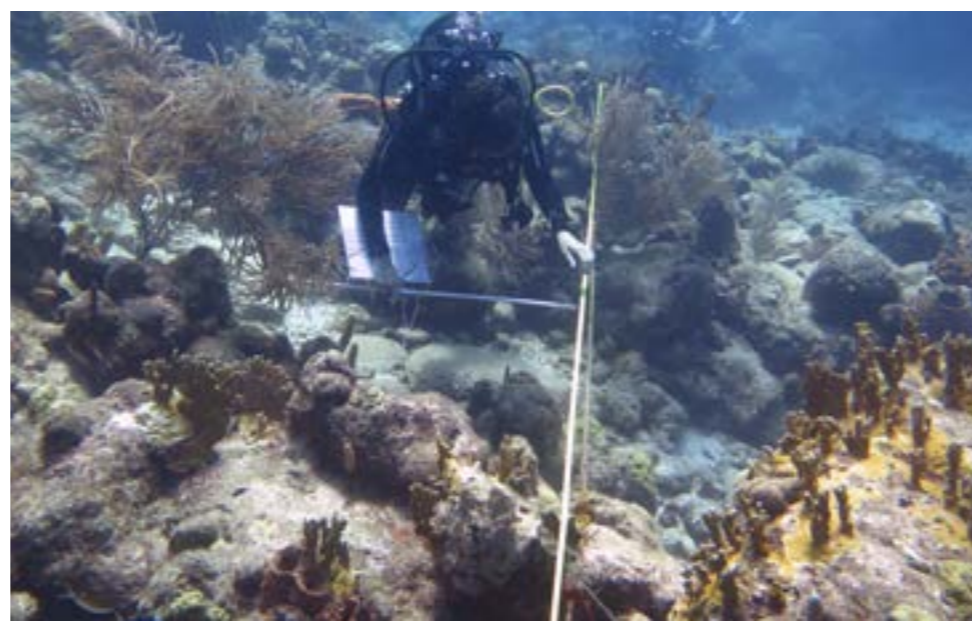
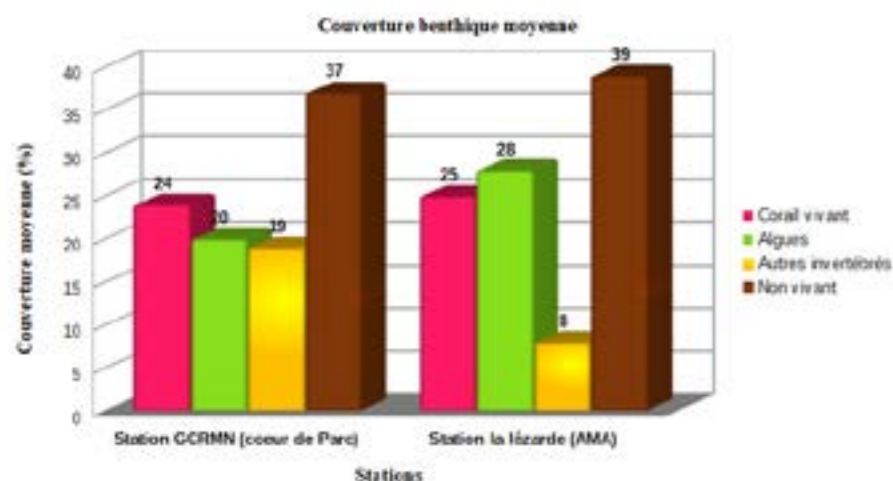
Les hausses de température significatives peuvent provoquer le blanchissement des coraux et entraîner des mortalités plus ou moins importantes selon l'intensité de l'épisode. Les thermographes ont été placés dans deux sites différents : le Grand Cul-de-Sac Marin et les îlets Pigeon.

Les données de 2017 à 2019 ont été traitées par une étudiante de l'Université des Antilles en stage de licence 3. Un rapport a été rédigé.

En 2019, on peut noter que le nombre de jours consécutifs durant lesquels la température est au-delà de 29°C (seuil de tolérance de la température par les coraux) pour les 4 sondes enregistrées sont les plus élevés par rapport à 2017 et 2018. Ces relevés sont à corrélérer avec les phénomènes de blanchissement observés lors du suivi sur les écosystèmes récifaux et les photoquadrats.



▲ Evolution des moyennes journalières de la température de la mer dans le GCSM entre 2017 et 2019.



Suivi récifal en Côte Sous le vent. Crédit : D. BALTIDE / PNG



• **Suivi des oiseaux dans le Grand Cul-de-Sac Marin**

• **Conservation du site de nidification des sternes de l'îlet Blanc et suivi de la reproduction**

L'îlet blanc, seul site de nidification de sternes dans le Grand Cul-de-Sac marin, fait l'objet chaque année d'un aménagement léger préalablement à l'arrivée des oiseaux puis d'un suivi de la nidification. Les deux espèces nicheuses, la Petite sterne (*Sternula a. antillarum*) et la Sterne de Dougall (*Sterna d. dougalli*) possèdent des populations fragiles dans la Caraïbes. Elles sont classées respectivement : "vulnérable VU" et en "danger critique CR" sur la liste rouge des espèces menacées en France, oiseaux de Guadeloupe (UICN, 2012). Cette colonie, bien que modeste en effectif, reste très importante d'un point de vue patrimonial et forme un élément remarquable de la baie classée site RAMSAR.

Comme chaque année, juste avant la fermeture de l'îlet à la fréquentation, sont réalisés :

- une dératisation préventive
- la pose de formes de sternes destinées à attirer les oiseaux le plus haut possible sur le banc de sable pour les éloigner des embruns et des vagues
- la pose de 3 bouées, d'un piquet espars et d'un panneau de rappel de réglementation (fermeture de l'îlet pendant la période de nidification)

Deux changements majeurs cette année sont à noter :

- aucun aménagement réalisé sur l'îlet car trop peu de végétation pour se permettre de la couper ;
- de nouvelles dates de fermeture de l'îlet (du 15 avril au 15 août), plus en adéquation avec la biologie des espèces. Des affiches rappelant les dates de fermetures sont accrochées dans chaque port du GCSM ainsi qu'à Pointe-à-Pitre, 15 jours avant la fermeture.

Le suivi de la nidification est réalisé par un comptage hebdomadaire des oiseaux et des nids à partir de la fermeture de l'îlet jusqu'à l'envol des derniers poussins.

Cette année, pour la première fois depuis longtemps, aucune érosion majeure du banc de sable ne s'est produite pendant la période de nidification des sternes. L'effectif nicheur est donc remarquable avec environ 30 nids pour la Sterne de Dougall avec 32 juvéniles à l'envol, et 50 nids pour la Petite Sterne avec près de 40 juvéniles à l'envol. Ce sont des records depuis le début du suivi des colonies nicheuses de l'îlet en 1998.

Il est important de noter que pour la deuxième année consécutive, nous ne constatons pas, ni ne recueillons de témoignages, de débarquement sur l'îlet. Seuls quelques kayaks ont tenté de passer la zone tampon mais ont été stoppés à temps par les agents du Parc ainsi que par les prestataires.



▲ Ilets de mangrove dans le GCSM
Crédit: Pure Vision



▲ Juvéniles de Sternes de Dougall
Crédit : E. GUILHOT

Dans le but de proposer des sites alternatifs à ces deux espèces de sternes menacées par la forte érosion de l'îlet, le Parc national a mis en place un radeau à sternes grâce à un financement du Grand Port Maritime. Les travaux ont été terminés en 2018 et la pose a eu lieu en février 2019. Pour le moment, le radeau n'a pas été colonisé. Probablement du fait que les sternes doivent s'approprier le lieu.

• **Suivi des colonies d'oiseaux nicheurs sur l'îlet Tête à l'Anglais**

L'îlet Tête à l'Anglais accueille chaque année des colonies importantes d'oiseaux nicheurs.

Un passage par mois, de Mai à Juillet, a été effectué en 2019 afin de recueillir plusieurs données :

- le nombre d'espèces présentes ainsi que leur effectif visible ;
- le nombre de nids ainsi que de poussins pour le Noddi brun et la Sterne bridée qui sont observés aux jumelles ;
- le nombre de nids et de poussins de la Sterne fuligineuse par photo-identification.

D'après ces comptages qui ne sont pas exhaustifs, un minimum de 27 nids de Sternes bridée, 32 nids de Noddi brun et 725 nids de Sternes fuligineuse ont été observés durant l'année 2019. Les poussins étant encore plus compliqués à observer, les chiffres suivants sont les effectifs minimum constatés sur le site : 397 juvéniles de Sterne fuligineuse, 18 juvéniles de Sterne bridée et 17 juvéniles de Noddi brun.

L'Hirondelle à ventre blanc a été aussi observée nicheuse sur l'îlet mais aucun comptage n'a été réalisé sur cette espèce.

• **Suivi de quatre colonies d'ardéidés et d'oiseaux marins du GCSM :**

Le Grand Cul-de-Sac marin a une forte capacité d'accueil pour les oiseaux grégaires (Ardéidés, Pélicans, Frégates), principalement sur 3 îlots de mangrove : Carénage, Christophe, Rousseau.

La constatation d'un impact important sur la reproduction, dû à de nombreux dérangements, a poussé le Parc national à agir afin d'enrayer ces perturbations. L'une des mesures consiste à la mise en place de zones tampons de protection autour des 2 colonies situées en cœur de parc national au cours des mois juin et juillet 2018.

Pour contrôler l'impact de cet aménagement, un suivi de ces colonies a été mis en place en 2015 afin d'avoir un état zéro. Il permettra de voir l'évolution des colonies après aménagement.

Une colonie (Sud Fajou) a été rajoutée au suivi en 2019 pour étudier l'évolution de la colonie d'Aigrette neigeuse et Grande Aigrette qui semble s'installer.



Colonie de héron de l'îlet Christophe
Crédits : F. SALLES/PNG

MILIEUX AQUATIQUES

• Suivi des peuplements des rivières de Guadeloupe

Ce protocole a pour but de suivre la biodiversité présente dans 6 cours d'eau de Guadeloupe. Cette biodiversité permet d'évaluer l'état de santé des cours d'eau.



▲ Pêches électriques
Crédit : L. LABBOUZ / PNG

14

Ce protocole annuel a eu lieu en janvier/février 2019 sur les 6 cours d'eau suivis par le Parc.

L'analyse des données de 2005 à 2019 nous montre que seule la rivière Grosse Corde voit ses bio-indicateurs évoluer de façon positive au cours du temps : elle a une tendance générale en croissance forte. Les 5 autres cours d'eau ont leur tendance qui fluctuent entre décroissance faible à forte.

Au vu des résultats des données 2005-2019, plusieurs questions se posent :

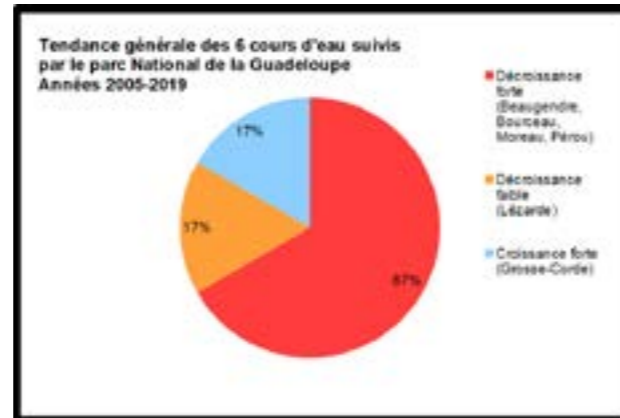
La station suivie sur la rivière Grosse-Corde, seule station en cœur de Parc, bénéficie-t-elle d'un effet réserve ?

En effet, la bonne santé du cours d'eau pourrait aussi s'expliquer par une moindre contamination en pesticides de l'aval, ou par une meilleure qualité des eaux de l'embouchure.

L'amélioration de la tendance générale sur la rivière Lézarde est-elle une amélioration relative ? Seule la poursuite du suivi permettra de mieux comprendre les dynamiques de population dans ce cours d'eau.

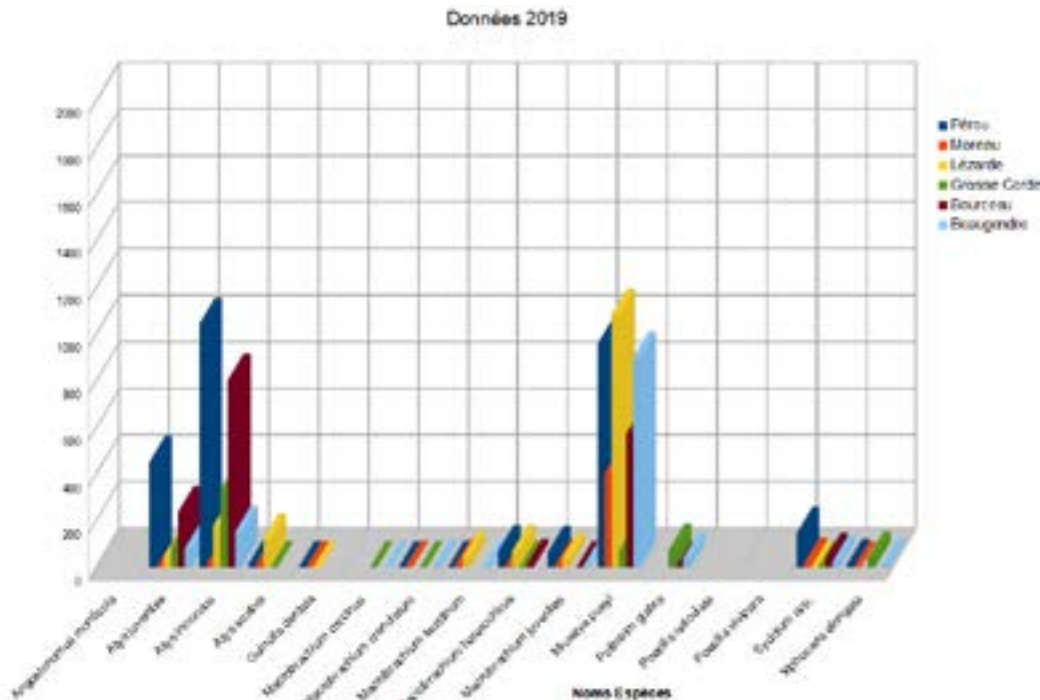
Pour plus d'information, le rapport est disponible sur le site internet du Parc :

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-connaissances/les-missions-scientifiques/les-rapports-scientifiques, année 2019>



▲ Diagramme représentant la tendance générale des 6 cours d'eau étudiés définies en fonction des bio indicateurs calculés entre 2005 et 2019.

▲ Espèces et quantités d'individus par espèces pour chaque cours d'eau étudié.



MILIEUX FORESTIERS

• Indice kilométrique (IKA) « Pic de Guadeloupe »

Ce protocole vise à suivre l'état des populations du seul oiseau endémique de Guadeloupe. Ce suivi permet d'obtenir également un état des lieux du mitage du couvert forestier, le Pic de la Guadeloupe étant un oiseau ne se déplaçant pas sur les distances supérieures à 100m. En 2019, les 13 transects, du dispositif ont été effectués entre début avril et fin mai. Ils sont répartis entre différents milieux : forêt humide, forêt sèche, mangrove et forêt marécageuse. Si l'analyse des données suggérait en 2018 une tendance stable de l'IKA, le déclassement du Pic de la Guadeloupe, seul oiseau endémique de l'île par l'UICN, a contribué à motiver une analyse plus poussée des données et de la mise en œuvre des suivis. Un travail conséquent a été réalisé en partenariat avec Thibaut Couturier, du CEPHE (dans le cadre d'un appui méthodologique et statistique aux aires protégées, convention inter-Pnx), qui rendra ses recommandations pour la campagne d'avril-mai 2020, au cours du premier trimestre.

• Réseau de placettes forestières permanentes (en partenariat avec l'ONF) :

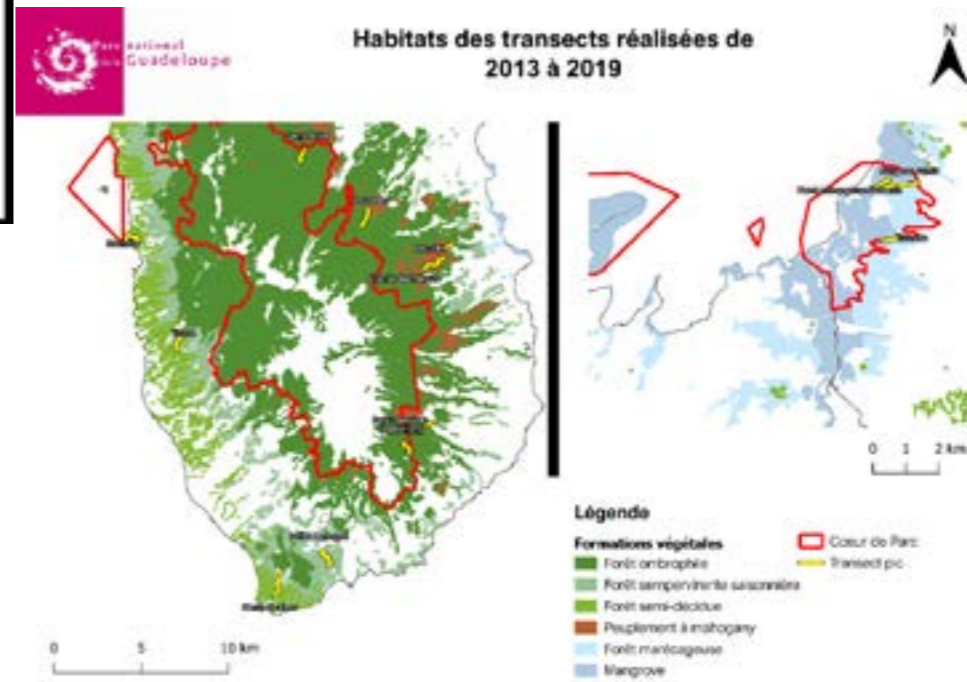
Ces placettes et le protocole associé constituent des « sites de référence » à l'interparc. Le suivi de ces espaces forestiers permet d'accumuler des données sur les forêts qui pourront ensuite être utilisées afin d'étudier les dynamiques de croissance de la forêt, en lien avec le changement climatique. Les huit placettes constituant le réseau permanent ont toutes été contrôlées une fois depuis leur mise en place en 2010 - 2011. A partir de 2017 il a été établi que deux placettes seraient contrôlées chaque année pour obtenir des mesures de croissance tous les 4 ans. Les mesures ont été conduites en 2018 sur les placettes de Bains jaunes et de la Digue, dans les zones les plus impactées par le passage de Maria. En 2019, les placettes du Carbet et de Moscou ont été relevées. Une analyse des données 2010-2019 a été conduite, pour présentation aux agents au début de la campagne de mars 2020.

La convention de partenariat qui lie le PNG, l'université des Antilles, l'ONF dans le cadre d'Ecofog sera renouvelée en 2020.

En parallèle, les chercheurs ayant formulé des demandes d'autorisations pour mener des études en cœur de parc national ont été encouragés à inventorier de façon privilégiée ces placettes. Cela concerne pour 2019 les compartiments suivants : lichens, insectes, myxomycètes.

Une présentation de ce dispositif a été faite lors du GT forêts des Parcs nationaux en novembre 2019 à Montpellier.

▼ Cartographie des transects du protocole " Pic de la Guadeloupe "



• Etude des abeilles Mélipones

Le projet Méligua qui visait à connaître l'écologie de cette abeille endémique de Guadeloupe n'a pas fait l'objet d'avancées significatives en 2019.

▼ Plaque d'identification des arbres lors du protocole " placettes forestières "
Crédit : X. KIESER



15

• **Fourmi manioc :**

Le protocole de suivi « Fourmi Manioc » répond à l'enjeu de surveillance des fougères arborescentes (*Cyathea sp.*), espèces d'intérêt patrimonial et paysager.

En 2019, les sites de la Maison de la forêt (25 fév.) et la trace des Ruisseaux (4 avril) ont fait l'objet du protocole, en lien avec le Pole forestier, et un agent du Pôle marin expérimenté sur ce suivi.

L'histogramme ci-dessous montre la densité de fougères arborescentes (échantillonnage tous les 50m, sur un rayon de 10m) sur les deux sites : la densité de *Cyathea sp.* ne semble pas varier dans le temps pour les deux traces considérées.

L'analyse des données montre que l'importance des attaques varie en fonction des années pour les deux traces.

Toutes deux observent cependant une tendance à la stabilisation, depuis 2014.

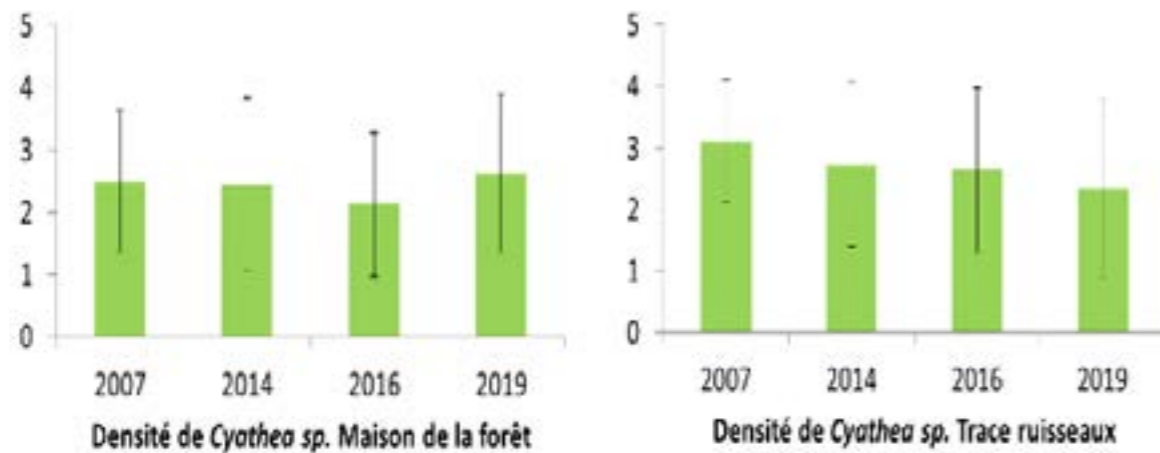
Ces résultats suggèrent que malgré le niveau d'attaque constaté en 2007, les fougères arborescentes de ces sites semblent bien « résister » aux fourmis manioc.

Il faut cependant souligner que les biais et limites de ce protocole vont conduire à un réexamen de sa mise en œuvre d'ici la campagne prévue en 2021.

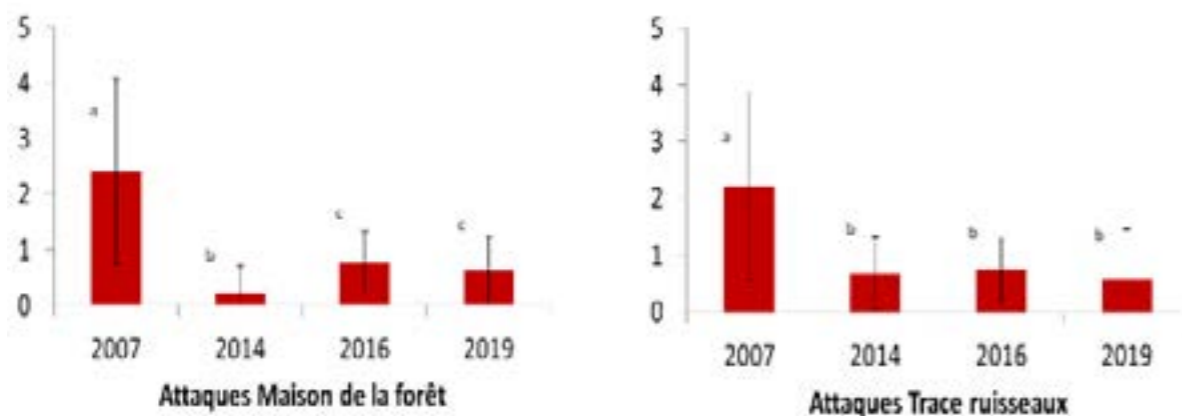


▲ Fourmi manioc
Crédits : Franck Mazéas

Diagramme de la densité de fougères arborescentes sur deux transects.



Représentation graphique des moyennes annuelles d'attaques. Les barres d'erreurs représentent les écarts types. Les années partageant la même lettre ne montrent pas de différences statistiquement significatives.



1.2 Diffuser des connaissances sur les territoires de la Guadeloupe

Le partage des données et leur valorisation est une obligation pour les organismes publics. Elle permet de surcroît une meilleure connaissance du territoire. Dans ce cadre, le Parc national de la Guadeloupe s'attache à valoriser les données scientifiques produites sur le terrain et les rendre accessibles au plus grand nombre par le biais de la vulgarisation.

Via l'outil régional Système d'Information Nature et Paysages (SINP) KaruNati, le Parc national met à disposition du grand public au format SINP l'ensemble des données issues de sa base observations occasionnelles pour l'année 2019. Un important jeu de données sur l'avifaune correspondant aux données de suivi temporel des oiseaux communs (STOC) a été intégré à la plateforme en 2019 (31 824 données). La plateforme est par ailleurs en cours de migration vers une version 2 portée par la DEAL et le Parc national de la Réunion.

Le Parc national a également utilisé son site internet afin de valoriser et vulgariser les études réalisées sur son territoire, à destination du grand public. Ceux-ci, ont pour objectif de valoriser les protocoles et les actions entreprises par le PNG, et en faveur du patrimoine naturel, culturel et historique de la Guadeloupe.

Quelques articles de vulgarisation :

- « *Les Espèces exotiques envahissantes* »

Un article a été rédigé afin de valoriser les campagnes d'éradication des mammifères sur les îlets. A ce titre, ont été rappelés les espèces invasives ciblées lors de ces interventions, et les enjeux liés à ces espèces.

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-connaissances/les-missions-scientifiques/lactualite-scientifique/especes-exotiques-envahissantes>

- « *Étude sur les Termites des îles de la Guadeloupe : Vin vvwè Poul-bwa* »

Cet article présente l'inventaire réalisé par un chercheur du CNRS (Centre National pour la Recherche Scientifique) sur tout le territoire de la Guadeloupe, dans les milieux bâtis, mais aussi les espaces naturels, donc les espaces du Parc national.

Après un rappel sur la biologie de l'espèce, les principaux résultats ont été énoncés. Ils ont permis de mettre en évidence 13 espèces sur le territoire, ainsi qu'un nouveau genre. La forêt xérophile, (sèche), présente la plus grande diversité d'espèces sur son territoire (9espèces /13).

Les auteurs espèrent par leur étude, amener d'autres chercheurs à s'intéresser à ces espèces sur notre territoire.

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-connaissances/les-missions-scientifiques/lactualite-scientifique/etude-sur-les-termites-des-iles>

Indicateurs 1-1/2	Cible 2019	Réalisé en 2019
Nombre d'espèces PNA suivies	1/2	1/2
Nombre de jeu de données transmis au SINP	5	7

Principales espèces de termites échantillonnées
Crédits : B. BORTHURY / CNRS



1.3 Encourager la recherche scientifique

• ETUDE DES MICROPLASTIQUES DANS LES FECÈS DE LAMBI :

Dans le cadre des recherches sur la contamination des écosystèmes côtiers des Antilles par les microplastiques, Claude Bouchon, Professeur honoraire en Biologie marine à l'Université des Antilles cherche à développer, avec le Parc national de la Guadeloupe et le professeur Dalila Aldana du CINVESTAV (Centro de Investigación y de Estudios Avanzados, Merida, Mexique) un programme ayant pour but de déterminer si le lambi (*Strombus gigas*) pouvait servir de biomarqueur de ce type de pollution dans la région Caraïbe. Cette étude est menée conjointement en Floride, au Mexique, à la Barbade et en Guadeloupe.

Dans ce contexte, une expérimentation préalable a été réalisée dont le but est de déterminer si les lambis en Guadeloupe consomment et sont contaminés par les microplastiques. 3 journées d'un agent du Parc national ont été dédiées à cette manipulation.

Description de l'expérimentation :

1ère phase en 2018 : 6 lambis (*Strombus gigas*) ont été récupérés de taille approximative de 20 cm dans l'herbier de phanérogame au nord de l'îlet à Fajou en cœur de parc national. Ceux-ci sont déposés dans des bacs de 50 litres d'eau de mer. Les fèces émises par ces lambis sont récupérées au fond des bacs au fur et à mesure de leur émission à fin d'analyse ultérieure de leur contamination (et donc de celle des lambis) par les microplastiques. Puis, à la fin de cette période de 4h, les lambis ont été remis dans leur herbier.

▼ Différentes étapes de l'expérimentation
Crédits : S. MEGE / PNG

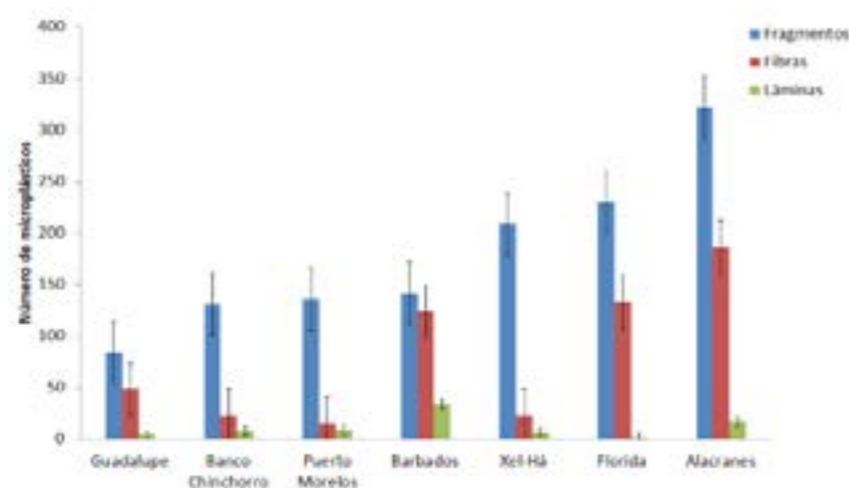


2ème phase en 2019 : identique à la 1ère phase. Cependant, à la fin de la période de 4h, les lambis ont été déplacés dans un enclos installé dans un herbier à fonds sableux proche de la mangrove pendant une semaine. Les fèces émises ont été de nouveau récupérées puis les lambis ont été remis dans leur herbier d'origine à l'îlet Fajou.

Le but de cette manipulation est de déterminer si les lambis en Guadeloupe consomment et sont contaminés par les microplastiques et de mettre en évidence les fonds sableux les plus impactés par les microplastiques.

Résultats de la première phase : Les lambis étudiés en Guadeloupe ont le taux le plus faible de microplastiques sous forme de fragments dans les fèces de toutes les zones étudiées (cf tableau ci-dessous).

Les données récoltées de la deuxième phase seront traitées au cours de l'année 2020.



▲ Nombre de microplastiques pour les différents sites.

PROJET VALAB (VALORISATION ÉCOSYSTÉMIQUE INTÉGRÉE DE L'AGROBIODIVERSITÉ EN FORÊT DE GUADELOUPE)

Depuis 2017, le projet VALAB a pour chef de file le Syndicat des Producteurs de Vanille de la Guadeloupe (SYAPRO-VAG) qui conduit un consortium composé de 12 autres partenaires tels que l'INRA, le lycée agricole, la Chambre d'agriculture, Rézo 129, le GDA Ecobio, le James Hutton Institute, l'association ARECA.

Son objectif était de montrer que, localement, les ressources existent pour concevoir et conduire un projet de recherche autour des conditions de mise en culture du sous-bois tout en maintenant la résilience de ces milieux. Il est arrivé à échéance le 31 décembre 2019.

Il s'agissait :

- d'effectuer un diagnostic des activités menées dans les sous-bois de Guadeloupe ;
- de renforcer les partenariats autour du projet VALAB ;
- d'élaborer un projet inclusif et collaboratif pour une valorisation bio-économique et écologique de l'agro-biodiversité ses sous-bois de Guadeloupe.

Le résultat marquant est qu'en changeant les configurations d'acteurs sur le territoire, des solutions innovantes peuvent être trouvées pour répondre pragmatiquement aux questions des agriculteurs souhaitant s'installer ou améliorer leur productivités sans nuire au couvert forestier.

En concertation avec le réseau MaB France (et notamment le groupe de travail transition agroécologique de l'agriculture dans les Réserves de Biosphère), le PNG s'investira dans la suite dont la forme reste à négocier localement.

Le projet permet de changer la perception qu'ont les agriculteurs de l'EPPNG qui se positionne ainsi aux côtés des professionnels, sans résonance institutionnelle, tout en participant à la construction des questionnements et à la production de résultats sur la résilience de milieux qui fondent le territoire « parc » et qui seront à l'avenir soumis à une forte pression, agricole notamment.

ETUDE " SYCIDIUM SENTINELLE " :

Le Parc national est membre du comité de pilotage de l'étude « *Sicydium* sentinelle » menée par un consortium composé de l'ENTPE- Ecole de l'aménagement durable des territoires, l'OFB, Marion Labeille, EcoInEau, Office de l'eau Guadeloupe, Office de l'eau Martinique, INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques).

Réunion de restitution du projet VALAB
Crédits : M. VANIER / PNG

Cette étude a pour but d'améliorer la connaissance sur le cycle de vie de *Sicydium sp.* (sédentarité et cycle reproducteur), le colle roche de nos rivières, et sur son comportement dans le milieu afin de voir si cette espèce peut servir d'espèce sentinelle pour évaluer la qualité chimique et écologique des masses d'eau dans les Antilles Françaises.

PROJET PROTÉGER ET GUAD3 E : Voir Rubrique 2.2. Restauration.

APPELS À PROJETS DE RECHERCHE

En 2019, un appel à projets, courant sur 18 mois, a été lancé en août, sur les thèmes identifiés lors de l'atelier de juin 2019, dans le cadre du bilan de la politique scientifique. Neuf projets ont été soumis, et cinq projets ont été retenus, pour un montant total de 40 000 €, répartis sur 2019 et 2020:

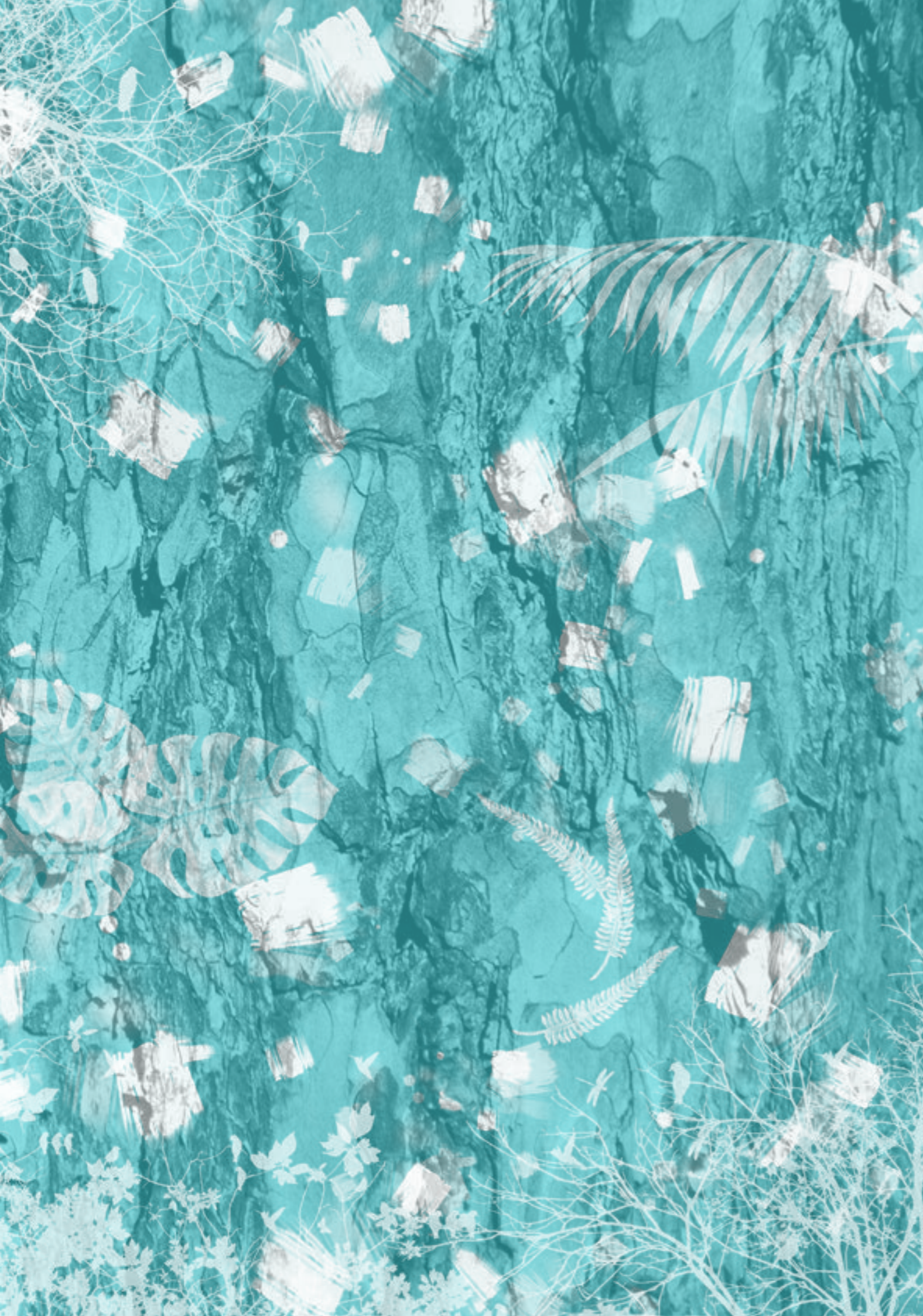
- utilisation de la technique RADAR pour détecter le pè-trel diabolin, réputé disparu de l'île ;
- détection par enregistreurs de l'Organiste louis-d'or, oiseau supposé en déclin ;
- étude sur le Typha en forêt marécageuse ;
- prospection de mollusques terrestres en Basse-terre ;
- prospection d'espèces rares et menacées de la flore terrestre.

Parmi les projets retenus 3 ont été déposés par des associations, 2 par des chercheurs ou organismes de recherche (université, muséum), aucun par des structures privées ni par des collectivités.

Sur les 9 projets soumis au total, 5 émanaient d'associations, 3 d'organismes de recherche publics, un par un scientifique indépendant.

Indicateurs 1-3	Objectif 2019	Réalisé en 2019
Nombre de partenariats actifs (autorisations de recherche + conventions) qui s'inscrivent dans une démarche de mise en réseau	10	1





La création d'un Parc national est animée par la volonté de protection et de conservation des espaces naturels. Ainsi, les missions de police, mais aussi de restauration occupent une part importante de l'activité de l'Etablissement.

2.

PROTÉGER

- P.22** Surveiller le territoire et ses usages.
- P.24** Gérer et restaurer le patrimoine naturel.

Radeau à sternes
Crédits : M. VANIER / PNG



2.1 Surveiller le territoire et ses usages

Les agents du Parc national effectuent toute l'année des missions de sensibilisation. Cependant, les sanctions restent un outil indispensable afin de faire respecter la réglementation. Les principaux contrevenants sont appréhendés en mer mais les pêches à l'aide de produits chimiques et la chasse en coeur de parc national restent de grandes menaces pour le milieu terrestre.

SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRES

L'effort de surveillance et d'information sur la réglementation s'est exercé dans le cadre du plan de contrôle départemental approuvé par la MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau). Il s'est porté notamment sur les sites de forte fréquentation du public (abords des aires de pique-nique) aux périodes les plus sensibles et en particulier les weekends, qui représentent 38j/h. Lors des tournées de police dédiées à la chasse, les zones les plus connues en matière de braconnage ont été ciblées : Matouba à Saint-Claude, Tête canal à Trois-Rivières, Bunel à Capesterre, Saint-Léon à Pointe-Noire ainsi que d'autres lieux sur les communes de Goyave, de Gourbeyre et de Vieux-Habitants.

Le total de plus de 300 opérations de contrôle et du millier d'actions de prévention et d'information représente 657 j/h et se répartit comme suit :

- 67 j/h pour la police de la chasse ;
- 594 j/h pour le contrôle des espaces protégés.

Au total 8 procédures judiciaires ont été établies relevant 9 infractions :

- 5 procès-verbaux d'avertissement dont 4 pour circulation non autorisée d'animaux au coeur d'un Parc national (chien) et 1 pour détention non autorisée de végétaux provenant du coeur d'un Parc national
- 1 timbre-amende pour circulation non autorisée d'animaux au coeur d'un Parc national.
- 1 procès-verbal de constatation pour chasse interdite au coeur d'un Parc national.

En effet, le jour de l'ouverture de la chasse, les agents du Parc national ont ainsi surpris trois chasseurs en coeur de parc national, dont un accompagné d'un chien.

Suite à la procédure, le procureur a simplement procédé à un rappel à la loi à l'encontre des trois contrevenants interpellés.

La vérification du marquage des limites du Parc, nécessaire afin d'assurer une bonne identification de celles-ci a mobilisé 30 j/h dans l'équipe des gardes-moniteurs

SURVEILLANCE DES ESPACES MARITIMES

Le Plan de contrôle a mobilisé 127 journées-homme en 2019 auxquelles il faut ajouter 160 journées-homme d'administration de l'activité de surveillance (réunions de coordination, suivi etc.). Soit un total de 287 journées-hommes (équivalent à plus de 11 semaines par agent commissionné et assermenté dans le pôle, soit plus de 25 % du temps travaillé) qui ont donné lieu à 3 procès verbaux de constatation pour 6 infractions.

• Surveillance

Pour les espaces maritimes du PNG, 23 procédures judiciaires ont été établies en 2019 pour un nombre de sorties police de 113 : 7 PV d'infraction, 4 Timbres amende et 12 PV d'avertissement
12 casiers non marqués ont été détruits.

Les infractions constatées concernent majoritairement la pêche en zone interdite, la pêche avec engin interdit, le dérangement d'animaux, les impacts sur la végétation, les VNM et la vitesse excessive dans la bande des 300 m.

Les zones les plus concernées sont Fajou, Carénage et Pigeon.

Dans le cadre du plan de contrôle régional des pêches maritimes et de l'environnement marin, les objectifs sur le volet pêche assignés par la Direction de la Mer, à savoir 5 contrôles de professionnels et 20 contrôles de plaisanciers ont été en partie atteints : 14 pêcheurs professionnels contrôlés et 12 plaisanciers contrôlés.

Pour le volet environnement du plan de contrôle les agents ont réalisé 64 contrôles des activités professionnels (objectif 20) et 76 contrôles des activités de loisir (objectif 20).

Dans le cadre d'une tournée de la gendarmerie, un pêcheur a été surpris en flagrant délit de pêche illégale à Fajou. Les gendarmes ont contacté les agents qui ont pu faire expertiser une des tortues piégées avant de la relâcher. Le PNG a porté plainte et s'est constitué partie civile.

Le contrevenant a été condamné le 30/10/2019 à :

- 2 mois d'emprisonnement
- confiscation des 2 filets
- saisie et confiscation du navire
- 100 euros d'amende.

La diminution du nombre de procédures par rapport aux années précédentes s'explique par la baisse du nombre d'Inspecteur de l'Environnement au sein du pôle. Ces derniers, suite à des mutations, ont été remplacés par des contractuels non commissionnés. Il manque 3 Inspecteurs de l'Environnement au Pôle Milieux Marins.

• Autorisations ou renouvellement activités commerciales

2 nouvelles autorisations d'activités commerciales dans le GCSM et 2 renouvellements (1 GCSM et 1 Pigeon) ont été délivrées à des prestataires après audit et formation par les agents du pôle.

SURVEILLANCE DE L'AIRE D'ADHESION

En aire d'adhésion, les enjeux prioritaires sont :

- les zones humides (remblais principalement)
- La continuité écologique (contrôle des débits réservés) ;
- les déchets ;
- la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels.

A ce titre 3 procédures judiciaires ont été établies :

- 1 PV de constatation pour abandon de déchets à Vieux Habitants (à proximité immédiate du coeur terrestre) ;
- 1 PV de constatation pour travaux dans une zone interdite au PPRN (Plan Prévention des Risques Naturels) aux Abymes (à proximité immédiate du coeur littoral) ;
- une procédure administrative pour occupation illégale et travaux non autorisés sur le domaine public du conservatoire du littoral (même endroit) ;
- 1 PV de constatation pour travaux non autorisés, activité agricole et divagation d'animaux domestique à Sainte Rose (en coeur littoral).



▲ Surveillance du territoire.
Crédit : M. VANIER / PNG

Indicateurs 2-1	Objectif 2019	Réalisé en 2019
Nombre d'avertissements formalisés	24	24
Nombre d'opérations de police mises en oeuvre dans le cadre du plan de contrôle	350	463
Nombre d'actions de sensibilisation des usagers et des collectivités sur l'enjeu d'assainissement	1	0



◀ Entretien des limites de Parc national
Crédit : N. LIAGRE / PNG

2.2 Gérer et restaurer le patrimoine naturel

Le Parc national met en place des mesures visant à protéger les espaces et les espèces, mais aussi le patrimoine culturel et paysager du territoire.

Lorsque ces missions de protection ont échoué, la restauration des milieux reste la seule solution pour en rétablir l'intégrité. Souvent coûteuses (temps agent et monétaire), ces mesures de gestion permettent de conserver un bon état écologique des espaces qui le composent.



▲ Plantation de Mangle médaille à Golconde
Crédit : M. VANIER / PNG

MILIEUX FORESTIERS

• Golconde

Le projet de restauration de la forêt marécageuse entrepris à Golconde (commune des Abymes) a permis depuis 2016 la production de 6000 pots pour 4000 plants viables ainsi que la plantation de 1300 plants sur 5000 m² (majoritairement des *Pterocarpus officinalis*, ainsi que des *Annona glabra*). En 2019, le chantier a mobilisé plus de 14.300,00 euros (achat de matériel et de journées de main d'œuvre – 22 journées de 4 personnes, soit 88 journées-hommes) et 30 journées-hommes d'agent PNG. La production 2019 est de 2000 plantules en pot et 800 arbustes plantés.

Un protocole de suivi de la mortalité et de la croissance des plants issus de la pépinière a été élaboré en concertation avec l'Université des Antilles.

Il devrait être mis en application large en 2020.

Ce projet, qui est un réel support pédagogique, a bénéficié de l'appui du collègue Aurélie Lambourde. Le PNG a participé financièrement à l'activité pédagogique à travers une subvention de 1.000,00 euros. Il a également été mis à l'honneur lors des vœux du président et du directeur du PNG aux personnels. Chaque agent était invité à planter un *Pterocarpus*. Le projet a également été présenté lors de la journée dédiée à la biodiversité du bassin atlantique au Palais du Luxembourg, dans le cadre d'une session du Sénat, le 6 juin 2019. Enfin, la pépinière de Golconde a fourni des plants pour une action de replantation au sein de la ZHE (Zone humide éducative) de Morne-à-l'Eau, sur le site réhabilité de Gédéon.

• Epirev

Ce projet a été développé pour assurer la sauvegarde d'une espèce d'orchidée menacée. Après des reproductions en pépinière, de façon contrôlée, des individus ont été replantés dans le milieu naturel.

Les plantations prévues en 2019 sont reportées à 2020. Les agents du PNG ont continué à s'investir sur le suivi des plants de Providence.

• Providence

Ce site, situé en coeur de parc national est une ancienne pépinière. En raison de la présence de nombreuses plantes exogènes, la réhabilitation de cet espace est indispensable pour maintenir l'intégrité des milieux alentours.

Un travail de cartographie des Espèces exotiques envahissantes du site a été réalisé, en vue de planifier les travaux et financements associés.

• Jardin conservatoire de pois :

Cf. Rubrique 3.1 Accompagnement des acteurs.

MILIEUX AQUATIQUES

• Projet PROTÉGER :

Le projet « PROTÉGER » a pour objectif la promotion et le développement du génie végétal dans les rivières de Guadeloupe. Il vise à préserver la biodiversité des milieux aquatiques tout en protégeant la population et leurs biens des risques encourus lors des crues de rivière ou des événements cycloniques. Sa seconde phase (2019-2023) est pilotée par le Parc national de la Guadeloupe, en partenariat avec l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE1), et l'Université des Antilles (UA). Elle est financée par l'Union Européenne via son fonds européen de développement régional (FEDER), par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et par les 3 copilotes du projet sur fonds propres.

La première phase du projet conduite par le Parc national de la Guadeloupe de 2016 à 2018, visait à mettre en place une typologie des ripisylves de Guadeloupe et d'en extraire les espèces locales les plus adaptées au maintien des berges de cours d'eau. Les résultats de la première phase du projet ont permis de définir 12 types de ripisylves et de retenir 30 espèces à fort potentiel pour une utilisation en génie végétal.

L'objectif de la phase 2 du projet « PROTÉGER » (2019-2022) vise à une caractérisation plus précise des espèces sélectionnées lors de la phase 1 et à une définition des techniques d'ingénierie écologique utilisables sur les berges des cours d'eau de Guadeloupe.

A ces fins, une post-doctorante a été engagée en 2020 afin de mener la partie expérimentale du projet. La première expérimentation test a donné des résultats encourageants. Ainsi après mise en terre des boutures, la plupart des espèces ont émis des feuilles, mais seulement 11 ont émis des racines. Plusieurs autres expérimentations, ont également eu lieu dont les résultats seront connus en 2020. Les espèces n'ayant pas bouturé seront soumises à des tests de germination en 2020.



▲ Expérimentation du projet PROTÉGER à l'INRA
Crédit : M. VANIER / PNG

• Projet Guad3E :

Ce projet vise à la mise en place d'un programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes aquatiques en Guadeloupe. Financé par le Feder et l'AFB c'est un partenariat public/privé avec le laboratoire d'analyse génétique SPYGEN, dont l'objectif est de tester l'efficacité de la méthode d'inventaire « ADNe » sur nos milieux et sous nos latitudes tropicales.

Les campagnes de terrain « saison sèche » et « saison humide » ont été réalisées. Les données de la saison sèche ont été traitées (stage de Master 2), tandis que les données de la saison humide ont été réceptionnées en janvier 2020. Une présentation des premiers résultats basés sur les données de la campagne de carême a été présentée au Caribbean innovation science meeting, à Pointe à Pitre, 19-22 octobre 2019.

Les données de la saison sèche indiquent que la méthode d'inventaire par ADNe fonctionne bien sous les latitudes tropicales pour les compartiments poissons et crustacés. L'analyse statistique confirme que les méthodes d'inventaire par ADNe et par pêche électrique ont une bonne similarité. La méthode ADNe est également plus précise car elle détecte des espèces de poissons et crustacés marines qui remontent l'estuaire et des espèces juvéniles impossibles à différencier par les méthodes traditionnelles.

Ces résultats devront être confirmés avec l'analyse des données de la campagne de la saison des pluies. Le rapport final sera publié au second semestre 2020.

▼ Tri lors des campagnes GUAD 3E
Crédit : J. MARQUES/ PNG



Un stagiaire de Master 2, université Antilles a été prolongé en VSC en appui à la chargée de mission milieux aquatiques. Son rapport de stage et l'ensemble des documents de valorisation du projet sont disponibles sur <http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-actions/les-projets/projet-guad3e>.

MILIEUX MARINS

Une stagiaire de Master 2 « Gestion des Littoraux et des Mers » de l'Université Paul Valéry de Montpellier III a été hébergée au Parc national pendant 6 mois pour réaliser un mémoire de stage sur l'adaptation de la Méthode Merci-Cor (Méthode pour Éviter Réduire et Compenser les Impacts en zones CORalliennes) aux paramètres physico-chimiques de la mer des Caraïbes.

Dans la continuité de la méthode MERCIE (Méthode pour Éviter Réduire et Compenser les Impacts Ecologiques), la méthode MERCI-COR, a été créée à l'initiative de l'IFRECOR, l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens. Cette méthode est un outil d'aide à la décision pour les acteurs de l'aménagement côtier. Dans l'objectif de dimensionner les mesures compensatoires prévues suite à la mise en place d'un projet d'aménagement, la méthode propose des indicateurs de bon état écologique œuvrant à l'évaluation de l'impact du projet sur son environnement. Ces indicateurs sont répartis au sein de trois composantes : « Localisation du site et paysage », « Écologie de l'Habitat et Mésologie de l'habitat ». Ces indicateurs sont basés sur les paramètres physico-chimiques de l'Indo-Pacifique. L'évaluation de l'état d'un milieu dépendant de caractéristiques propres à chaque régions, les indicateurs d'origine ne peuvent pas s'appliquer aux diverses zones coralliennes du monde. MERCI-COR travaille sur un principe d'adaptation aux zones correspondantes, à savoir aux divers départements d'Outre-mer pour proposer une offre étendue sur le plan national, puis à terme international.

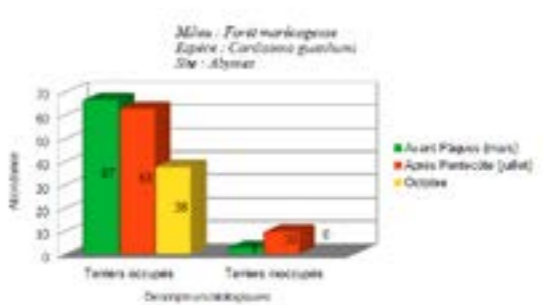
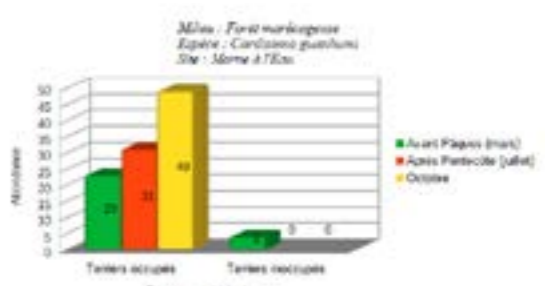
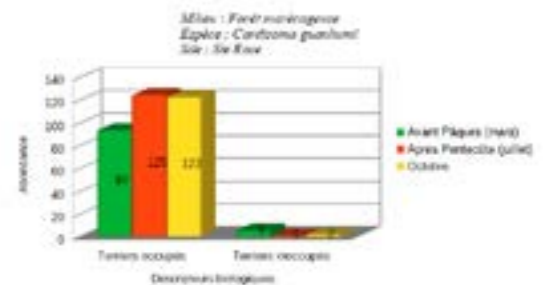
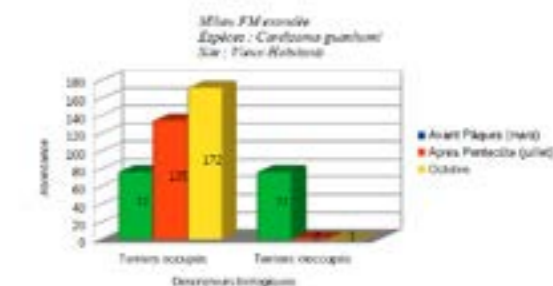
Un atelier a été organisé au siège de Parc national de la Guadeloupe pour tester la méthode décrite avec une vingtaine de participants d'horizons différents (associations, bureau d'étude, établissement public...).

MILIEUX SEMI TERRESTRES

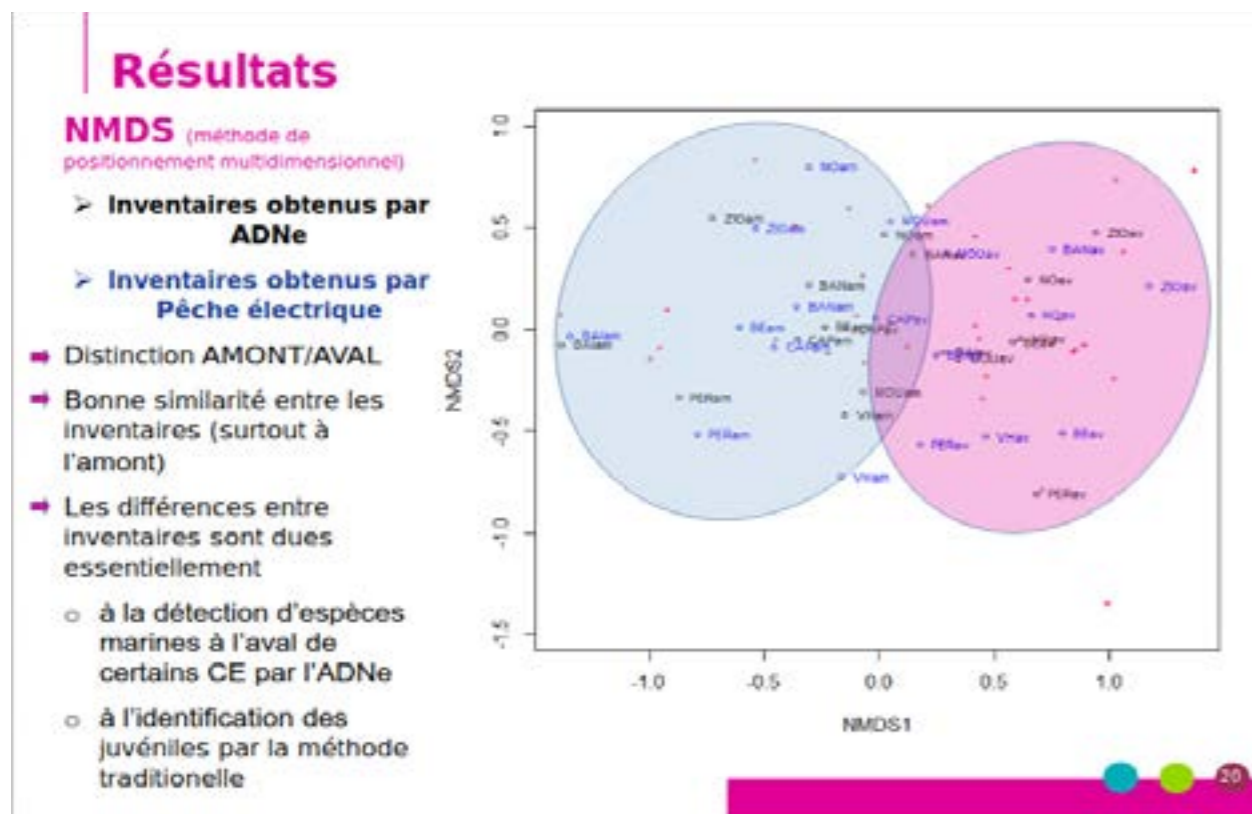
En 2017, le Parc national a proposé un projet de gestion visant à limiter la pression sur les populations de crabes (cf. le document « Stratégie et propositions de gestion des crabes en Guadeloupe » (Bourgeois et al., 2017).

En août 2019, l'arrêté portant réglementation de l'exercice de la pêche maritime de loisir en Guadeloupe et à Saint-Martin est entré en vigueur et tient compte de nos propositions de gestion sur la capture et la conservation pour le crabe de terre et le crabe à barbe.

Depuis 2017, un suivi a été initié pour estimer la densité et la dynamique des populations de *Cardisoma gandhumi* (crabe blanc) et *Ucides cordatus* (crabe à barbe) dans les différents habitats fréquentés par ces espèces sur les communes de Morne-à-l'Eau, les Abymes, Vieux-Habitants et Sainte-Rose en collaboration avec les Gardes du littoral et les Agents du Pôle Aire d'Adhésion. Trois relevés par an sont réalisés : le premier avant les fêtes de pâques : le deuxième deux semaines après les fêtes de Pâques pour connaître l'impact des prélèvements et enfin le dernier, trois mois plus tard pour évaluer la vitesse de recolonisation des terriers.



Pour 2019 on peut noter une pression de pêche en forêt maraîchère sur toutes les communes avant les fêtes de Pâques, sauf pour la commune des Abymes où la station est située en cœur de parc et sert de station de référence. Une recolonisation des peuplements 4 mois après les prélèvements intensifs des fêtes Pascales est visible pour les communes de Vieux-Habitants et Morne-à-l'Eau.



▲ Résultats pour les habitats "Prairie" des différentes communes suivies

Filtration des échantillons ADN lors du protocole
▼ Crédit: L. CLERAMBAUD



• ICE-DOM

Le parc national a participé à la rédaction du document pour agir « ICE-DOM », (Informations sur la Continuité Ecologique dans les DOM). Ce document est un outil de qualification de la continuité écologique sur les cours d'eau qui peut être retrouvé sur le portail technique de l'OFB.

<https://professionnels.ofb.fr/fr/doc-comprendre-agir/evaluer-franchissement-obstacles-poissons-macro-crustaces-dans-departements>

• Réglementation EEE

Le PNG a contribué à la rédaction des listes 1 et 2 pour l'élaboration des arrêtés ministériels relatifs à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes sur le territoire.

ÎLETS PIGEON :

Nous avons fait en 2019 un bilan en interne sur les îlets Pigeon. Il en ressort que la situation dans le cœur de Parc national des îlets Pigeon et dans le périmètre contigu est particulièrement complexe.

Pour le cœur de parc national, on constate des atteintes aux milieux aussi bien sur la partie terrestre que sur la partie marine. Certains jours les îlets sont sur-fréquentés générant un impact négatif sur le « Caractère » du PNG. Toutefois, la principale cause de dégradation des écosystèmes reste la mauvaise qualité des eaux côtières et littorales problématiques sur lesquelles l'établissement doit engager un dialogue avec la commune de Bouillante, qui n'a pas adhéré à la Charte de territoire.

Les principales problématiques sont les suivantes :

- Comment agir sur l'organisation et la gestion des activités humaines sur le littoral et en particulier sur la gestion des eaux usées pour assurer une meilleure protection de la biodiversité marine et terrestre et garantir la bonne qualité sanitaire des eaux de baignades ? (en concertation avec les acteurs compétents)

- Comment organiser et accompagner la fréquentation par les clubs, les structures de plongée, les prestataires et les visiteurs autonomes autour des îlets Pigeon afin de mieux préserver les milieux, éviter la surfréquentation et préserver la sécurité des visiteurs ?

Ces questions ont été débattues avec le CESC au cours de la réunion du 20 septembre 2019.

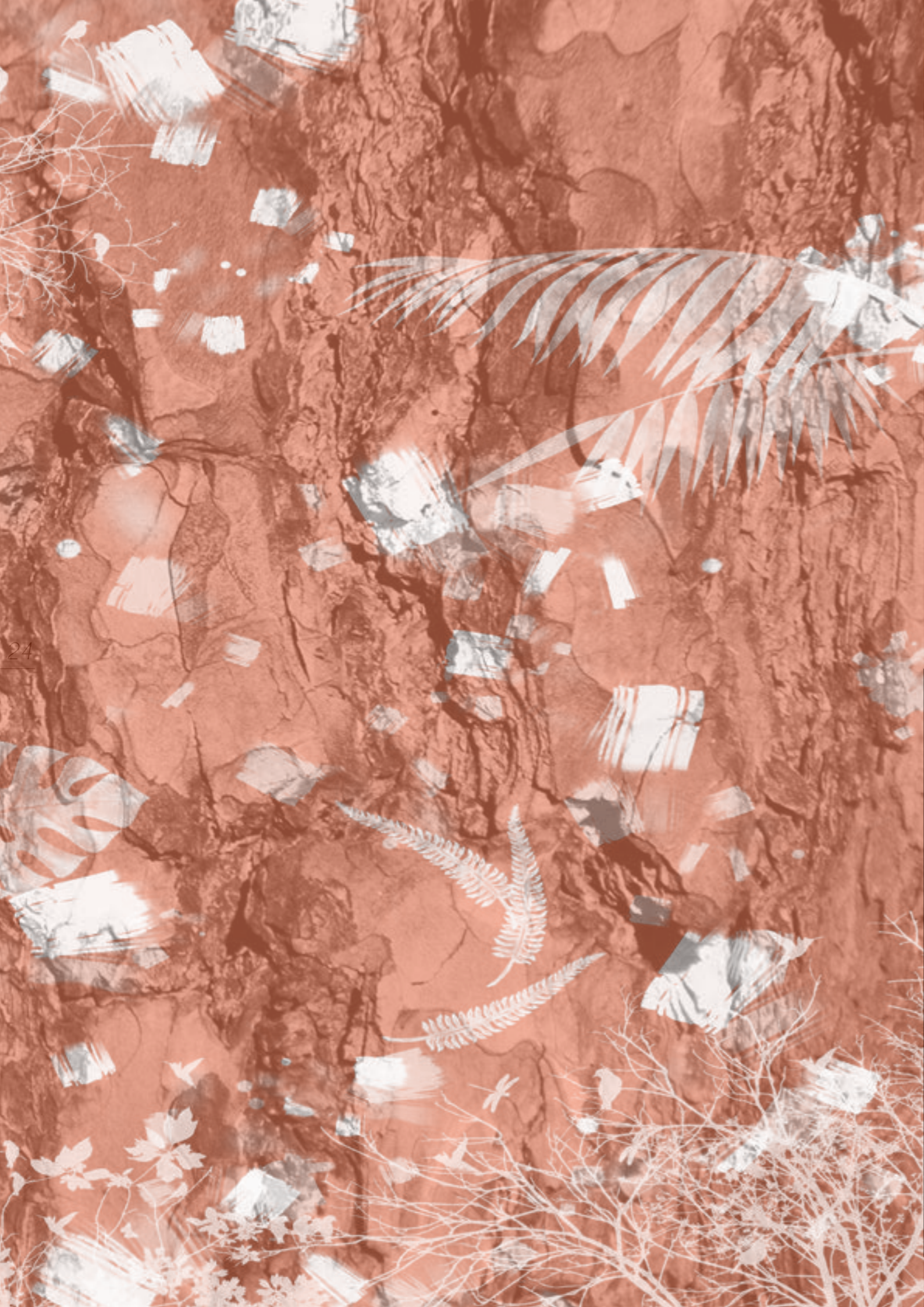
Les propositions des membres du CESC ont été les suivantes :

- Le CESC conseille une approche et une vision globale de la gestion du littoral bouillantais et pose la question en terme de gouvernance en associant la commune de Bouillante et la Communauté d'Agglomérations Grand Sud Caraïbes (CAGSC).
- Le CESC propose que le Conseil d'Administration définisse les conditions d'un partenariat possible entre le PNG et la commune de Bouillante dans le cadre de la charte ainsi que le cadre précis d'intervention de l'établissement PNG pour la gouvernance des îlets Pigeon avec la commune de Bouillante.

Le Conseil d'Administration a réaffirmé sa décision de ne pas contractualiser avec les communes non adhérentes. En conséquence, pour 2020 un nouveau cadre d'intervention est préparé sous la forme d'un projet « gestion de la fréquentation aux îlets Pigeon » piloté par le PNG. Un volontaire service civique sera recruté par l'établissement en 2020 afin de réfléchir à la problématique de la gestion de ce site.

Indicateurs 2-2/3	Objectif 2019	Réalisé en 2019
Nombre d'actions de gestion et de restauration écologique en faveur des milieux prioritaires (terrestre et marin)	4	2
Nombre d'éléments gérés et restaurés du patrimoine paysager et culturel	3	3





La continuité écologique est indispensable à la bonne préservation des coeurs de parc national. Ainsi, grâce à l'accompagnement des structures locales, les parcs nationaux permettent d'initier ou d'accompagner des actions indispensables au maintien de la biodiversité sur le territoire.

3.

Accompagner

- P.32** Accompagner des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles.
- P.32** Accompagner des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois.
- P.33** Accompagner des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature.
- P.33** Accompagner des acteurs sur la chasse et la pêche de loisir.
- P.34** Accompagner des acteurs sur l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme.
- P.34** Accompagner des acteurs dans la valorisation des patrimoines culturels, des savoirs-faire artisanaux, et dans le soutien de l'activité économique.
- P.35** Accompagner des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin.
- P.35** Accompagner des acteurs dans la transtion énergétique et le changement climatique.

3.1 Accompagner des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

• FILIÈRE POIS :

Dans le cadre de la convention d'application de la charte qui formalise le partenariat entre le PNG et la commune de l'Anse-Bertrand, la filière pois bénéficie de l'accompagnement de l'EPPNG en particulier au travers de deux outils centraux, d'abord la journée des pois initiée depuis 2016, puis le jardin conservatoire des semences, mis en œuvre sur les terres d'un exploitant acteur de la filière.

La dynamique territoriale engagée depuis 2016 autour des pois a connu en 2019 une évolution significative. Les semences mises en terre en 2019 provenaient du jardin conservatoire de variétés et de semences initié en 2018. Celui-ci a permis de récolter 60 kg de semences permettant de mettre en production entre 50 et 100 ha de pois (en fonction de la variété et donc du poids d'une graine). Le PNG a mobilisé 6.150,00 euros pour participer financièrement à la mise en œuvre et à l'entretien de ce jardin conservatoire. Plus que la quantité produite, les pois constituent également un support pour la prise de conscience de la part des agriculteurs de la menace que constitue l'usage des herbicides.

En effet, l'investissement consenti par l'EPPNG auprès de ces acteurs permet d'intégrer un bassin agricole dominé par la canne à sucre, et grand utilisateur d'herbicides, dont les externalités pèsent sur la qualité des eaux du Grand Cul de Sac Marin ; et ce, tout en restant à une place qui est la sienne (agriculture familiale, productions vivrières). Le travail partenarial a d'ores et déjà permis aux agriculteurs de prendre conscience des menaces qui pèsent sur la santé du territoire du fait de l'usage des biocides. Cette menace pourrait avoir un effet direct sur leurs santés propres mais également sur la faune pollinisatrice (et en particulier sur les abeilles sauvages du genre *Megachile*).

Ce projet, a donc une dimension écologique, socio-économique, mais également culturelle en favorisant les variétés anciennes et oubliées de notre territoire et en permettant une production alternative à la canne à sucre en Nord Grande Terre.

• VALAB :

Cf Rubrique 1.3.

3.2 Accompagner des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois

Non prioritaire.



▲ Culture dans le jardin des pois
Crédit : C. VIRAPIN / PNG

3.3 Accompagner des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

« RANDO GUADELOUPE »

Le Parc national pilote ce projet partenarial de valorisation des sentiers de randonnée du département. Il a ainsi participé avec le réseau des parcs nationaux à la mise à jour du logiciel GéoTrek à hauteur de 2.700,00 euros. Sur le territoire guadeloupéen, une prestation de services passée auprès de l'association des accompagnateurs en moyenne montagne a permis de documenter et renseigner 28 traces supplémentaires déjà inscrites au PDIPR sur le site Rando Guadeloupe pour un coût de 8.100,00 euros.

FORMATION DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES EN MILIEU MARIN :

La désignation au sein du Pôle Milieux Marins d'un unique référent pour les prestataires touristiques en 2019, a eu pour conséquence de renforcer la connaissance des acteurs et de leurs pratiques par les agents du Parc et d'initier une nouvelle forme de partenariat et d'échange mais également en retour une meilleure connaissance du Parc par les acteurs du tourisme. Le diagnostic et l'expertise des pratiques, des comportements mais aussi des manques et des difficultés rencontrées par cette profession ont renforcé la proximité prestataires-PNG et permis de construire des actions pour améliorer les pratiques ou pour valoriser les bonnes initiatives à travers la marque *Esprit parc national* : actions d'accompagnement, de formation ou de valorisation.

Ont été organisées en 2019 :

- 2 sessions de formation d'une durée de 3 jours pour 23 prestataires touristiques en CSV (Côte sous le Vent) sur les bons comportements à avoir dans un espace protégé.
- 3 sessions de formation d'une journée pour les 36 prestataires touristiques en CSV et GCSM (Grand Cul-de-Sac Marin) sur le thème de l'histoire de la Guadeloupe.

Le pôle milieux marins est ainsi intervenu :

- Une demie journée dans le cadre de la formation BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et du Sport) option plongée subaquatique sur le PNG pour 9 stagiaires
- Deux demies journées pour 2 sessions de formation du Brevet d'Aptitude à la Conduite de Petit Navire (BACPN) pour 27 stagiaires
- Une demie journée dans le cadre du recyclage des moniteurs de plongée organisé par le CREPS pour 9 stagiaires

Au total 104 personnes ont suivi une sensibilisation - formation sur les thèmes suivants : histoire géologie, biologie, écologie, espèces et espaces protégés, protection et écotourisme.

La participation active a contribué à une bonne cohésion entre les participants et une dynamique constructive que nous avons constaté ensuite sur le terrain.

Le bilan est très positif et ces formations seront reconduites en 2021. Celles-ci, selon le retour des stagiaires ont permis de changer la vision qu'ils avaient du PNG avec une reconnaissance de son rôle de gestionnaire avant son rôle de "gendarme".

SCHÉMA D'INTERVENTION OPÉRATIONNEL DU GCSM

La phase opérationnelle du schéma repose en grande partie sur le partenariat entre le PNG et les communes. En complément des rencontres en 2018, nous avons poursuivi nos échanges sur le SIO avec les communes du GCSM et me projet de mouillages qui fait partie des actions à mettre en œuvre.

L'implication constructive des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), en Grande Terre principalement, contribue à enrichir les échanges mais augmente le temps de la concertation.

Les avenants à la Charte ou les nouvelles conventions ont été adaptés pour tenir compte du nouveau contexte de la Gouvernance et identifier quand cela était possible des actions du schéma d'intervention opérationnel.

TROPHEES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE

Le Parc national a comme chaque année récompensé un projet lors des trophées de la Réserve de Biosphère. Le lauréat 2019 est une association qui proposait un projet de fabrication de produits d'art à partir de matériaux naturels.

OTI DU NORD BASSE TERRE

Le PMM (Pôle Milieu Marin) participe aux travaux et réunions de l'Office du Tourisme Intercommunal du nord Basse Terre.



▲ Formation prestataires
Crédit : X. DELLOUE/PNG

3.4 Accompagner des acteurs sur la chasse et la pêche de loisir

Non prioritaire.

Le Parc national a fait des préconisations de réglementation sur la pêche au crabe qui entre dans le cadre du projet d'arrêté préfectoral relatif à la pêche de loisir.

3.5 Accompagner des acteurs sur l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme

ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

La convention de cofinancement au titre du FEDER étant signée, les travaux relatifs aux Atlas Communaux de Biodiversité ont été lancés au dernier trimestre 2019. Le territoire de la commune de Morne-à-l'Eau est le premier à bénéficier de ce dispositif qui constitue un des engagements de la collectivité au titre du label Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Ce sont 20 journées-homme et 11.600,00 euros qui ont déjà été engagés dans l'animation nécessaire à la co-construction de cet outil d'aide à la décision.

Plusieurs réunions ont déjà été engagées avec la commune afin de définir les principales actions à mener notamment les échanges avec les scolaires et la population.

Une démarche auprès du Rectorat a été entreprise par la collectivité de Morne-à-l'Eau pour connaître les conditions dans lesquelles associer les écoles de la commune au projet d'ABC. Ainsi, les enseignants du primaire et du collège sont invités à associer leurs classes et leurs élèves à la co-construction de cet outil d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire.

MISE EN VALEUR DE LA VALLÉE DES PLAINES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention d'application de la charte signée avec la commune de Pointe-Noire (fiche-action n°2), le PNG et la commune ont investi la question de la mise en valeur de la Vallée de Petite Plaine par l'écotourisme. Un stage de master II est venu renforcer l'équipe et s'est poursuivi par un CDD de 2,5 mois. C'est ainsi que de mars à décembre 2019, la section de commune a bénéficié d'une animation sur le sujet de sa mise en valeur par l'écotourisme. Sur cette période, 4 réunions publiques ainsi qu'une restitution en mairie auprès des représentants du conseil municipal ont été organisées afin de co-construire un « Diagnostic écotouristique de la vallée des Plaines ».



▲ Réunion de concertation avec les habitants de la vallée des Plaines.
Crédit : C. LESPONNE / PNG

3.6 Accompagner des acteurs dans la valorisation des patrimoines culturels des savoirs-faires artisanaux et dans le soutien de l'acti-

Cette opération s'est traduite par des résultats positifs :

- utilisation des bagues et des flotteurs par les marins pêcheurs
- respect de la réglementation des pêches
- opération de contrôle des pêches facilitée
- baisse des conflits entre les agents du Parc national et les marins pêcheurs.

Suite à ce constat, le PNG et le CRPMEM-IG ont décidé d'étendre l'opération à l'ensemble des marins pêcheurs des communes de l'Aire Maritime Adjacente du Parc national. L'année 2018 a été consacrée à l'établissement de la liste des 116 marins pêcheurs concernés des communes de Pointe Noire à Anse Bertrand et à la commande de 20 bouées et de 40 bagues par marin pêcheur en partenariat avec le CRPMEM-IG.

La matériel a été remis le 3 juillet 2019.

▼ Remise des bouées aux pêcheurs
Crédit : M. JEAN / PNG



LALIWONDAJ ET LES PROJETS RÉCURRENTS

Les deux dispositifs Laliwondaj' et Projets Récurrents ont bénéficié de 84.407,69 euros de dotation qui ont permis de financer 18 projets (16 sur Laliwondaj' + 2 sur les Récurrents). Les deux dispositifs interviennent en compléments de cofinancements et servent des acteurs du territoire (en majorité des associations) qui ne disposent pas (ou peu) d'ingénierie administrative et financière. Les projets cofinancés relèvent de l'éducation à l'environnement et au partage et à la transmission des connaissances.

Ces deux dispositifs ont été créés en 2010 et depuis cette date certains bénéficiaires reviennent avec récurrence. Un bilan qualitatif et quantitatif des effets et impacts des projets portés par des bénéficiaires devenus habitués est en cours de réalisation.

3.7 Accompagner des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin

En 2016, le Parc national de la Guadeloupe (PNG) et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Îles de Guadeloupe (CRPMEM-IG) ont mené une expérimentation visant à contribuer à l'identification des engins de pêches des marins pêcheurs professionnels sur la commune de Bouillante.

Pour développer le balisage réglementaire des engins de pêche et lutter contre la pêche illégale en facilitant les contrôles 20 flotteurs et 30 bagues ont été remis à chaque marin pêcheur de la commune de Bouillante.

3.8 Accompagner des acteurs sur la gestion (thématique transversale)

Non prioritaire.

3.9 Accompagner des acteurs dans la transition énergétique et les changements climatiques



▲ Stand PNG sur l'espace Guadeloupe au SITV.
Crédit : M. JEAN / PNG

MARQUE ESPRIT PARC NATIONAL

Pour la marque *Esprit parc national*, l'année 2019 a été celle de l'accueil de nouveaux candidats. Les 31 bénéficiaires pour 35 produits accueillis dès 2016 et avec lesquels les trois dernières années ont été consacrées au marketing de la Marque, ont été rejoints par 13 nouveaux bénéficiaires pour 16 nouveaux produits. La totalité de la procédure de pré-audits et d'audits a été réalisée avec les moyens propres de l'EPPNG et en particulier grâce à l'engagement des techniciens territoriaux aux côtés de la chargée de mission « Marque ».

L'accueil des nouveaux marqués et le renouvellement des conventions avec les premiers marqués ont été réalisés au cours d'une cérémonie le 10 décembre 2019. Cet événement a bénéficié d'une couverture presse importante (dont une pleine page dans le quotidien France Antilles).

Cela porte la famille des marqués en Guadeloupe à 44 bénéficiaires pour 51 produits. 2019 a également été l'année de l'accueil du premier restaurateur et donc la mise en œuvre du RUC Restauration.

En matière de promotion, la marque *Esprit parc national* a été représentée au Salon International du Tourisme et des Loisirs au Canada (SITV). 3 agents sont partis en mission pour représenter l'EPPNG et en particulier la marque *Esprit parc national*, grâce à un financement de l'AFB. A cette occasion, ils ont pu former les hôtesses du stand du Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe (CTIG) à la valorisation de la marque. Ils en ont profité pour tisser des liens avec trois parcs nationaux canadiens (Mont Orford, Mont Saint Bruno, Parc national d'Oka) et espèrent pouvoir concrétiser ce lien afin d'échanger sur les problématiques communes, notamment celles relatives à la gestion des espèces ou l'implication des socio-professionnels.



▲ Cérémonie de signature de nouveaux contrats pour les nouveaux marqués.
Crédit : M. JEAN / PNG



▲ Cérémonie de signature de nouveaux contrats pour les nouveaux marqués.
Crédit : M. JEAN / PNG

Indicateurs 3	Objectif 2019	Réalisé en 2019
Nombre d'actions d'accompagnement de projets agro écologiques	2	2
Nombre d'actions de sensibilisation des acteurs du tourisme durable.	5	1
Nombre d'ABC réalisés	2	0
% d'actions culturelles porté par le projet «Laliwondaj»	15	15
Nombre d'actions réalisées dans le cadre de la convention avec le CRPMEM	2	3
Nombre de contrats de partenariats signés pour la marque Esprit parc national	37 produits pour 33 bénéficiaires	51 produits pour 44 bénéficiaires

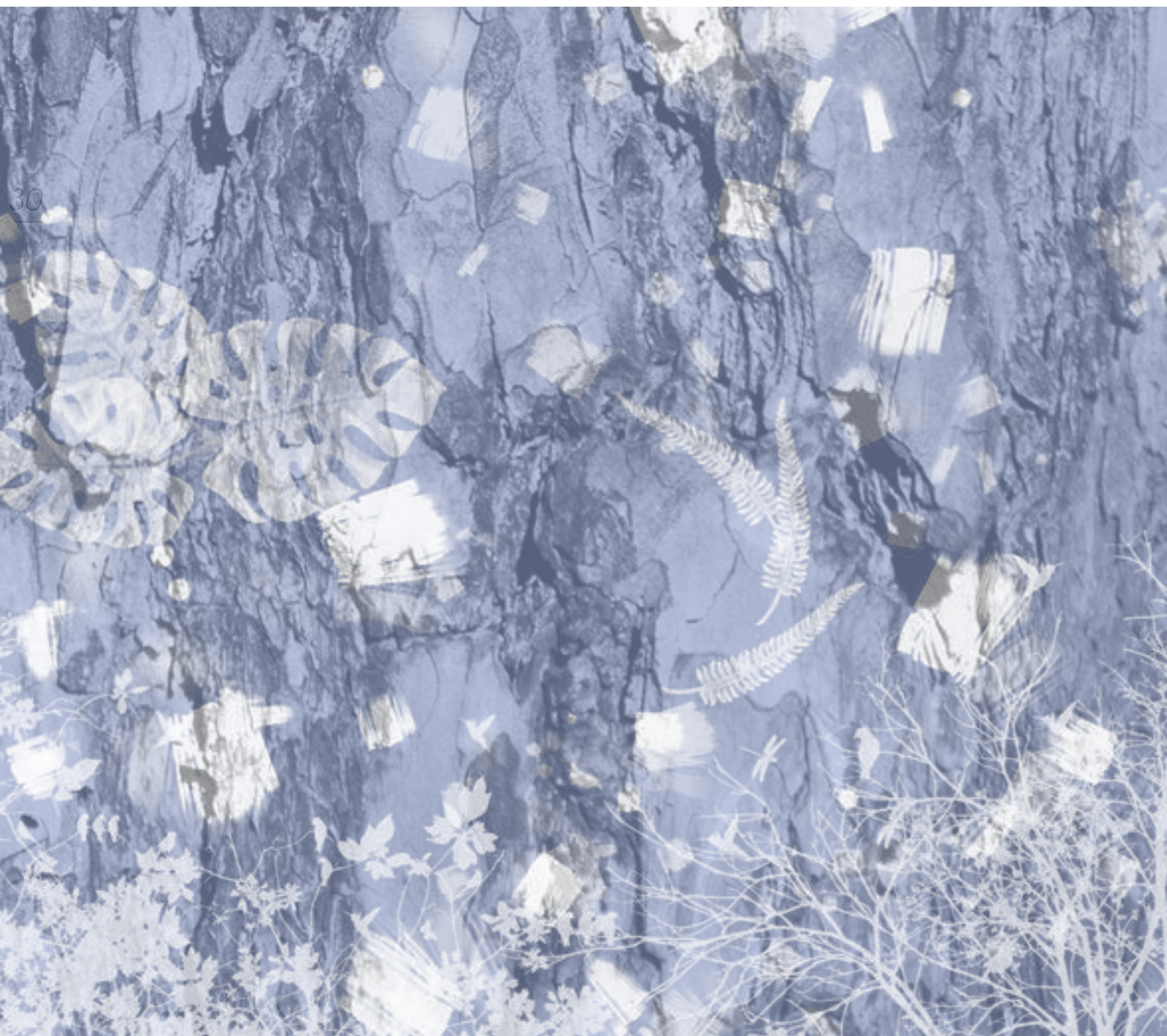


La sensibilisation est indispensable pour une bonne conservation des milieux. Elle permet une prise de conscience des populations et leur implication dans la protection de l'environnement.

4.

SENSIBILISER

- P.38** Sensibiliser et éduquer le public scolaire.
- P.39** Sensibiliser et éduquer le grand public.
- P.43** Réaliser et gérer les infrastructures d'accueil du public.
- P.46** Outils de communication de l'EPPN.



4.1 Sensibiliser et éduquer le public scolaire

En application de la convention cadre de partenariat relative à l'éducation au territoire et au développement durable, priorité a été donnée aux interventions des agents du parc national s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Cette année l'établissement aura participé pédagogiquement et parfois financièrement à la réalisation de 13 projets portant sur la biodiversité marine et terrestre et à une vingtaine d'interventions ponctuelles organisées majoritairement par l'équipe d'accueil et d'animation de la Maison de la Forêt.

Au total, cette année le Parc national de la Guadeloupe a accueilli 1300 élèves sur la participation à 11 projets pédagogiques (6 classes de primaire, 2 de collège, 1 de lycée et 2 promotions de master) et 10 sorties ponctuelles à la maison de la forêt. Cette diminution du nombre de projets suivis s'explique par le départ à la retraite de l'agent responsable de la pédagogie. Son remplacement n'ayant pas été immédiat, le programme académique « Papillons » a dû être suspendu lors en 2019.

Le Parc national a également participé à une formation universitaire des élèves du master ECOTROP de l'Université des Antilles sur le thème « Les parcs nationaux, législation et programme d'actions », ainsi qu'à une formation d'étudiants en Master 2 de Metz sur les protocoles marins.

Les agents du Parc national auront aussi sensibilisé environ 1400 élèves guadeloupéens à l'occasion de 6 grandes manifestations.

Comme chaque année depuis maintenant 5 ans, le Parc national de la Guadeloupe a participé au Festival du Street Art, en partenariat cette année avec la commune de Morne à l'Eau pour cette session.

Le siège du parc national a également fait l'objet de visites de deux classes lors des « Enfants du patrimoines » et des « journées de l'architecture » en rapport là aussi avec le réchauffement climatique et les bâtiments à énergie positive. D'autres manifestations dont la semaine de l'environnement, les journées mondiales des zones humides, le terra festival ont également permis de sensibiliser le public scolaire.



▲ Journées des Enfants du Patrimoine
Crédit : M. JEAN / PNG



▲ Animation scolaire sur le crabe
Crédit : D. BALTIDE / PNG

▼ Animation à Golconde pour la Journée Mondiale des Zones Humides
Crédit : M. JEAN / PNG



4.2 Sensibiliser et éduquer le grand public (hors scolaire)

ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE

Le Parc national participe chaque année à des animations sur le territoire, permettant de valoriser ses actions et surtout de sensibiliser le public à la nécessité de la préservation de la biodiversité.

Cette année, les agents de l'établissement ont été présents sur plusieurs manifestations :

- Village du Terra Festival au Lamentin
- Festival de la Goyave et du Coco à Goyave
- Fête du crabe à Morne à l'Eau
- Journées de l'environnement à Destrelland
- Fête de la nature à la maison de la forêt

▼ Scolaires à la Maison de la Forêt
Crédit : M. VANIER / PNG



▲ Journées de l'environnement à Destrelland
Crédit : M. VANIER / PNG

▼ Stand de la fête du Crabe à Morne à l'Eau
Crédit : S. MEGE / PNG



Indicateurs 4-1	Objectif 2019	Réalisé en 2019
Nombre de personnes (public scolaire) ayant bénéficié d'une action en face à face de sensibilisation de l'établissement public	2700	3500

NATURE ET CULTURE EN DÉCOUVERTE

En favorisant une découverte des patrimoines naturel et culturel, le programme d'animation du PNG, « Nature et Culture en Découverte » participe à la mission des Parcs nationaux de sensibiliser le tout public à son environnement et aux problématiques afférentes.

Financé par le Conseil Départemental et le Conseil Régional, ce programme a lieu toute l'année avec un temps fort de 5 semaines durant les grandes vacances. L'objectif est d'inciter le grand public à une découverte singulière et authentique grâce à :

- des animations proposées par l'équipe des agents d'accueil et d'animation sur les sites d'accueil du Parc. Ce sont des jeux, des animations-nature, des expositions et parfois aussi des activités faisant appel à des prestataires.
- des activités réalisées par des professionnels ou des personnes référencées dans leur domaine.

Ces activités ont lieu dans l'aire d'influence du PNG : en cœur de parc national et dans les communes ayant adhéré à la charte de territoire.

Au cours de cette année 2019, le PNG a proposé au public un ensemble d'animations thématiques en dehors de la période des grandes vacances. La plupart des sites d'accueil du parc ont été concernés (la Maison de la Forêt, le point accueil aux chutes du Carbet, et le Siège du Parc).

Exemple d'animations sur les sites :

- Journée de l'Eau au Carbet
- Journée de la Femme à la maison de la Forêt
- Journée des amérindiens au Carbet
- "Ommaj a Nèg Mawon" à Corossol

Le mois de novembre a vu la création d'une nouvelle animation intitulée : « mythes et croyances » autour de la dimension mystique de cette période qui entoure la Toussaint (environs 60 participants), sur le site du sentier d'interprétation de la maison de la forêt.

L'année s'est terminée par l'animation " Décembre en Guadeloupe ", mettant à l'honneur la tradition guadeloupéenne autour de la célébration des fêtes de Noël au pays. Le samedi 21 décembre, 300 personnes environ (touristes et locaux confondus) ont pu participer au village de Noël sur le site de la Maison de la forêt, s'adonnant à la dégustation, à la fabrication de mets traditionnels, mais également participant aux ateliers proposés et surtout dansant au rythme du « chanté Noël » traditionnel.



▲
Ouverture du Programme d'animation
Crédit : M. JEAN / PNG



▲
Animation village de clôture Goyave
Crédits : A. DURAND / PNG



▲
Présentation des produits Esprit parc national
Crédit : L. BRUMIER / PNG



▲
Prestation de Peinture sur corps
Crédit : A. DURAND / PNG



▲
Animation soins ayurvédiques
Crédit : A. DURAND / PNG



▼
Animation sur la fabrication d'huile de coco
Crédit : A. DURAND / PNG

JUILLET-AOÛT

Depuis 12 éditions, la programmation de « Nature et Culture en Découverte » est conçue autour de thématiques faisant le lien entre Nature et Culture.

« **Nati é Kilti ; éritaj an pawtaj** » thématique symboliquement forte, a été l'occasion de dresser un bilan sur cet héritage que chaque Guadeloupéen porte en son sein et se doit de diffuser, partager. Cette thématique s'inscrivait parfaitement dans celle de la transmission portée par l'anniversaire du Parc national. Un parallèle pouvait être ainsi fait entre l'héritage laissé depuis 30 ans par la génération ayant contribué à la naissance de l'établissement et l'héritage légué par nos ancêtres et qui nous définit en tant que Guadeloupéen, et constitue notre socio-diversité.

• Les animations : les chiffres-clés

• Animations Parc

Une dizaine de jeux pédagogiques ont été proposés, tous les jours, à la Maison de la Forêt, à la Maison du Parc à Vieux-Habitants ainsi qu'à l'accueil des Chutes du Carbet ; ils sont réalisés à la demande des visiteurs.

Parallèlement aux activités mises en œuvre par les agents d'accueil et d'animation du Parc, le programme « Nature et Culture en Découverte » comprend des activités réalisées par des prestataires.

Elles se déclinent en 3 types : les sorties naturalistes en milieu terrestre « Vert Nature », en milieu marin « Bleu Nature », et les activités culturelles « Culture ».

Ce sont des randonnées accompagnées (à pied, en kayak, terrestres ou aquatiques...), des ateliers artistiques et artisanaux (parfumerie, photographie, loisirs créatifs, land'art, poterie, mosaïques, bien-être...), des causeries, des expositions, des contes.

Les prestataires œuvrent en général dans la valorisation des patrimoines naturel et culturel. Nous travaillons avec eux en amont afin que l'activité qu'ils proposent soit la plus en adéquation possible avec le thème développé par la programmation.

Pour cette édition, sur 99 créneaux d'activités, 38 prestataires sont intervenus : 8 entreprises, 27 associations et 3 établissements publics.

Notons que l'ensemble des 16 communes de l'aire d'adhésion a accueilli ces activités.

Cette programmation a été ponctuée par 2 Villages « Découvertes », un à Sainte Rose et un à Goyave, et une soirée culturelle qui avaient respectivement pour but de proposer un ensemble d'animations dans un cadre convivial et d'accueillir plus de monde qu'à l'accoutumée et de toucher ainsi un plus large public.



▲ Animation tortues avec Tòti Jòn
Crédit : Tòti Jòn

Le public s'est montré peu nombreux sur le village d'ouverture à Sainte-Rose malgré la communication, probablement du fait que le village se déroulait un vendredi après midi. En revanche, sur le village de clôture dans la ville de Goyave, couplé à la fête communale, plus de 1000 personnes ont participé à la manifestation. Le public a été très satisfait du cadre et des animations qui leur ont été proposés et a jugé l'offre de qualité.

• **Fréquentation et satisfaction**
- Animations Parc

17 532 personnes ont fréquenté les sites d'accueil durant la période du programme, soit :

- 10 773 à l'aire d'accueil des Chutes du Carbet ;
- 6 589 à la Maison de la Forêt ;
- 105 à la Maison du Parc en Côte Sous-le-Vent
- 65 au siège.

Nous constatons une augmentation de 4 680 visiteurs (+27%) comparée à l'édition précédente.

La participation aux ateliers a également augmenté. La grande majorité des participants vient de l'archipel (80%).

- Animations Prestataires

Les activités « Prestataires » ont particulièrement été prisées cette année : elles ont été complètes assez rapidement.

1724 places réparties selon les catégories ci-jointes étaient disponibles :

- Culture : 807 ;
- Vert Nature : 865 ;
- Bleu Nature : 52.

En tout, 2528 personnes se sont inscrites sur liste principale et liste d'attente, soit un taux d'inscription de 147%.

Au final se sont 1696 personnes qui ont participé, soit un taux de remplissage de 98,55% (96,26 % en 2018).

Le coût global des animations des grandes vacances s'élève à 34 744 €, sans la communication, avec la répartition suivante par type d'activités :

- Culture 22 366 € ;
- Vert Nature 10 338 € ;
- Bleu Nature 2 040 €.

Ce qui revient à un coût global par participant de 20,18 €.

Par ailleurs, la satisfaction globale des participants interrogés est de 85 % en moyenne pour l'animation, en fonction du type d'activité.

BILAN FINANCIER

Intitulé	Montant
Achat de Prestations	58 258,58
Matériel et support d'animation	11 180,43
Publicité et information du public	26 069,04
Coût agent	100 000,00
Total	195 508,05

4.3 Réaliser et gérer
les infrastructures d'accueil
du public

Pour faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager des espaces classés en cœur de parc national, l'établissement assure l'entretien et l'aménagement d'infrastructures de découverte.

Les Guadeloupéens et les touristes fréquentent les cœurs terrestres et marins de Parc pour pratiquer des sports de nature comme la randonnée ou la plongée, découvrir la richesse des patrimoines naturels, culturels et paysagers. Les espaces naturels jouent également un rôle important dans le lien social, en particulier les aires de pique nique fortement appréciées par la population locale. Des moyens importants sont mis en place par le Parc national pour l'entretien et l'aménagement des différentes infrastructures de découverte, d'accueil des publics et de détente. Il s'agit de sensibiliser le public tout en ayant une maîtrise des impacts de cette fréquentation sur le patrimoine.

► Aire d'accueil de Petit Bras David
Crédit : J-P VANTIGHEM



EN BREF

19 248 personnes sensibilisées durant la période d'animation.

Un taux de remplissage des activités « prestataires » qui continue de s'améliorer.

Près de 50 % des prestations accessibles à des personnes en situation de handicap.

Un coût global d'animations de 34 744 €.

MILIEU TERRESTRE

• Entretien normal des sites et sentiers

L'équipe d'ouvriers compte 7 agents d'entretien du milieu naturel, dont 3 sont à temps incomplet (70%). Elle assure l'entretien quotidien des infrastructures d'accueil et de découverte. Cette équipe a été renforcée de 4 intérimaires pour faire face à l'augmentation de la charge de travail durant les grandes vacances. Ils ont été prolongés jusqu'à fin 2019, soit des contrats de 6 mois.

En raison d'un changement de chef de service du pôle cœur forestier, ainsi que du départ à la retraite du responsable des travaux (non remplacé à ce jour), les données de rapportage n'ont pas été suivies de la même manière que les années précédentes.

Toutefois, l'équipe d'ouvriers a continué la réalisation de ses missions d'entretien des traces et des sentiers de la manière suivante :

- le bassin des Bains Jaunes vidé et nettoyé toutes les semaines
- les aires de pique-nique de la route de la Traversée sont parcourues une fois par semaine en période de faible fréquentation et deux fois par semaine en période de forte fréquentation pour procéder au ramassage des déchets abandonnés par les usagers peu soucieux de l'environnement
- les traces enregistrant une très forte fréquentation (Soufrière, Chutes du Carbet...) sont parcourues en entretien une à trois fois par mois, les moins fréquentées une à deux fois par an (Trace des Étangs...).
- les ouvriers procèdent à l'entretien du siège toutes les deux semaines.



▲ Ramassage des déchets en cœur de parc national
Crédit : N. LIAGRE / PNG

Le Conseil départemental contribue au financement de l'entretien des sentiers inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. A ce titre, une subvention de 46 340€ a été accordée au Parc national au titre de l'année 2019. Une subvention exceptionnelle de 70 403 € du MTES a également été accordée afin d'effectuer les travaux de rénovations nécessaires après l'ouragan Maria.

Pour certains ouvrages sur sites identifiés, des travaux ont été réalisés durant l'année 2019 par des interventions en sous traitance :

- Plate forme d'observation du Carbet : 24 950€
- Rénovation des toitures sur l'aire de pique nique de Corossol : 69 537 €
- Rénovation du sentier de la 1ère chute du Carbet suite aux éboulements : 30 808 €
- Rénovation du sentier de Grosse Montagne : 19 766 €
- Remise en état du sentier de Grosse Corde Est : 19 766 €
- Remise en état du sentier de Grosse Corde Ouest : 23 869 €
- Remise en état du sentier de la trace de Quiock : 44 641€
- Morne Frébault : rénovation de l'abri : 13 000€
- Cascade aux Écrevisses : rénovation du sentier d'accès à l'aire de pique nique et des carbets : 79 150€



▲ Travaux de réhabilitation du sentier de Grosse Corde
Crédit F. BASTARAUD / PNG

Afin de faciliter la mise en place de marchés de travaux tout en respectant la commande publique, l'équipe du Pôle cœur forestier a réalisé et attribué un marché à bon de commande pour quatre lots renouvelables trois fois par tacite reconduction, soit jusqu'en 2023.

Cet important travail facilitera d'une part le déroulement des travaux en cœur de Parc et assurera d'autre part un travail régulier à trois entreprises du territoire.

Les lots ont été répartis comme suit :

- lot n°1 : aménagement et entretien des traces essentiellement, avec une garantie de 40 000€ minimum de commande à l'année.
- lot n°2 et lot n°4 construction, rénovation des carbets et maçonnerie
- lot n°3 entretien des espaces verts et sécurité

L'étude de la stratégie d'interprétation du Parc national de la Guadeloupe n'a pas été terminée en 2019 suite au retard du prestataire. Les résultats de celle ci seront livrés en mars 2020. L'objectif principal est la refonte totale de l'espace muséographique de la maison de la forêt ainsi que le sentier d'interprétation.

La gestion quotidienne des infrastructures se fait aussi avec des prestataires privés pour les déchets et le ramassage des chiens errants et/ou abandonnés.

Le dispositif d'enlèvement des déchets comprend :

- le ramassage des déchets sur les aires de pique nique par les ouvriers et apport au point de collecte à providence ;
- la collecte et le transport vers le site de traitement des déchets sont assurés par une entreprise pour un montant de 5 722,29€ ;
- le traitement pour un montant de 581€

La quantité de déchets n'a pas été comptabilisée cette année, elle reste cependant assez stable en regard de l'année précédente.

L'article L.331-10 du code de l'environnement indique que le directeur du Parc national exerce dans le cœur du Parc national la compétence attribuée au maire pour la police des chiens et chats errants prévue à l'article L. 211-22 du code rural. Dans le cadre de la convention avec la Fourrière de l'Alliance ce sont 5 animaux qui ont été ramassés en 2019 (soit 2 de moins par rapport à 2018) pour un coût de 7.100€. La convention a été renégociée pour les années à venir, et sera désormais d'un montant de 5000€ de 0 à 22 animaux ramassés.

• Fréquentation des principaux sentiers :

Les sentiers les plus fréquentés du Parc national restent les traces de la Soufrière, des chutes du Carbet et de la Cascade aux Écrevisses.

On note une augmentation de la fréquentation sur tous les sentiers, en cohérence avec l'augmentation de l'activité touristique du département. La fréquentation des traces secondaires, augmente particulièrement ce qui indique que le public est à la recherche de sites alternatifs, qui doivent être mis à leur disposition en cœur de parc national ou en aire d'adhésion.

Ainsi, dans cet objectif, la trace des Bains chauds du Matouba sera remise en état dans le courant de l'année 2020.

MILIEU MARIN

L'entretien du balisage maritime des cœurs marins, à l'exception des 3 grandes bouées de Fajou réalisé par les Phares et Balises, est fait en régie par les plongeurs du PMM. Les 21 bouées et les 24 espars sont entretenus et vérifiés annuellement : nettoyage et remplacement de la ligne de mouillage, changement de manilles.

Projet mouillages

Le projet des 150 mouillages dans l'espace maritime du PNG a pris un peu de retard par rapport aux prévisions initiales. Les travaux sont programmés pour fin 2020.

Ce report est dû au caractère innovant du projet mais également à son étendue sur le territoire.

Ainsi, pour tenir compte des procédures de demande d'autorisations et obtenir l'adhésion des communes au projet, l'équipe du PNG a consacré les 6 premiers mois de 2019 aux rencontres avec toutes les municipalités et les acteurs concernés afin de recueillir leurs remarques et leurs propositions.

Le projet initial a donc évolué à la marge en intégrant les propositions des Maires.

Nous avons réalisé une étude technique des sols sur les sites prévus pour les mouillages afin de rédiger un CCTP précis et espérer une réponse des entreprises de travaux sous marins la plus juste et efficace possible.

Tous les documents de consultations des entreprises ont été rédigés fin 2019 et lancés début 2020. Quand les procédures de consultation des entreprises et de choix du prestataire seront terminées, la phase de demande d'autorisation auprès de la Direction de la mer et de la Déal pourra être amorcée.



▲ Mouillage des îlets Pigeon
Crédit: M. JEAN / PNG

4.4 Outils de communication de l'EPPN

SUPPORTS VISUELS ET AUDIOVISUELS

• Livret oiseaux marins :

En 2017, la Parc national de la Guadeloupe a initié une collection d'ouvrages « An nou vwè » sur la découverte de la faune. Le premier livret à voir le jour était celui sur les Ardéidés, financé par le Grand Port Maritime. En 2019, le livret « oiseaux marins » a été finalisé, d'autres livrets sont à venir les années suivantes.

• Projet visites virtuelles

Le projet de visites virtuelles de la Soufrière et du Grand Etang a connu des avancées majeures en 2019, il n'a néanmoins pas encore pu être finalisé. Une version provisoire est cependant en test et peut être visualisée par les agents pour terminer le projet en 2020.

• Valorisation de la marque Esprit parc national :

Dans le cadre de la valorisation de la marque Esprit parc national, le service Communication a réalisé en partenariat avec la plate forme EWAG un film présentant le dispositif et valorisant un artisan bénéficiaire de la marque. Ce film a totalisé 17 000 vues sur les réseaux sociaux.

COMMUNICATION DÉMATÉRIALISÉE

• Site internet

Le site internet de l'établissement est géré par l'AFB, désormais OFB. En raison de la charge de mission pesant sur la référente de l'AFB, nous n'avons toujours pas pu mettre en place les modules de traduction et de lettre d'information demandés depuis 2017. D'autre part, plus aucune mise à jour de sécurité du site n'avait été effectuée depuis 2018. La situation devrait être résolue en 2020. Cependant, ces difficultés pénalisent les parcs nationaux, en ne leur fournissant pas un outil adapté à leurs besoins. Le site internet a enregistré 96 000 visiteurs en 2019 contre 61 000 l'an passé.



▲ Couverture du livret oiseaux marins



▲ Page d'accueil des visites virtuelles



▲ Vidéo de valorisation de la marque Esprit parc national

• Rando Guadeloupe

L'outil Rando Guadeloupe a été consulté par 28.200 visiteurs (moyenne de 2350 visites par mois) qui ont parcouru 203.000 pages. La majorité de ces visiteurs est guadeloupéenne (52%). 34 % sont hexagonaux. Les 4 % restant se répartissent entre le Canada, la Belgique, les États Unis d'Amérique, l'Allemagne, la Martinique, la Suisse, la Guyane et d'autres pays européens.

• Réseaux sociaux

La page Facebook du Parc national de la Guadeloupe compte désormais 7000 abonnés, soit 1000 de plus qu'en 2018 ce qui lui permet de mettre rapidement en valeur certaines des activités de l'établissement, ainsi que des messages de préventions.

Un compte Instagram a également été ouvert afin de toucher un public différent, plus jeune et d'aborder les thématiques chères au parc national avec des visuels. Il compte en 2019, 700 abonnés.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

26 communiqués de presse ont été envoyés par le service communication en 2019. Ceux ci ont permis de mettre en valeur de nombreuses actions menées par le Parc national, ci-dessous quelques exemples :

- Le renouvellement du Conseil Scientifique ;
- Les signatures des conventions d'application de la Charte ;
- Une pleine page du France Antilles sur la marque Esprit parc national ;
- Les 30 ans du Parc national ;
- Le programme d'animation ;
- Les animations de Noël...

ACCUEIL DE TOURNAGES

Le parc national est très prisé pour la qualité de ses paysages. Cette année, plus de 20 demandes ont été effectuées pour des tournages en coeur de Parc national. De plus en plus de demandes concernent des spots publicitaires souhaitant utiliser l'image du Parc national. Deux demandes de fiction ont également été faites, dont une refusée en raison de la demande d'introduction de végétaux extérieurs et exogènes pour le décor. Quelques exemples de demandes :

- Série "Ils étaient 10" ;
- Emission les Témoins d'outre mer sur France 3
- Emission Invitation au Voyage pour ARTE
- Passion outremer
- Journal de 13h de TF1...

SAINTE-ROSE Le Parc national vante la diversité culturelle locale



Comme chaque année, le Parc national de la Guadeloupe propose au public des animations gratuites et accessibles dans le cadre de son programme Nature et culture en découverte. Elles débutent aujourd'hui sur la place de la Verdure et vont durer jusqu'au samedi 10 août.

Cette année, pour les 30 ans du Parc national, le thème du programme annuel d'animations « Nati à kiti » du Parc national de la Guadeloupe est « Entaj an pentaj » rendez-vous débute aujourd'hui sur la place de la Verdure avec un Village d'ouverture. L'idée de ce projet qui va durer jusqu'au 10 août est de permettre aux participants d'explorer, à travers une série d'activités, l'identité multiculturelle de la Guadeloupe, et de découvrir ce que tous les peuples qui y ont vécu ou qui y...

▲ Extrait du France Antilles sur le programme d'animations



▲ Journal ETV sur les 30 ans du Parc national

Magazine Passion outremer sur la Guadeloupe



LES 30 ANS DU PARC NATIONAL : GENERASYON LYANNÉ POU DÈMEN

2019 était l'année des 30 ans du Parc national de la Guadeloupe. Le fil rouge choisi pour la célébration des manifestations de l'année était celui de la transmission, 30 ans représentant une génération. Un plan de communication ainsi qu'une demande de financement au titre du FEADER avait été déposée en ce sens. Cependant, la demande de financement n'a pas été instruite à temps.

Ainsi les problématiques développées étaient :

- Un passé : Quelles évolutions du territoire (actions de développement du territoire / actions de préservation et sauvegarde de la biodiversité)

- Un futur : Quelles transmissions ?

- Entre les gestionnaires et les usagers et acteurs du territoire : ambition d'un développement territorial durable, concerté et maîtrisé ;

- D'une génération à l'autre : quel territoire les Guadeloupéens souhaitent-ils laisser à leurs enfants pour les 30 ans à venir ?

Plusieurs événements et supports ont donc été pensés en ce sens.

Le planning s'est articulé autour de plusieurs événements :

- **1er Janvier** : Les vœux du Parc national avec une animation sur le territoire.

Réalisé avec une équipe locale d'animateurs graphiques, une courte vidéo présentant les vœux du parc national a été réalisée en animation. Cette vidéo mettait en lumière les communes, les agents, mais aussi les patrimoines naturels et culturels qui présentent le territoire.

Cette courte animation a également été diffusée lors de toutes les projections du Terra Festival, permettant de rappeler à tous les cinéphiles l'anniversaire de notre établissement.

- **20 Février** : Cette date est celle de la création du Parc national de la Guadeloupe. A cette occasion, une journée a été organisée à Morne à l'Eau avec les différentes instances du Parc national (Conseil d'administration, Conseil Scientifique et Conseil économique et social) et les partenaires institutionnels.

Cet anniversaire, qui rassemblait la plupart de nos administrateurs avait pour but de démontrer comment les politiques publiques pouvaient s'emparer des questions de biodiversité, et les développer au service de l'économie de leur territoire et ainsi démontrer que l'économie et l'écologie ne sont pas toujours incompatibles. Le choix a été fait de s'associer à la commune de Morne à l'Eau pour cette occasion, la ville ayant reçu le titre de « Petite capitale de la Biodiversité ». Ainsi, trois visites ont été organisées :

- de la terre à la mer : En partant du site de Gédéon, ancienne décharge réhabilitée, descente du canal des Rotours en bateau et vue sur Fajou, cœur de parc national appartenant à la commune de Morne à l'Eau.



▲ Sortie le long des ravines
Crédit : S. BEDEL



▼ Sortie de la terre à la mer le long du canal des rotours
Crédit : ETV



▲ Sortie plage de Babin
Crédit : A. COLINNEAU DE LA MONTAGUIERE



▼ Gâteau de célébration des 30 ans
Crédit : A. COLINNEAU DE LA MONTAGUIERE



▼ Animation culturelle
Crédit : S. BEDEL



▼ Animation au son du Ka
Crédit : A. COLINNEAU DE LA MONTAGUIERE



▼ Allocution du Premier président du Conseil d'Administration du Parc national
Crédit : A. COLINNEAU DE LA MONTAGUIERE



▼ Gâteau des 30 ans
Crédit : A. COLINNEAU DE LA MONTAGUIERE



- Le long des Ravines : Départ sur le point de vue surplombant la commune, qui permet de contempler les vastes plaines inscrites comme zones agricoles protégées. Cette vue permet de se rendre compte également que « Tout ce qui vient de la terre va à la mer ». Visite ensuite de la ravine des Coudes, site mettant en évidence les diverses problématiques existant sur ces milieux : déchets et pollution chimique, pollution organique, passage à gué... Malgré les efforts de la commune sur de nombreuses thématiques, un travail est nécessaire afin que la population prenne conscience des conséquences des multiples atteintes du milieu.

- Site de Babin : ce site créé à l'origine de toutes pièces par l'homme, afin de disposer d'un site balnéaire sur la commune, est une réponse au fait de concilier aménagement d'un site attractif pour le public et préservation de la biodiversité. A cet effet, le public est orienté dans son utilisation du site par les carbetts et les zones de platelage qui préservent la végétation. La commune a également adapté l'entretien des espaces verts, avec des zones de non tonte qui ont permis à des espaces patrimoniaux devenues rares de se développer.

Les invités se sont ensuite réunis pour des restitutions et les différentes allocutions autour du partage d'un repas puis souffler les bougies des 30 ans du PNG au son du Ka.



▲ Diffusion de *Caraïbes Sauvages* lors du Terra Festival
Crédit : M. JEAN / PNG



▲ Plénière du séminaire dans l'amphithéâtre du lycée audiovisuel de Pointe Noire
Crédit : M. JEAN / PNG



▲ Visite du site de Cluny dans le cadre du séminaire
Crédit : S. BEDEL / PNG



• 28 Mars Terra Festival :

A l'occasion du Terra Festival, le Parc national de la Guadeloupe a projeté au siège, en avant première le film *Caraïbes Sauvages*, de Franck Decluzet. Presque entièrement tourné en Guadeloupe, et mettant en valeur la biodiversité présente sur notre territoire, ainsi que l'action de replantation de la forêt marécageuse de Golconde, portée par le parc national.

• Du 2 au 4 mai, les journées anniversaires :

- 2 et 3 mai : Séminaire des espaces protégés :

A l'origine était prévue dans le programme une réunion des directeurs, suivie d'une discussion sur les enjeux des Parcs nationaux. En raison du contexte budgétaire, la réunion du collège des directeurs n'a pu se tenir. A la place, s'est déplacée une délégation de trois directeurs (Directeur des Pyrénées, directrice adjointe de Port Cros-Portquerolles, directeur des Ecrins).

A cette occasion, en collaboration avec le CNFPT, le Parc national de la Guadeloupe a invité les partenaires institutionnels et les communes au lycée audiovisuel de Pointe Noire, autour d'une question :

Gestion des espaces protégés, quelles évolutions depuis 30 ans ?

Après des présentations d'introduction, trois ateliers ont été animés par des agents du Parc national ainsi que des scientifiques spécialistes de la thématique :

1. Evolution de la gouvernance
2. Evolution des valeurs et des usages des espaces naturels protégés
3. Restauration et/ou conservation
4. Face aux enjeux et contraintes futurs, quelles perspectives ?

Après les restitutions des ateliers, deux sorties ont été organisées le jour suivant afin d'illustrer les problématiques abordées en plénières et dans les ateliers :

1. Restauration/ Gouvernance et Fréquentation : visite d'une berge de rivière afin de présenter le projet PROTEGER (voir rubrique 2.2.). Visite des îlets Pigeon pour illustrer les thématiques de fréquentation.
2. Réhabilitation : Visite du site de Cluny et Pointe Allègre : Réhabilitation d'espaces naturels et information au public en partenariat avec l'ONF et le Conseil Départemental.

Présentation des élèves de l'aire éducative de Saint François
Crédits : Pure Vision



-3 mai : journée des scolaires :

Toujours dans la perspective que la transmission est essentielle pour préserver nos patrimoines, une grande journée a été organisée sur l'esplanade des plaines dans la commune de Pointe Noire, afin de sensibiliser les scolaires. Cette journée était également l'occasion de présenter l'offre d'éducation à l'environnement de l'établissement, ainsi que les dispositifs d'Aire marine et d'Aire terrestre Éducative aux écoles du territoire.

Deux classes inscrites au sein du dispositif Aire marine éducative, de Saint François et de Baie Mahault, sont ainsi venues présenter leur projet aux élèves et ont suscité une véritable adhésion des élèves, comme des enseignants présents.

Lors de cette manifestation organisée à Pointe Noire, 475 élèves des communes environnantes, ainsi que des communes de Baie Mahault et Saint François ont été accueillis sur différents ateliers organisés et animés par les agents du Parc national.

Les élèves pouvaient ainsi découvrir :

- le rôle des pollinisateurs
- le fonctionnement des écosystèmes forestiers et leur rôle
- la reconnaissance du chant des oiseaux
- les différentes espèces de poissons
- le fonctionnement et le rôle des écosystèmes marins
- le land art
- la faune aquatique

Un atelier lecture leur était également proposé.

Une exposition, créée pour l'occasion leur a permis de découvrir les différentes missions du Parc national, ainsi que les différents milieux, mais également l'évolution du territoire depuis 30 ans à travers différents supports cartographiques et photographiques.

Un livre d'illustrations permettait également de se questionner sur le devenir du territoire dans 30 ans, sans prise en compte de la biodiversité.



Atelier écosystèmes forestiers
Crédit : Pure Vision

Atelier jeux du Parc national
Crédit : Pure Vision



▲ Le directeur et le Président du Parc amazonien
Crédit : Pure Vision



▲ Atelier Land art
Crédit : Pure Vision

Atelier écosystèmes forestiers
Crédit : Pure Vision



- 4 mai : Journée grand public :
Lors de la journée destinée au grand public, les ateliers présentés aux scolaires ont été reconduits à la demande des visiteurs.

Un grand marché a également permis de présenter les produits marqués Esprit parc national, et des bénéficiaires de l'appel à projet Laliwondaj qui ont pu exposer leurs projets.

A la suite de cette journée, trois prestations artistiques ont été proposées dont la tête d'affiche Dominik Coco.

Afin d'immortaliser ces moments, deux films ont été réalisés. Environ 1200 personnes ont fréquenté le site lors de la manifestation.



▲ Atelier lecture
Crédit : Pure Vision



▲ Stand de K express, bénéficiaire de la marque Esprit parc national
Crédit : M. VANIER / PNG



▲ Stand de Kazart Nature, bénéficiaire de la marque Esprit parc national
Crédit : M. VANIER / PNG



Atelier découverte des poissons coralliens
Crédit : Pure Vision



Atelier jeux du Parc national
Crédit : Pure Vision

Dominik Coco
Crédit : Pure Vision



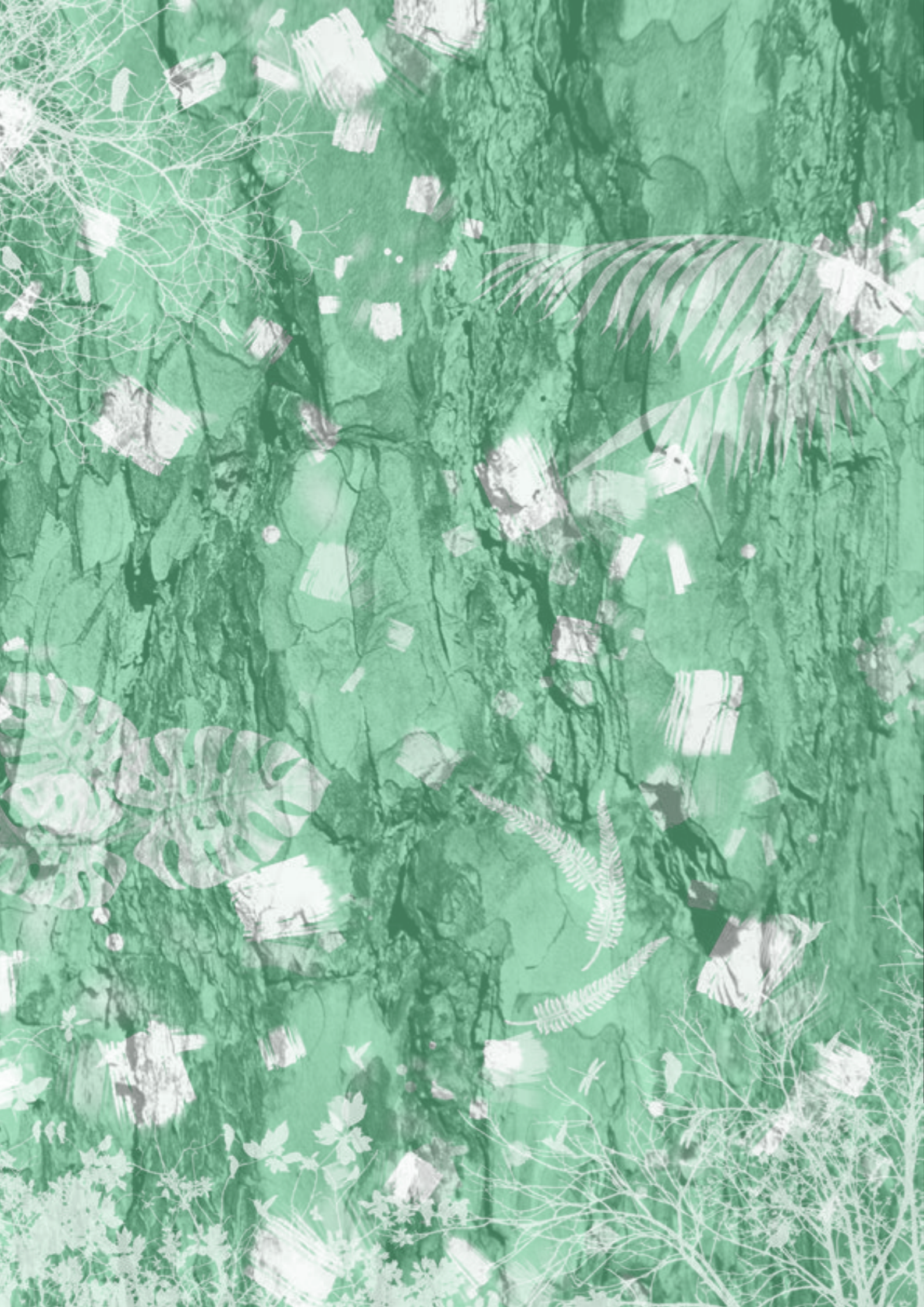
Stand plantes médicinales
Crédit : Pure Vision



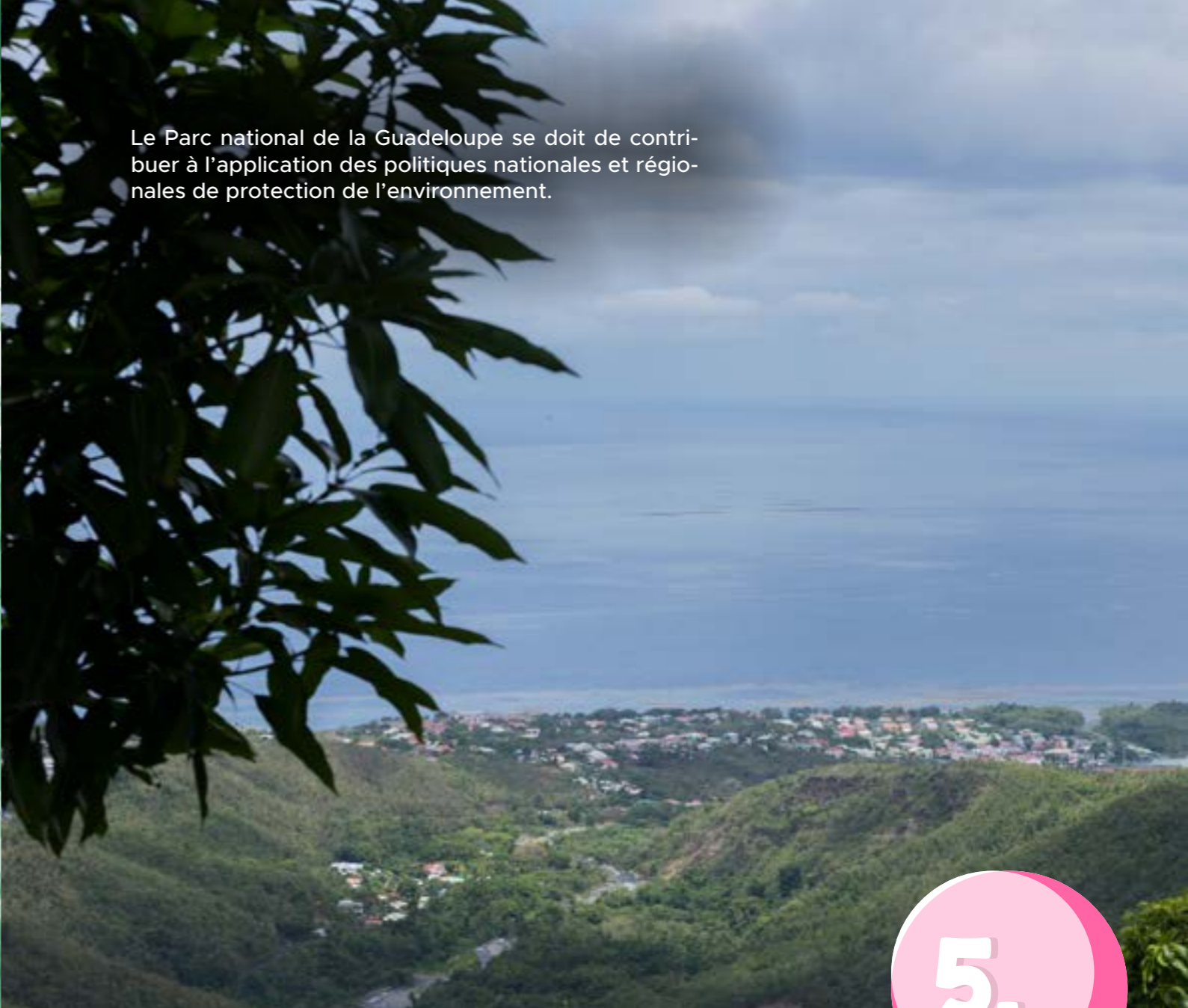
▼ Elèves de la commune de Deshaies
Crédit : Pure Vision

Indicateurs 4	Objectif 2019	Réalisé en 2019
Nombre de scolaires ayant bénéficié des actions du Parc	3700	3175
Nombre de visiteurs par an sur les sentiers en coeur de Parc national et les sites d'accueil du PNG	500 000	837 044
Kilométrage de sentier entretenu par le PNG	42	42
Nombre de visites du site WEB du Parc national	40 900	96000





Le Parc national de la Guadeloupe se doit de contribuer à l'application des politiques nationales et régionales de protection de l'environnement.



5.

PILOTER

- P.54** Animer et évaluer la Charte de territoire.
- P.57** Contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines.
- P.57** Contribuer aux politiques européennes et internationales.



5.1 Animer et évaluer la charte

L'année 2019, était celle du renouvellement des conventions d'applications de la charte de territoire. Ainsi de nombreux échanges ont eu lieu avec les communes afin de construire des avenants ou des nouvelles conventions.

La signature de cette seconde génération de convention d'application a été réalisée en novembre 2019 lors du Conseil d'administration du PNG.

ABYMES

Le projet de Taonaba reste un projet emblématique du partenariat avec la commune (Cf. Rubrique 2.3 Restauration et gestion).

Le Président du Parc national a également participé à l'inauguration du pôle d'accueil de Taonaba.

ANSE BERTRAND

La parc national a participé à la Journée des Pois et contribué à la mise en place du jardin conservatoire des Pois. Cf Rubrique 2.3, gestion et Restauration.

BAILLIF

Les brochures permettant valorisant le patrimoine culturel de la commune de Baillif ont été finalisées et imprimés à 1000 exemplaires. Des panneaux permettant l'interprétation de la Tour du Père Labat, ainsi que des Roches gravées du Plessis ont également été installés.

Un accompagnement à la commune a été mis en place pour diminuer l'impact des déchets lors des « Foulées de Bayif », une manifestation sportive annuelle réalisée sur plusieurs jours.

DESHAIES

Aucune action concrète n'a pu être réalisée en 2019 au titre de la convention d'application.

GOURBEYRE

Un important projet de valorisation des Monts Caraïbes a été effectué avec la commune. Il s'est achevé en 2020 avec la livraison de 6 kakémonos comprenant des contenus augmentés (visites virtuelles). Ceux ci constituent une exposition itinérante sur la biodiversité des Monts Caraïbes.

Dans la continuité du projet sur les Monts Caraïbes, une étude de faisabilité sur le projet de restauration de forêt sempervirente saisonnière dans les Monts Caraïbes a été réalisée. Les gardes du littoral ont également été formés et équipés (jumelles, longue vue, guide ornithologique et naturaliste) afin de pouvoir effectuer des suivis naturalistes, notamment sur la colonie de Phaetons et d'oiseaux marins du littoral de Rivière Sens. Des fiches pédagogiques ont été réalisées en ce sens.

▼ Inauguration du pôle d'accueil de Taonaba
Crédit : Mairie des Abymes



▲ Panneau d'interprétation du site des Roches Gravées du Plessis à Baillif
Crédit : P. VIGIER / PNG

▼ Kakémonos de valorisation des Monts Caraïbes à Gourbeyre
Crédit : P. VIGIER



GOYAVE

La poursuite de la valorisation de la plage de Sainte-Claire s'est effectuée par une prestation avec la Société d'Histoire Naturelle L'Herminier (SHNLH) qui a réalisé un inventaire naturaliste de la zone humide de l'arrière plage pour laquelle des fiches espèces seront réalisées en 2020 avec le service communication de l'établissement notamment. La valorisation des chutes Moreau s'est également poursuivie ainsi que le projet de valorisation de sites patrimoniaux (kassaverie de Morne à Gomme, ancienne prison du bourg manioquerie de Sarcelle, pont Eiffel). L'établissement a clôturé son programme d'animation des grandes vacances dans la commune et également tenu un stand lors du festival "Goyave et coco" en décembre.

LAMENTIN

Les analyses d'eau se sont poursuivies dans la Baie de Blachon. Elles ont pour objectif le suivi de la pollution dans le milieu (STEP et porcheries) afin d'accompagner la mairie dans son projet de développement d'une base nautique à Blachon.

Suite à un problème de protocole, il est apparu que les analyses réalisées n'étaient pas fiables, le suivi a donc été stoppé en Août 2019.

MORNE A L'EAU

Plusieurs actions ont été menées en partenariat avec la commune, les 30 ans du Parc national et le festival de Street Art (Cf Rubrique 4.1 et 4.4 Sensibilisation et Communication), la mise en place de l'ABC de la commune (Cf. Rubrique 3.3. Accompagnements des acteurs),

PETIT-BOURG

Plusieurs réunions de quartier ont eu lieu afin d'impliquer les citoyens dans la gestion de leur cadre de vie, notamment dans le quartier de Grande Savane. A la suite de ces réunions, une journée de fleurissement participative a été effectuée dans le quartier en décembre 2019.

POINTE-NOIRE

Un espace d'informations sur les zonages du PNG à Mahault a été aménagé en 2019, il consiste en un carbet et table-banc ainsi que la pose d'un nouveau panneau d'information. Une réunion de quartier a également été organisée pour expliquer le rôle du PNG, la réglementation cœur Pigeon et la réglementation relative à la de pêche.

Dans le cadre du projet de valorisation de la vallée des Plaines, un stage 6 mois de M2 (Mars/Aout 2019) suivi d'un CDD de 2,5 mois (Oct/Déc 2019) a permis la réalisation du diagnostic écotouristique de la Vallée des Plaines.

Ainsi 4 réunions publiques ont été organisées, ainsi qu'une restitution en mairie en novembre 2019.

Les 30 ans du Parc national se sont également déroulés sur cette commune, commune historique du PNG depuis 1989.



▲ Baie de Blachon Lamentin
Crédits : S. MEGE/PNG



▲ Fleurissement du Quartier de Grande Savane
Crédit : C. LESPONNE /PNG



▲ Compte rendu de l'étude sur la Vallée des Plaines en mairie de Pointe Noire
Crédit : C. LESPONNE / PNG

PORT LOUIS

Le parc national a participé au financement de la Quinzaine du littoral de Port Louis et a contribué à une réflexion sur l'aménagement de la plage du Souffleur, afin de lutter contre l'érosion de la plage mais également concilier accueil du public et préservation de la biodiversité.

SAINTE-ROSE

Une tournée en mer et sur les îlets de la commune a été organisée avec la mairie, le Conservatoire du Littoral, la Direction de la Mer et la direction de l'établissement. Les problématiques de l'îlet Caret et l'îlet La Biche (cœur de parc national) et plus globalement la gestion de la fréquentation des îlets GCSM, a été abordée, en lien avec les prestataires au départ du port de Sainte-Rose. Une réunion en mairie a également été organisée avec le CdL. Une tournée conjointe avec la Police municipale a été organisée pour "Pâques à la plage" sur les sites de Clugny, l'Anse des Iles, Nogent, les Amandiers et Mambia.

Afin de valoriser la contribution de la commune au territoire d'exception du Parc national de la Guadeloupe, un film a été réalisé "Sainte-Rose, territoire naturel d'exception". Ce film participe à la promotion de la commune, en faisant découvrir ses richesses naturelles et la perception de ses habitants. Ce film de 3 minutes, a été diffusé sur le web et réseaux sociaux, il a été vu plus de 30 000 fois.

[Lien vers le film.](#)

VIEUX FORT

Les deux portes d'entrée permettant de valoriser l'appartenance de la commune au territoire du PNG ont été réalisées. Afin de créer un échange autour des pratiques traditionnelles, notamment dans de la cadre des Savoirs Faire de la marque Esprit parc national, un voyage de 5 brodeuses a été organisé, à la rencontre des brodeuses du cirque de Cilaos, dans le Parc national de la Réunion.

VIEUX HABITANTS

Dans le cadre de la valorisation de l'appartenance de la commune au territoire du PNG, 3 portes d'entrée sur le territoire ont été réalisées. Cependant, en raison du non achèvement total de la prestation, une demande de remboursement a été demandée par le Parc national.

5.2 Contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

KARUGÉO

Une prestation de réalisation d'une cartographie d'occupation du sol à grande échelle sur le territoire de la Guadeloupe a été lancée en 2018 avec la DEAL, la DAAF, le Conseil Départemental, et le Conseil Régional.



▲ Affiche de la Quinzaine du littoral à Port Louis.

▼ Capture d'écran du film sur Sainte Rose.



▼ Porte d'entrée de la ville de Vieux Fort
Crédit : P. VIGIER / PNG



Elle s'est poursuivie en 2019 par la création de couches millésimées 2010-2017 d'occupation du sol en couvert et en usages, ainsi que d'une couche présentant les mutations entre les deux dates.

Le projet est un référentiel commun d'occupation du sol indispensable pour l'évaluation des politiques publiques.

SEMINAIRE INTERDOM

L'établissement participe annuellement au séminaire inter-DOM animé par l'AFB (9 au 13 avril 2018). Il a pour objectif de définir les grandes lignes d'action en matière d'eau dans les DOM. A cet effet, une présentation de la phase 1 du projet PROTÉGER a été effectuée (voir rubrique 1.3).

CMUBA

Le Parc national a participé aux travaux d'élaboration du Document Stratégique de Bassin (DSB) du Conseil Maritime Ultra marin du Bassin Antilles (CMUBA) au cours de séminaires ou réunions :
- Le 16 avril 2019 à Gosier
- Le 11 juin 2019 à Fort de France

Le Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Antilles (CMUBA) est composé de 80 membres issus des 4 îles du bassin Antilles (Martinique, Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Il est chargé d'élaborer le Document Stratégique de Bassin (DSB) et peut également être amené à rendre des avis sur les textes ou projets qui intéressent le bassin maritime. Ce document permet de développer une stratégie à long terme visant à soutenir la croissance durable dans les secteurs marin et maritime.

5.3 Contribuer aux politiques européennes et internationales

CONGRÈS ANNUEL DU GCFI « GULF AND CARIBBEAN FISHERIES INSTITUTE »

Cet institut a été fondé en 1947 afin de promouvoir les échanges d'informations concernant l'utilisation et la gestion des ressources marines dans le golfe du Mexique et de tout le bassin caraibéen. Ce congrès réunit entre 300 et 500 personnes et 27 pays sont représentés. L'activité principale du GCFI est sa conférence annuelle consacrée aux présentations de techniques nouvelles et à des ateliers de travail sur les avancées en cours. Au total, 120 communications orales (une présentation toutes les 15 minutes) et 60 posters scientifiques ont été présentés. Ces travaux sont restitués dans le proceeding annuel 2020 du GCFI et concernent 80 pays.

Le PNG a présenté un poster sur la stratégie de gestion des crabes semi-terrestres en collaboration avec Madame Bourgeois-Lebel, professeur retraité et spécialiste du crabe. Un résumé étendu (Extended abstract) du poster sera intégré dans le Proceedings abstract du GCFI 72. Des sessions thématiques multidisciplinaires sont présentées. Chaque session comporte un mélange de sciences naturelles et sociales, de gestion et de technologie liées aux écosystèmes ou aux pêcheries.



A cette occasion, le professeur Dalila Aldana du CINVESTAV (Centro de Investigación y de Estudios Avanzados, Merida, Mexique) spécialiste du lambi (Strombus gigas) et membre du conseil scientifique du parc a présenté une étude sur la présence de microplastiques dans les fécès de lambis. (Voir rubrique 1.3). Le Parc national et l'Université des Antilles (Claude et Yolande Bouchon) sont co-auteur de cette communication.

En 2019, Dalila Aranda a poursuivi cette étude au Mexique en incluant des mollusques représentatifs de toute la chaîne alimentaire. Les analyses montrent que les mollusques filtreurs et les mollusques carnivores sont les plus impactés par les microplastiques. Pour les animaux filtreurs, 37 % sont contaminés : l'abondance élevée de microplastiques peut s'expliquer par le fait que le film sédimentaire brouté par ces animaux est particulièrement pollué. En revanche pour les animaux carnivores 39 % contaminés : cette abondance peut s'expliquer par une bioaccumulation des microplastiques.

CONGRÈS BIANNUEL DE LA BIRDS-CARIBBEAN

Le Parc national de la Guadeloupe avait proposé en 2017 d'organiser la prochaine réunion biannuelle des rencontres de la BirdsCaribbean.

A cet effet, un volontaire service civique a été recruté par le Parc national, assisté d'une consultante spécialiste dans l'organisation de congrès internationaux dans la Caraïbe Catherine Chicaté Moibert, afin de faciliter les transports et les demandes de visas et autres formalités administratives.

Une convention de mécénat a également été réalisée avec l'hotel où s'est déroulé l'événement, le Karibea.

La réunion s'est déroulée du 25 au 29 juillet 2019 et a réuni plus de 250 participants venant de 34 nations de la Grande Caraïbe.

Une journée a été consacrée à la Guadeloupe avec diverses présentations sur les problématiques locales.

Afin d'illustrer les problématiques et de découvrir les espèces locales plusieurs sorties ont été organisées :

- Grand Cul-de-Sac Marin
- Chutes du Carbet et Grand Étang
- Traversée (2 groupes)
- Nord Grande Terre
- Soufrière

Tous les agents de terrain et ceux du service Patrimoines ont pu participer au congrès qui s'est avéré très enrichissant pour l'établissement et a permis de créer des liens qui permettront certainement des collaborations futures.

A cette occasion, le Directeur du Parc national de la Guadeloupe a reçu une récompense soulignant son action tout au long de sa carrière en faveur de l'avifaune.



▲ Soirées enchères silencieuses
Crédit : A. ABATAN/ PNG



▲ Cérémonie d'ouverture de la Birds Caribbean
Crédit : A. ABATAN/ PNG



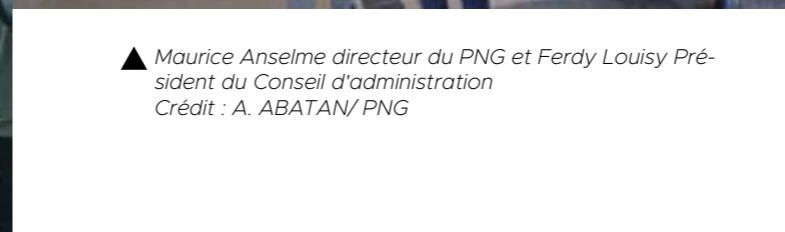
▲ Cérémonie de clôture de la Birds Caribbean
Crédit : A. ABATAN/ PNG

▼ Sortie à Petite Terre
Crédit : S. BEDEL



▲ Sortie Nord Grande Terre
Crédit : A. ABATAN/ PNG

▼ Sortie dans le GCSM
Crédit : M. JEAN/ PNG



▲ Maurice Anselme directeur du PNG et Ferdy Louisy Président du Conseil d'administration
Crédit : A. ABATAN/ PNG

▼ Sortie à Grand Etang
Crédit : A. ABATAN / PNG



▼ Remise de la récompense pour la carrière de Maurice Anselme
Crédit : PNG



▲ Justin Proctor et Lisa Sorenson, Vice Président et Directrice Executive de la Birds Caribbean
Crédit : A. ABATAN/ PNG



Indicateurs 5	Objectif 2019	Réalisé en 2019
% D'actions mises en oeuvre dans les conventions d'application de la charte	80 conventions actuelles	65%
Nombre e participants aux commusions et événements régionaux et nationaux	6	6
Participation aux réseaux et événements européens et internationaux	3	3
Nombre de rotocolos inter-parcs mis en oeuvre	1	2

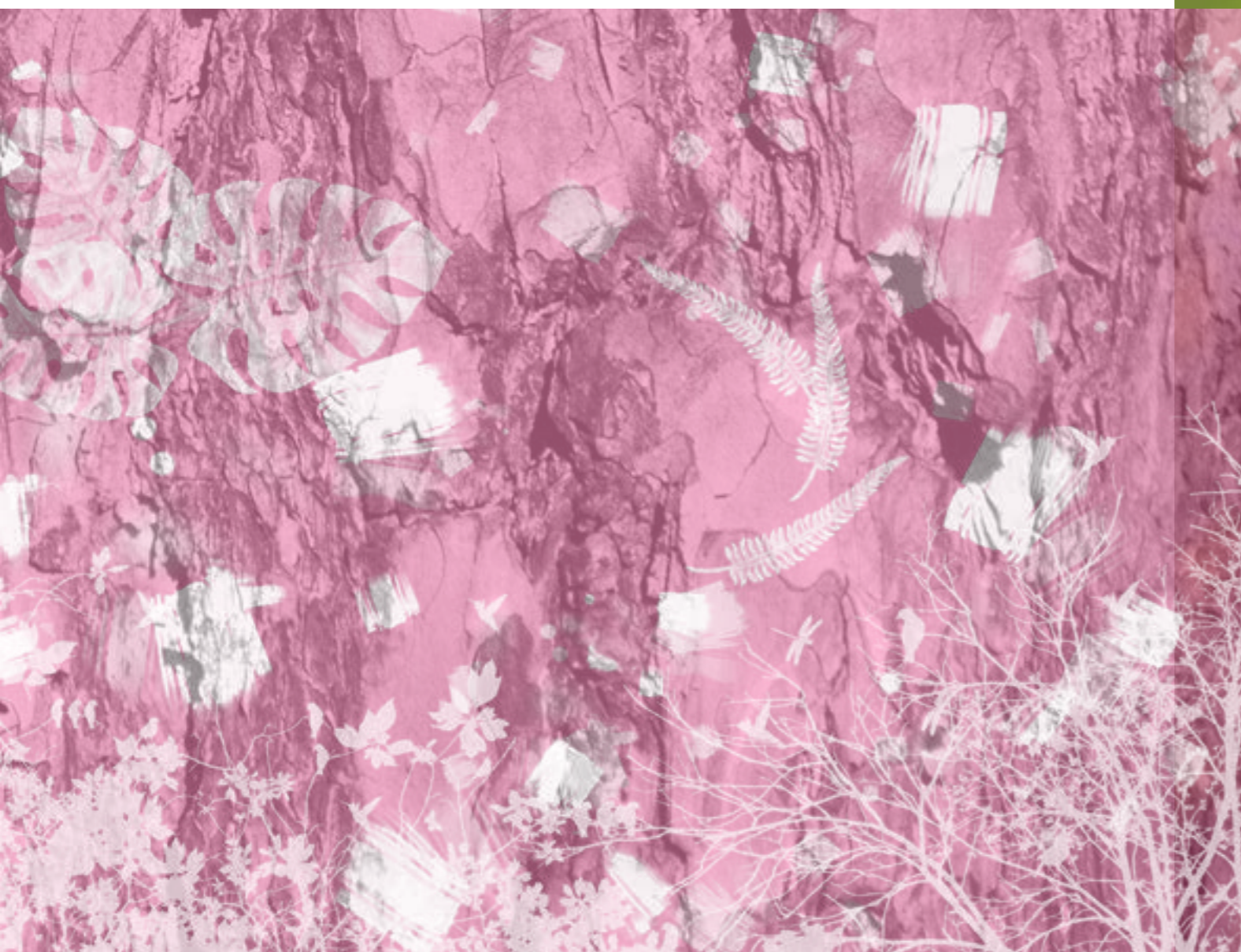
La gestion de l'Établissement permet aux agents de terrain de mener à bien les actions de protection des patrimoines. Ainsi, ils disposent de moyens financiers et de formations indispensables à leurs missions.



6.

GÉRER

- P.62** Management général.
- P.65** Gestion financière.
- P.68** Fontionnement général de l'établissement.
- P.70** Gestion des ressources humaines.



INSTANCES DU PARC NATIONAL

Le Conseil Économique, Social et Culturel a été convoqué à deux reprises et ne s'est réuni qu'une seule fois. La question de redynamisation a été posée et des éléments de réponses ont été apportés par ses membres qui seront mis en œuvre en 2020.

En 2019, le conseil scientifique s'est réuni à deux reprises. L'état d'avancement de la mise en œuvre de la politique après 5 ans a été partagé lors de la séance plénière du CS du 9 avril. Il a été sollicité pour 7 avis, notamment une demande de prélèvement, 3 sur des travaux d'aménagement partiellement en cœur, 1 avis sur l'installation de matériels dédiés à la surveillance du volcan, un avis sur un projet d'aménagement avec une nouvelle activité, une formalisation d'avis sur une activité existante (trails). Il n'y a pas eu de procédure d'avis conforme.

12 autorisations ont également été données, toutes en lien avec des activités d'études scientifiques.

Un atelier dédié à la politique scientifique a également été organisé en juin 2019, afin de partager les constats, de faire un bilan à mi-parcours et travailler sur les enjeux prioritaires sur le plan spatial et thématique.

Les échanges issus de cet atelier doivent permettre :

- de soustraire de la politique scientifique les actions non-prioritaires
 - de lancer les actions non réalisées jugées prioritaires, en définissant les outils utiles à la mise en œuvre
 - d'établir un carte de synthèse des enjeux spatiaux pour le PNG en termes d'études et de conservation
 - de lancer la révision de la politique scientifique au travers d'une feuille de route d'ici 2023, permettant de concentrer les actions sur les sujets et lieux prioritaires.
- La préparation d'un document de pré-bilan à 5 ans de la mise en œuvre de la politique scientifique a été initiée. Une présentation a eu lieu lors du CS de novembre 2019.

En 2019, le conseil d'administration du PNG s'est réuni 3 fois et a pu délibérer sur les sujets suivants :

- les différents documents budgétaires et comptables de l'établissement (compte financier, budget initial et rectificatifs,...)
- les documents relatifs à la stratégie H2020 (rapport final, plan d'actions, organigramme fonctionnel, cartographie des enjeux...)
- le nouveau contrat d'objectif et de performance 2019-2020
- le plan de communication et le programme des 30 ans du PNG
- le projet de convention avec le CNFPT
- les travaux sur le site de Beausoleil-Saint-Claude
- l'avenant au contrat de concession des chutes de carbet et le lancement du nouvel appel d'offre
- la clôture du programme Life Sirénia
- l'organisation du 22ème congrès de la birds Caribéen en juillet
- les modalités de partenariat avec la commune de Bouillante



▲ Nouveau conseil scientifique du Parc national
Crédit : M. JEAN/ PNG

- l'adhésion de la commune de Saint-Claude
- le nouveau conseil scientifique
- le jury d'embauche du futur directeur de parc

Le dernier CA de l'année (fin novembre) a été marqué par la signature des nouvelles conventions d'application de certaines communes adhérentes. Outre ce symbole fort de renouvellement d'un partenariat, cette cérémonie de signature fut l'occasion de faire le bilan de 3 ans de collaboration et de valoriser pour chaque commune les principales actions réalisées.



▲ Signature de la convention d'application de Port Louis
Crédit : M. JEAN/ PNG



▲ Maurice Anselme et Nita Foucan représentante de la commune de Morne à l'Eau
Crédit : M. JEAN / PNG

▼ Conseil d'administration du 29 Novembre 2019
Crédit : M. JEAN/PNG



STRATÉGIE HORIZON 2020

Le PNG a finalisé en 2019 son document stratégique intitulé « stratégie H2020 ». Cette réflexion sur les perspectives d'évolution du parc national à travers une approche prospective a permis au personnel et aux administrateurs de définir les enjeux du territoire et les missions prioritaires à préserver pour conserver une action efficace de l'établissement dans un contexte contraint (diminution des moyens et des effectifs). Une cartographie des enjeux, un plan d'orientation stratégique ainsi que le nouvel organigramme fonctionnel ont été validés par le comité technique puis par le CA.

Le nouveau schéma organisationnel de l'établissement sera composé en 2020 de :

- deux pôles territoriaux : Terrestre et Marin ;
- deux services supports : le Secrétariat Général et le Service « Systèmes d'Information » ;
- deux départements transversaux : « Patrimoines et appuis aux territoires » et « Communication, accueil et pédagogie ».

Toutes les fiches de poste ont été actualisées et examinées en comité technique. Elles résultent d'une large concertation menée pendant 2 ans avec les managers et les organisations syndicales, prenant en compte les besoins en compétences de l'établissement pour assurer la continuité du service public à travers ses missions fondamentales et répondre ainsi aux enjeux du territoire.

La mise en œuvre de la stratégie H 2020 nécessitait un accompagnement spécifique des agents qui ont tous bénéficié entre octobre et novembre 2019, de la formation « Accompagnement au changement », et de la formation « conduite de projet » pour les managers. Par ailleurs, un soutien psychologique a pu être mis en place avec l'écoute de l'assistante sociale qui assure désormais des permanences dans les locaux du Parc.

Un appel à candidature ou bourse d'emploi a été réalisé en décembre. Il concernait 62 agents pour 66 postes ouverts. Cette étape délicate en terme de management a fait l'objet d'une très bonne participation du personnel qui a majoritairement fait des propositions de poste (plus de 90 % de réponse). En conclusion, il est à noter une confirmation des motivations des agents à leur poste actuel pour la plupart et des intérêts exprimés pour des changements de missions significatifs pour d'autres, laissant apparaître de réelles pistes d'évolutions de carrières.

A l'issue de cet arbitrage interne, un appel à candidature externe sera lancé en 2020 pour les postes restés vacants. Le nouvel organigramme est fonctionnel est opérationnel depuis le 1er février 2020.

Le 5ème Contrat d'Objectifs et de Performances du PNG décline ses grandes orientations pour les 5 prochaines années. Il intègre les évolutions institutionnelles (dont la convention de rattachement AFB, la création de l'OFB et la préfiguration de l'ARB) et traduit les priorités nationales portées par le MTES. Il prend en compte les orientations stratégiques définies par la démarche Horizon 2020 et s'appuie sur les missions et activités prioritaires identifiées. Il vise un meilleur positionnement institutionnel du parc à travers une rationalisation de ses relations partenariales. Il propose une nouvelle approche de fonctionnement avec des processus transversaux et un management efficient qui redéfinit les fonctions « support » et favorise le décloisonnement.

Sont par ailleurs retenues 2 orientations générales :

- 1- Poursuivre la mise en œuvre de la charte de territoire et préciser le positionnement du parc à travers le soutien au développement durable sur sa zone d'influence ;
- 2- Préserver les missions fondamentales du PNG dans les cœurs, missions historiques qui garantissent un haut niveau de préservation et de reconnaissance internationale.

Le COP comprend de nouveaux indicateurs dont certains sont spécifiques au PNG et répondent aux besoins de suivi et d'évaluation de nos activités.

Le COP 2019-2023, a été validé lors du CA du mois de mars et signé par le ministère de tutelle en juillet 2019.

CLÔTURE DU LIFE PROGRAMME SIRÉNIA

Suite à notre décision de réorientation du projet de réintroduction du lamantin, en octobre 2018, l'Union européenne (UE) nous a notifié la suspension du programme Life Sirénia dans l'attente de la validation de l'avenant technique et financier qui devait être livré au plus tard le 30 mars 2019. Pour être recevable ce document devait comporter les éléments suivants :

- les études complémentaires et les modifications budgétaires des nouvelles orientations (fait)
- l'étude de faisabilité et l'analyse des risques actualisés (fait)
- la réalisation du transfert de Kai (fait)
- un engagement formel d'un pays tiers pour la mise à disposition des animaux (non fournis)
- un engagement formel des partenaires locaux et nationaux sur la poursuite du programme (non fournis).

Conformément à la décision de notre Ministère de tutelle, le PNG a interrompu toute discussion avec le gouvernement Mexicain en mars 2018 et n'a pu avancer sur les modalités de coopération.

Le MTES a confirmé son appui à la poursuite du programme le 1er avril et le conseil régional a exprimé son avis défavorable au mois de juin. En conséquence, le projet d'avenant technique et financier a été considéré par l'UE comme incomplet et irrecevable.

L'UE nous a donc notifié la procédure de résiliation du contrat de subvention du programme Life Sirénia, le 08 août dernier 2019. Elle met ainsi fin au principal partenariat financier établi sur ce programme de réintroduction du lamantin.

Le PNG a rédigé le rapport d'exécution final qui a été transmis à l'UE dans les délais (mi-novembre). Il comprend notamment les documents suivants :

- un audit externe des dépenses
- le bilan technique et financier de l'opération
- un rapport de vulgarisation et de capitalisation qui permettent de valoriser tout le travail réalisé dans le cadre de ce projet d'envergure internationale.

Le groupe d'experts qui a toujours accompagné ce projet ainsi que les partenaires techniques et financiers du programme Life SIRENIA ont été informés de son arrêt, validé lors du CA

6.2 Gestion financière

Le compte financier 2019 présente les niveaux d'exécution du budget 2019 du Parc national de la Guadeloupe.

Par rapport au dernier BR :

- Les recettes ont été exécutées à hauteur de 98,73 %
- Les AE ont été consommées à hauteur de 90,11 %
- Les CP ont été consommés à hauteur de 84,20 %

Le compte de résultat dégage une perte de 318 378,97 € et une capacité d'autofinancement de 164 415,43 €.

Le niveau final du fonds de roulement s'élève à 5 095 821,10 € (5 157 150,04 € en 2018).

Le niveau de trésorerie du Parc s'élève à 2 820 489,93 € (2 712 685,85 € en 2018)

Pour mémoire, ci-dessous les résultats du PNG de 2016 à 2019 :

Les différentes dépenses se répartissent comme suit :

- Personnel : 5 128 885,17 €
- Fonctionnement : 1 651 045,64 €
- Intervention : 53 138,30 €
- Investissement : 510 616,88 €

Les recettes

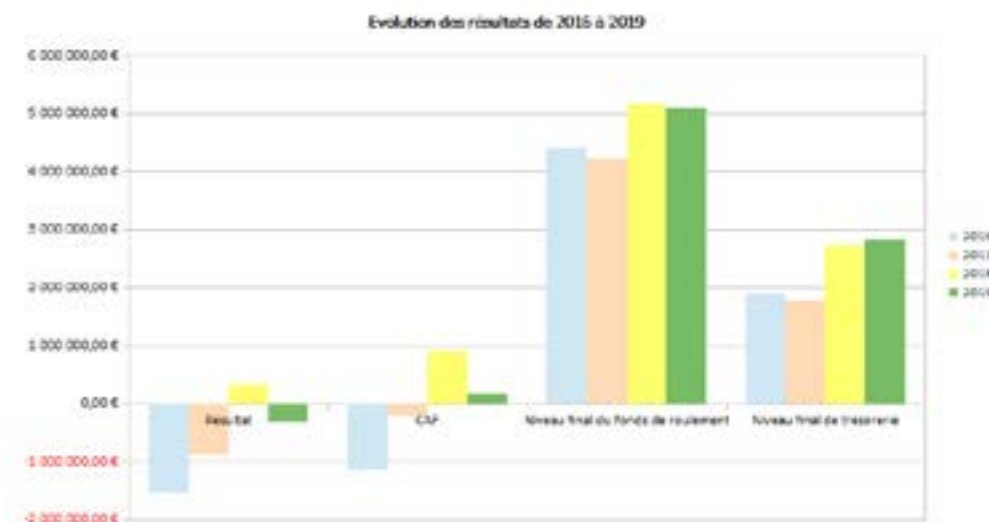
Le taux de recouvrement des recettes est de 98,73% par rapport au dernier BR de l'année.

Le PNG fait appel à divers partenaires afin d'obtenir des fonds : Grand Port Maritime, Conseil Départemental et Conseil Régional, État via la Préfecture, la DEAL, ou autres établissements publics d'État, Office de l'Eau, AFB, fonds européens ..

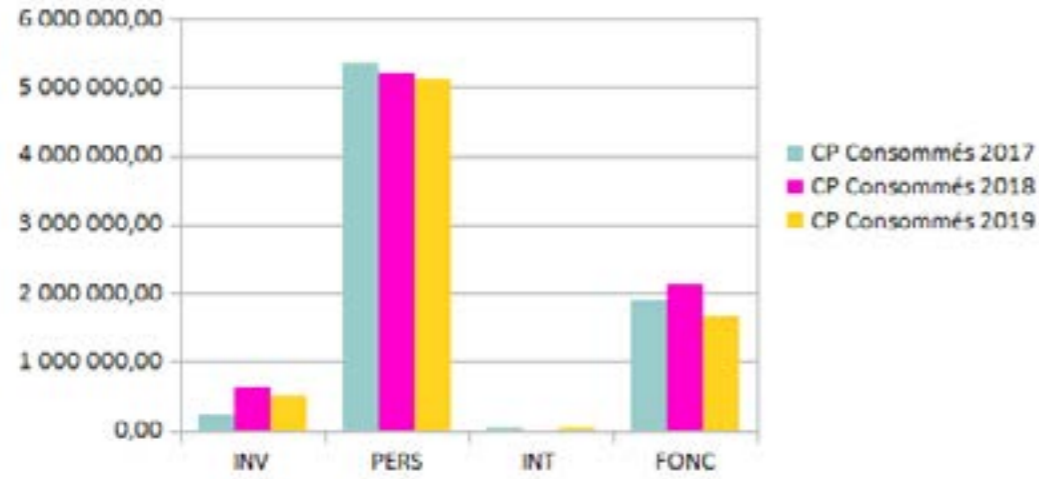
La diversité des sources de financement est une réalité au PNG.

En conclusion, l'année 2019 présente des taux d'exécution de dépenses et des recettes satisfaisants pour le PNG.

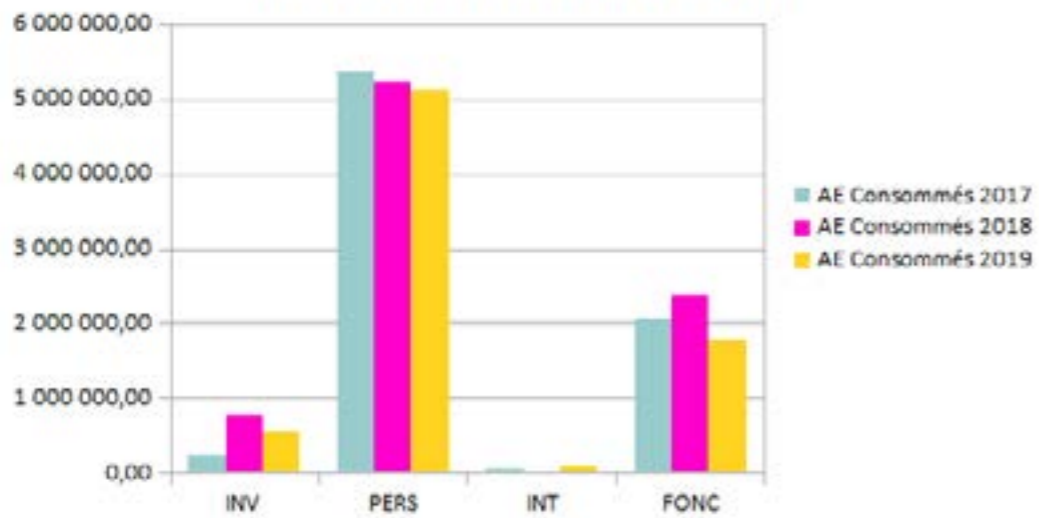
L'exécution budgétaire a requis en 2018 , 5249 écritures comptables réalisées par le Secrétariat Général.



Consommation de CP de 2017 à 2019



Consommations d'AE entre 2017 et 2019



POLITIQUE IMMOBILIÈRE 2019

Le PNG a mis en vente un de ses bâtiments, la maison de Guillard.

A la fin de l'année 2019, la vente n'avait pas été finalisée.

En 2019, ce sont 197 254,32 € qui ont été payés sur la ligne en fonctionnement et 31 136,36 € sur l'investissement.

Ces dépenses contiennent l'ensemble des marchés et contrats d'entretien courant de l'établissement, les loyers payés ainsi que les dépenses liées aux contrôles de sécurité obligatoires. Les investissements ont concernés la réalisation de la nouvelle clôture du siège ainsi que la pose de stores dans les salles de réunion.

Indicateurs 6-1/2	Objectif 2019	Réalisé en 2019
Nombre de marchés mutualisés (AFB ou local) / Nombre de marchés réalisés par le PNG seul	28%	40 %
Nombre d'opérations cofinancées / Nombre d'opérations sur ressources proposées du PNG hors management	60 %	
Part des restes à payer concernant les opérations pluriannuelles		
Proportion des charges fixes permanentes dans le budget fonctionnement du PNG	50%	
Nombre moyen de jours de formation par agent et par an	7	7

DIALOGUE SOCIAL

Au cours de l'année 2019, se sont tenues au Parc national de la Guadeloupe, 10 réunions dans le cadre du dialogue social.

• Comité Technique

- 19/02/2019 : thématique(s) principale(s)
 - schéma organisation de la stratégie Horizon 2020
 - contrat d'objectifs et de performances 2019-2023
- 12/03/2019 - CT spécial "Formation"
- 18/06/2019 : thématique(s) principale(s)
 - fin du projet de "réintroduction du lamantin"
 - nouvelles dispositions sur le remboursement des frais de déplacement
 - dispositif "lanceurs d'alertes"
- 30/07/2019 - CT exceptionnel : groupes RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel pour les fonctionnaires de l'Etat)
- 16/10/2019 - CT exceptionnel : fiches de poste Horizon 2020
- 12/11/2019 - CT exceptionnel : fiches de poste Horizon 2020
- 21/11/2019 : CT exceptionnel : fiche de poste Horizon 2020

• Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

- 09/04/2019 : thématique(s) principale(s)
 - désignation du Secrétaire du CHSCT et de son adjoint
 - 02/07/2019 : thématique(s) principale(s)
 - fiches de procédures liées à la santé et aux risques psychosociaux (RPS)
 - bilan santé et sécurité au travail de l'année 2018
 - document unique
 - plan évacuation incendie du site de Baie-Mahault
 - 21/11/2019 : thématique(s) principale(s)
 - rapport final de l'inspection santé et sécurité au travail
- L'inspecteur Hygiène et Sécurité a réalisé un audit en juillet et a pu visiter les différents sites de travail afin d'établir un diagnostic.

• Visites de sites

- 14/05/2019 : Maison du Parc à Vieux-Habitants
- 14/05/2019 : Maison de la forêt
 - 15/04/2019 : la visite du site de Baie-Mahault a été reportée.

A l'occasion de la tenue de la réunion du CHSCT du 2 juillet 2019, l'inspecteur SST a visité les locaux du siège. Il a également visité l'ensemble des autres sites de l'établissement.

• Groupe de travail

Révision du règlement intérieur ARTT (aménagement de la réduction du temps de travail). Les membres du groupe se sont réunis les 09/04/2019 et 02/10/2019. Compte tenu de l'indisponibilité des représentants des personnels, d'autres réunions n'ont pu être tenues au cours de l'année.

FORMATION

Les formations programmées en 2019 découlent des orientations stratégiques de l'établissement, des actions de formation sollicitées par les agents et validé au comité formation du 12 mars 2019.

Le budget 2019 consacré à la formation était de 60 000 €.

Les formations réalisées se sont articulées autour de 3 axes :

- La conduite au changement
- La Sécurité des agents
- Le renforcement des compétences

• La conduite du changement

Dans le cadre de la mise en place de la stratégie Horizon 2020, l'établissement s'est fixé comme objectif d'accompagner au mieux les agents à la réorganisation en mettant en place 2 types de formation :

- Accompagner le changement
- Conduite de projet

La formation " accompagner le changement " avait pour but de :

- donner les clés pour mieux appréhender le changement
- rassurer le personnel exposé au changement

Nombre d'heures total de formation : 90 heures

Nombre d'agents formés : 62

Coût pédagogique : 4 477,50 euros, autres coûts liés à la formation : 542,83 euros.

Le coût total de la formation « Accompagner le changement » s'élève à 5 020,33 euros.

99 % de l'effectif de l'établissement a été formé.

La formation conduite de projet a été mise en place dans la continuité de la formation précédente afin de donner des outils aux managers et aux adjoints permettant de développer de nouvelles compétences dans les équipes opérationnelles.

Nombre d'heures total de formation : 18 heures

Nombre d'agents formés : 10

Coût : 1 728,00 euros.

• Sécurité des agents

Diverses formations ont eu lieu dans ce domaine

- Habilitation électrique : 6 référents de l'établissement ont été formés, durée de la formation : 2 jours, soit 14 heures pour un coût de 2061,50 €
 - Gestes Techniques et Tirs : 12 participants - coût : 1 200,00 € - Formateur interne PNG
 - Sécurité des interventions et contrôle de police « Maintien des compétences » :
 - 1 Moniteur Gestes Techniques et Tirs du PNG a été formé - 2 sessions de 5 jours Coût : 2 725,51 € - Formé par des intervenants de l'OFB.

- Séminaire PAST 2019 SCIP : 2 moniteurs Gestes Techniques et Tirs du PNG ont été formés -10 jours - Coût : 1 443,48 €

- Recyclage de Plongée : 6 agents formés par le référent formateur du PNG.

• Renforcement des compétences :

Les agents ont bénéficié de formations en interministérielles dans les domaines :

- du management (3 formations - 3 agents formés)
- des ressources Humaines (3 formations - 3 agents formés).

L'établissement a mis en place une formation groupée relative à l'efficacité organisationnelle - Prise de la parole en public

8 agents formés - Coût : 2 015,00 €

Diverses formations ont été effectuées tous domaines confondus : approche art et nature en éducation à l'environnement, outils mobiles avec open -Daka KIT

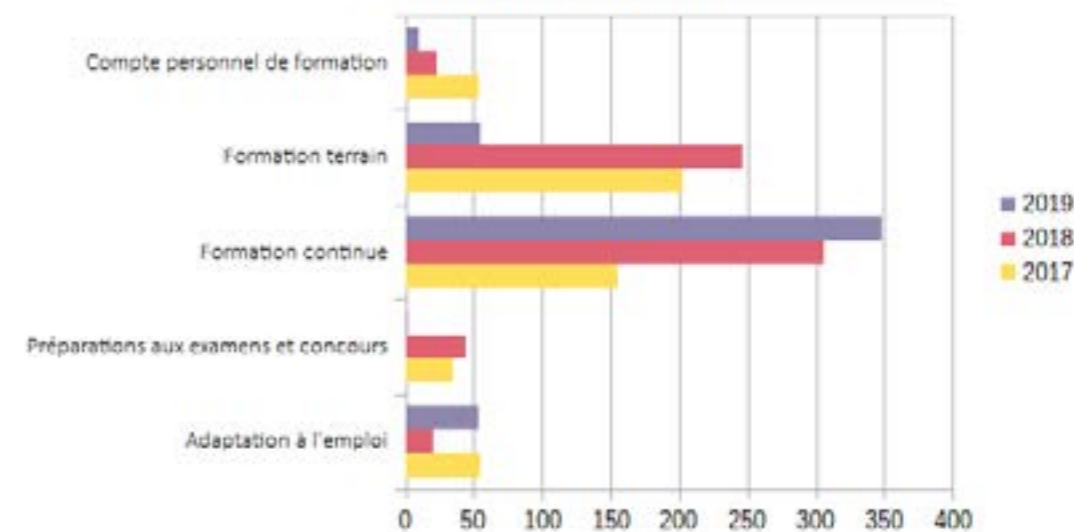
13 agents formés - Coût total : 120 05,58 €

Préparation aux concours : rédaction du dossier RAEP : 1 participant

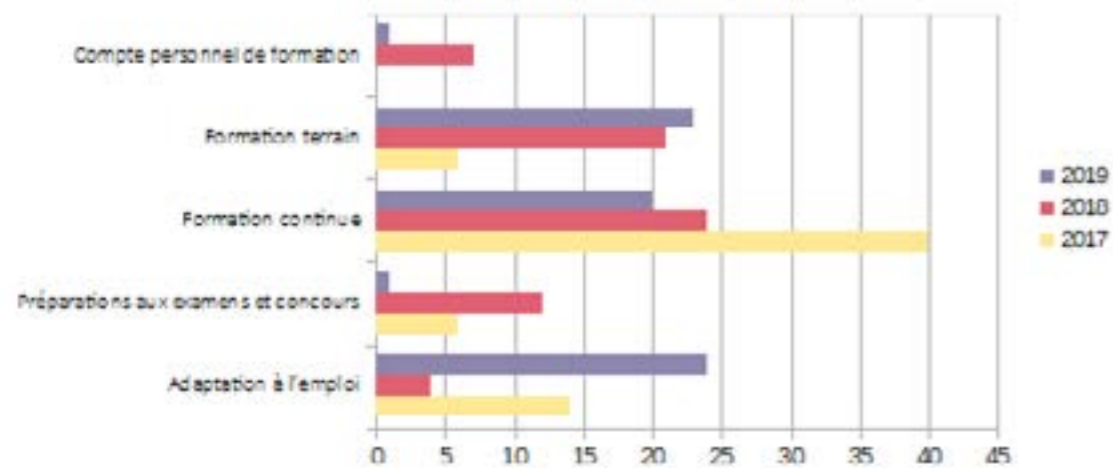
En conclusion, en 2019 le Parc national de la Guadeloupe a formé 69 agents tous domaines confondus ce qui représente 92 % de l'effectif de l'établissement au 01-01-2019 (75 salariés)

Cela représente au total 469 jours de formation, soit 7 jours de formation par agent pour un coût total de 31 324, 95 euros.

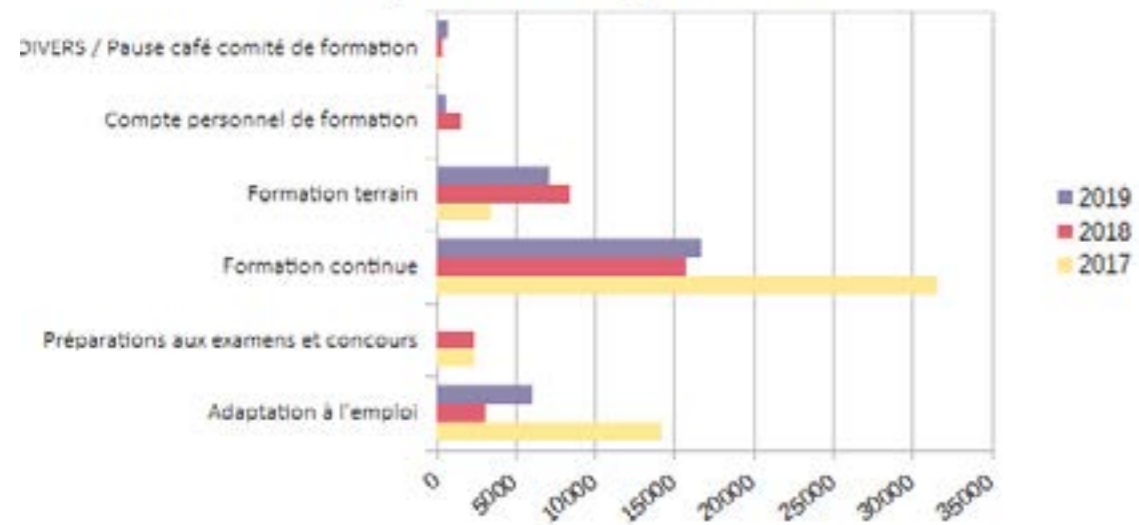
Nombre de jours de formation



Nombre d'agents formés par domaine



Répartition du budget formation



6.4 Gestion des ressources humaines

GESTION DES EMPLOIS

68,3 ETPT ont été consommés en 2019 conformément au plafond d'emplois notifié.

Emplois hors plafond : 3 CDD et 6 VSC (volontaires de Service civique)

Emplois saisonniers : 7 saisonniers recrutés, soit 4 agents d'entretien d'un espace naturel et 3 agents d'accueil et d'animation.

Au 31 décembre 2019, il ne restait plus que 2 contractuels hors plafond au PNG, un emploi sur la plateforme Karugéo et un emploi sur le projet « PROTEGER ».

3 agents sont partis à la retraite en 2019.

Les services et pôles de l'Établissement ont accueilli 21 stagiaires répartis selon les niveaux d'études :

- master : 3
- licence ou équivalent : 3
- brevet de technicien supérieur : 1
- baccalauréat : 3
- collège (classes de 4ème et 3ème) : 11

Les autres actions réalisées par le Secrétariat Général :

- le PNG a participé à la 2ème édition du Duo Day le 16 mai 2019. L'objectif de la manifestation était 1 jour = 1 rencontre pour 1 partage d'expérience.

Le Pôle Cœur Forestier a accueilli dans son unité "Accueil et animations" une personne en situation de handicap pour une journée afin de découvrir les métiers d'agents d'accueil au siège où elle a assuré l'accueil physique et téléphonique sous le tutorat du Responsable de l'Accueil et de l'Animation.

• Une action de sensibilisation au PAS (prélèvement à la source) a eu lieu le 22 mai 2019. Elle était animée par deux agents de la Direction régionale des finances publiques.

• Le PNG a été inspecté du 1er au 4 juillet 2019 par M. Eric GANCARZ, Inspecteur Hygiène, santé et sécurité au travail.

Indicateurs 6-3	Objectif 2019	Réalisé en 2019
Nombre d'ETP mutualisés (+ gain opéré en descriptif)	0	0

Organigramme du Parc national de la Guadeloupe



Montéran
97120 SAINT-CLAUDE
Tél : 0590 41 55 55
Fax : 0590 41 55 56

43 rue Jean Jaurès
97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 26 10 58
Fax : 0590 60 17 33

47 boulevard Arnaud Nicolas
Marigot
97119 VIEUX-HABITANTS
Tél : 0590 94 89 12
Fax : 0590 94 41 80

Maison de la Forêt
RD 23
97170 PETIT-BOURG

Centre d'élevage
Blachon
97129 LAMENTIN
Tél : 0590 36 21 78

Ferdy LOUISY

Président du Conseil d'administration

Claudie PAVIS
Pôle du Conseil
scientifique

Jules OTTO
Pôle du Conseil écono-
mique, social et culturel

PÔLE COEUR FORESTIER

Antoine DURAND
Chef de pôle

Jean LUBIN
Chef de pôle adjoint

Maryse NANOR
Assistante administrative (+ pôle AA)
+ Conseillère de prévention

Philippe VAITILINGOM
Correspondant "Marchés publics"

Georges PETIT-LEBRUN
Technicien "Police"

Gardes-moniteurs :

Harry AZÈDE | Nadia LIAGRE
Félix BASTARAUD | Maurice VALY

Patrice SEGRÉTIER
Technicien "Sports nature"

Joël BAJAZET
Responsable "Accueil et animation"

Agents d'accueil et d'animation :

Marie-Anise BERVIN | Suzy LAPIERRE
Hélène CHRISTOPHE | DE MELINVILLE
Evely FATTORE | A-Raman MARÉGA
Murielle GOMBAULD
Pierre JUSTINE

Alex CHECKMAHOMED
Responsable équipements et travaux

Chargés d'entretien des espaces naturels :

Alain ANDYPAIN | Maxime LE BLANC
Sébastien ÉVUORT | Thomas CÉSAIRE
Steeve GAMIETTE | Thierry RAMASSAMY
Dario GÉRAN

DIRECTION

Maurice ANSELME
Directeur

Mylène MUSQUET
Directrice adjointe

Carole LÉTIN
Assistante de direction (+ Comm)

Daniel SILVESTRE
Ch. mission "Culture, éco-citoyenneté"

PÔLE AIRE D'ADHÉSION

Arnaud LARADE
Chef de pôle

Didier PUJO
Chef de pôle adjoint

Maryse NANOR
Assistante administrative (+ pôle CF)
+ Conseillère de prévention

Céline LESPONNE
Technicien de développement durable
Nord Basse-Terre

Thierry GUILLON
Technicien "Police"

Marie-Denise LEMOYNE
Chargée de mission "Appui aux porteurs
de projets"

Philippe VIGIER
Technicien de développement durable
Sud Basse-Terre

Matthieu PETIT
Agent technique référent pédagogie

XXXX
V.S.C. "Appui technique projets Charte"

Laurie BRUMIER
V.S.C. "Marque Esprit Parc national"

Gardes-moniteurs :

Modeste SALIGNAT (littoral)

COMMUNICATION

Maitena JEAN
Chef de service

Carole LETIN (+ Dir.)
Assistante de communication

XXXX
Pédagogie et référent Parquet

Philippe MOREAU
Chef de projet T.I.C., webmestre

Magalie VANIER
V.S.C. "Supports pédagogiques"

Anaïs ABATAN
V.S.C. "Appui à la coopération"

SYSTÈME D'INFORMATION

Alain FERCHAL
Chef de service

XXXX
Développeur SIG

Noël MARTINON
Admin. Systèmes, réseaux, téléphonie

Anouk ROBILLARD
Animatrice plate-forme "KaruGéo"

Mendy CIALEC
V.S.C. "Moyens informatiques"

XXXX
V.S.C. "Infographiste"

PÔLE MILIEUX MARINS

Xavier DELLOUE
Chef de pôle

Xavier KIESER
Chef de pôle adjoint et Ch. mission
"Pêche et activités nautiques"

Liliane CIMBER
Assistante adm. (+ soutien pôles CF et AA)

Alan LE BOUT
Technicien "Police en mer et gestion
des moyens nautiques"

Gardes-moniteurs :

Élodie GUILHOT | Céline LÉMONON
Mickaël GLANDOR | Axel PRIOUZEAU
Didier BALTIDE | Sébastien RIVES
Capacitaire centre de soins

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Carole SHEIKBOUDHOU
Secrétaire générale

Bernadette GUILLET
Gestionnaire financier - Marchés publics

Bernadine JEAN-DE-DIEU
RRH / contractuels

Maggy ASDRUBAL
RRH / fonctionnaires

Assistants administratifs :

Jacqueline NANDAN | Anise RÉGENT
spé. "Formation"

"Budget-Comptabilité" :
Patricia IBO | M-Victoire DE BOISROLIN
(+ soutien SSI et Patrimoines)

Joël JEANNETE
Régisseur bâtiments
+ Conseiller de prévention

PATRIMOINES

Sophie BÉDEL
Chef de service

Simone MÉGE
Ch. mission "Milieux marins"
+ Assistante de prévention spé. "hyperbare"

Marie ROBERT
Ch. mission "Milieux aquatiques"

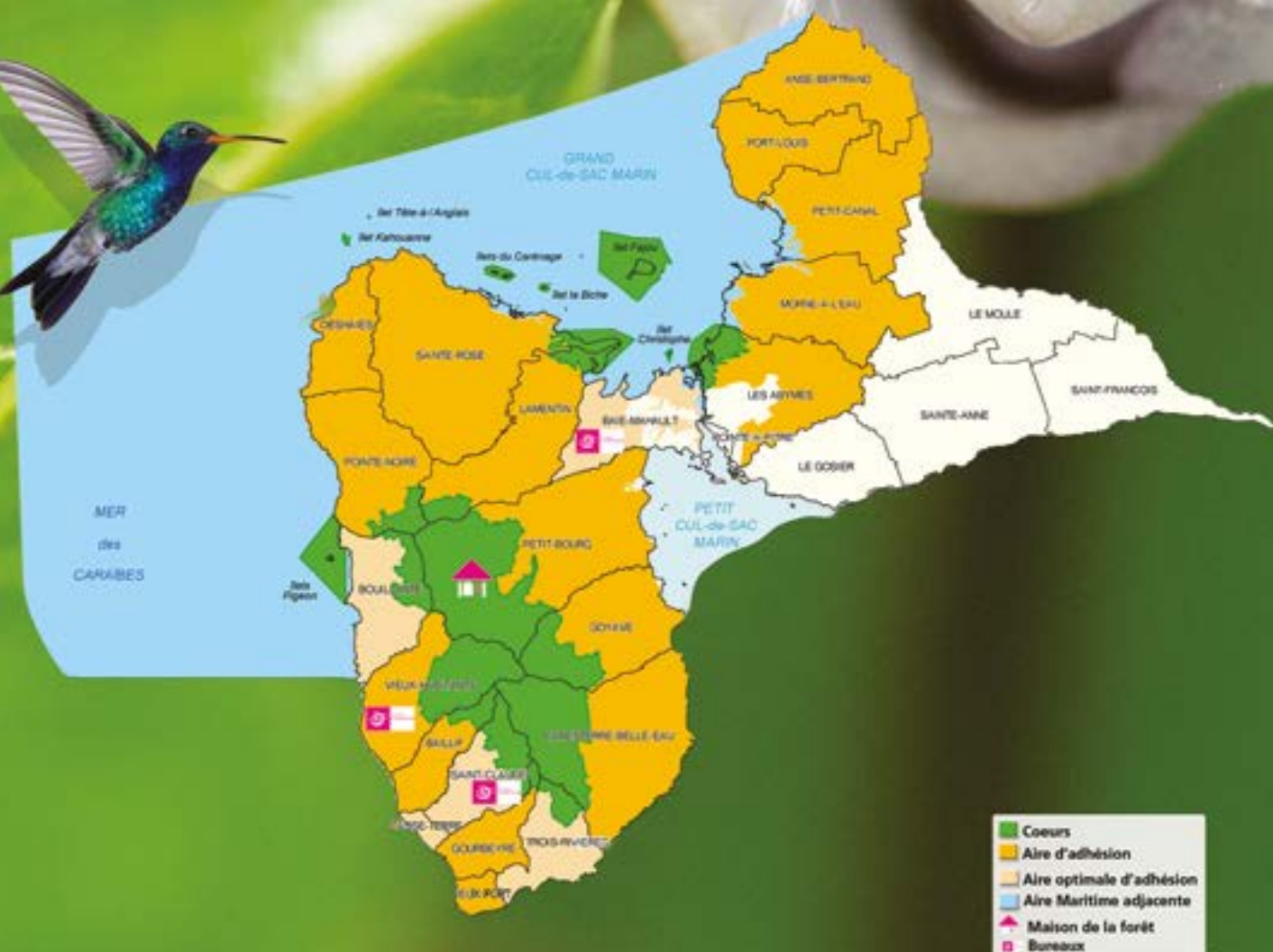
Mathieu JEGU
Ch. mission "Écosystèmes forestiers"

Lucie LABBOUZ
Responsable du projet "PROTÉGER"

Thibault DAUBAS
V.S.C. "Vulgarisation scientifique"

Karen LOSBAR
V.S.C. "Politique scientifique"

Thomas CESAIRE
V.S.C. "Espèces exotiques envahissantes"



■ Coeurs
■ Aire d'adhésion
■ Aire optimale d'adhésion
■ Aire Maritime adjacente
▲ Maison de la forêt
■ Bureaux

Siège	Locaux de Baie-Mahault	Maison de la côte sous le vent	Maison de la forêt	Centre d'élevage
Montérant 97120 SAINT-CLAUDE Tél : 0590 41 55 55 Fax : 0590 41 55 56	43 rue Jean Jaurès 97122 BAIE-MAHAULT Tél : 0590 21 10 58 Fax : 0590 60 17 33	47 boulevard Arnaud Nicolas Marigot 97119 VIEUX HABITANTS tél : 0590 94 89 12 Fax : 0590 94 41 90	RD 23 97170 PETIT-BOURG	Blachon 97129 LAMENTIN Tél : 0590 38 21 78